OL. XXXII—No 12 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 14 JUILLET 1944 PRIX: CINQ SOUS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! La Liberté et le Patriote est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

M. Raymond dénonce les dépenses excessives du gouvernement

es conservateurs continuent de réclamer la conscription pour outre-mer. "Radio-Canada est la créature du gouvernement."

par André LAFLECHE

(Correspondant parlementaire de "La Liberté et le Patriote")

OTTAWA—Malgré le désir évident du gouvernement de ne pas prolonger le dé-at sur le budget, plusieurs députés oppositionnistes ont tenu à désapprouver la politi-ue générale du gouvernement. Les progressistes-conservateurs ont répété plus ou moins s critiques de M. Earl Rowe et exigé la conscription immédiate pour outre-mer. M. Ma-me Raymond, chef du Bloc populaire canadien, a dénoncé vigoureusement les "dépen-s excessives" de l'administration actuelle, critiqué la société Radio-Canada et averti s gouvernants qu'au train où vont les choses il n'est pas étonnant "que l'on manque confiance dans les hommes ablics".

M. Lacombe en congé

M. Liguori Lacombe, député Laval-Deux-Montagnes, avait oulu prendre la parole en même mps que M. Raymond, mais le ésident de la Chambre qui a-it vu M. Raymond debout le emier lui avait donné la parole. . Lacombe ne tarda pas à inter-mpre et, malgré l'avertisse-ent du président, à commenter ut haut les propos de M. Ray-ond. Le président intervint de ouveau et "nomma M. Liguori acombe". Sur proposition des inistres Mackenzie et Mullock, . Lacombe fut alors expulsé de Chambre pour sept jours.

L'ardeur des torys

A la suite de M. Earl Rowe, ui avait fait la critique du bud-et au nom de l'opposition offi-cielle, plusieurs députés progres-sistes-conservateurs ont réclamé dans leurs discours sur le budget l'utilisation immédiate des quelque 75,000 conscrits qui refusent de s'enrôler pour service outre-mer. Tous n'y sont pas allés avec la même vigueur, mais il ne fait

[Suite à la septième page]

Le trésor des E.-U. a un déficit considérable

WASHINGTON—Le secrétariat du trésor des Etats-Unis a terminé, au 30 juin, l'année fiscale avec un déficit de $49,594,587,395, ce qui porte le total de la dette publique, y compris les obligations garanties par le gouvernement voisin, à $202,625,456,621. Les recettes pour l'année, y inclus une appropriation à la caisse fédérale des pensions de vieillesse, totalisent $45,408,442,028, comparativement à $23,384,645,502 au cours de l'année précédente. Les dépenses atteignent $93,743,514,863, à rapprocher de $78,182,348,640 durant les 12 mois antérieurs. Les dépenses faites pour la guerre sont de $87,038,671,937; elles avaient touché l'année précédente $72,108,862,204.06. La "Reconstruction Finance Corporation" a, de plus, dépensé, avec ses filiales, $2,682,000,000 pour fins de guerre durant le même laps de temps. Ces divers item et l'intérêt dû sur la dette de guerre forment environ les 95 pour-cent du total des dépenses.

24 HEURES DE VOL POUR DE GAULLE

WASHINGTON — Le général de Gaulle est venu d'Alger à Washington en moins de vingt-quatre heures. Pourtant, le pilote de l'avion, où il s'était embarqué, a pris le temps de survoler Boston, New-York et Washington avant d'atterrir afin que le général français pût jeter un premier coup d'oeil sur ces trois centres.

A Terre-Neuve, le groupe est arrivé trop tard dans un mess d'officiers. Le commandant, le lieutenant-colonel Maxwell, a donc endossé l'uniforme de chef et a fait cuire le bacon et les oeufs tout en parlant avec de Gaulle.

UN AUTRE EX-DEPUTE FRANÇAIS ASSASSINE

LONDRES — La radio de Paris a révélé que l'ancien député français Georges Bartelmey a été assassiné lundi matin. Elle a ajouté que c'est un autre forfait des "terroristes".

M. Lacroix démissionne aux Communes

OTTAWA — Le président de la Chambre des Communes, M. J. A. Glen, a annoncé officiellement la démission de M. Edouard Lacroix, député du Bloc populaire pour la Beauce. M. Lacroix a déjà affirmé qu'il poserait sa candidature lors des élections dans le Québec. La démission de M. Lacroix porte à six le nombre des députés du Bloc populaire.

M. René Chaloult, candidat dans le comté de Québec

QUEBEC — Répondant aux instances d'une forte délégation d'électeurs du comté de Québec, Me René Chaloult, ancien député des comtés de Kamouraska et de Lotbinière à la Législature, a accepté de briguer les suffrages dans ce comté groupant une vingtaine de paroisses de la banlieue de Québec lors des élections provinciales du 8 août prochain. M. Chaloult se présentera sous l'étiquette d'indépendant, mais il aura l'appui des créditistes.

Avènement de la C.C.F. en Saskatchewan

REGINA — Le premier gouvernement provincial du Canada est entré en fonctions en Saskatchewan lundi. Le lieutenant-gouverneur A. P. McNab reçoit le serment d'office du premier ministre T. C. Douglas et des onze membres de son cabinet. On compte dans le nouveau Parlement 47 députés C.C.F., et 5 libéraux.

Une dénonciation des évêques allemands

NEW-YORK—Les évêques catholiques romains, de nationalité allemande, ont proclamé dans une lettre pastorale conjointe l'automne dernier que les parents, et non l'Etat, ont droit aux enfants, ils se sont attaqués à d'autres principes de la doctrine nazie, révoile le bureau d'information en temps de guerre.

Cette lettre, qualifiée de "forte dénonciation du nazisme", alors même que le mot nazi ne s'y trouve pas, a été lue du haut de la plupart des chaires catholiques d'Allemagne, le 10 et le 17 octobre derniers, et est maintenant rendue publique par l'agence de presse religieuse internationale de Genève.

Elle dénonce l'idée de la suprématie de l'Etat, disant qu'aucune nation ne doit se prosterner devant elle-même comme si sa volonté, et non celle de Dieu, était la base de toute morale et de toute justice."

La Banque de France victime d'un vol

NEW-YORK — Cinq hommes armés et masqués ont arrêté deux voitures de la Banque de France près d'Ecquevilly, entre Evreux et Paris, mardi, et ont volé plus de 1,000,000,000 de francs, annonçait mercredi l'agence allemande Trans-Océan.

La police a immédiatement commencé les recherches mais n'a trouvé aucune trace des bandits qui ont filé dans la direction de Paris.

DE GAULLE A OTTAWA

Cliché de la "TRIBUNE"

Le général de Gaulle, président du Comité Français de la Libération Nationale, a déposé une couronne de fleurs sur le monument aux morts de la guerre, à Ottawa.

Roosevelt acceptera un quatrième terme

WASHINGTON — Le président Roosevelt a déclaré mardi qu'il accepte de nouveau la nomination démocrate comme candidat à la présidence des Etats-Unis et que s'il est élu, il assumera, pour un 4ème terme, ses fonctions actuelles.

Le président a rendu ses intentions publiques dans une lettre à Robert Hannegan, président national du parti démocrate qui l'avait informé qu'un nombre suffisant de délégués seront en sa faveur à la convention démocratique qui s'ouvrira la semaine prochaine à Chicago.

Le président a dit qu'il préférerait se retirer mais "j'accepterai de servir encore si j'en reçois l'ordre du commandant en chef, de nous — le peuple souverain des Etats-Unis".

Le président a donné la nouvelle de ses intentions politiques lors d'une conférence de presse tenue mardi matin lorsqu'un journaliste lui a demandé s'il avait quelque chose à dire à propos de la convention.

Le président a lu la lettre de Hannegan lui assurant la renomination et il a ajouté que "si la convention me nomme pour la présidence, je devrai accepter. Si le peuple m'élit, je devrai servir".

Le président a dit, d'autre part, qu'il ne cherchera pas la réélection "mais si le peuple me commande de rester à mon poste, je n'ai pas plus droit de me retirer qu'un soldat de quitter son poste sur la ligne de feu".

L'on sait que le président des Etats-Unis devient commandant en chef des armées du pays pendant la guerre. Le président a dit: "Après tant d'années de service public, mes pensées se tournent vers le jour où je pourrai retourner à la vie civile et à ma maison de la rivière Hudson alors que je n'aurai plus de responsabilités publiques ni publicité qui, dans notre système démocratique, suit partout le chef d'une nation".

Elections générales cet automne

CHAFFEY'S LOCKS, Ont. — M. John Bracken, leader du parti conservateur-progressiste, a déclaré à ses amis intimes qu'ils doivent se préparer en vue d'une élection générale cet automne. M. Bracken a ajouté que le gouvernement actuel fait face à des difficultés au sujet de la mobilisation.

OTTAWA—La Commission canadienne des vivres a acheté 464,000,000 de livres de bacon depuis le début de l'année pour le compte du Royaume-Uni, bien que le montant requis pour toute l'année ne soit que de 500,000,000.

La mortalité générale diminue dans le Québec

QUEBEC — Pour la première fois, dans la province de Québec, le taux de la mortalité générale n'atteint pas 9.8 durant le premier trimestre d'une année (1944). Au cours des trois premiers mois de 1940 et de 1942, ce taux a été de 10.4. Le nombre des décès survenus durant les mois de janvier, février et mars 1944 atteint 8,546, d'après un rapport préliminaire.

Pendant cette même période, la mortalité infantile accuse un taux de 67.7 et un total de 1,501 décès, ce qui est très inférieur aux mois de janvier, février, mars des années précédentes, puisque ce taux n'a jamais été inférieur à 74.0 (1942). La mortalité infantile, au cours de mars 1944, a été de 64.0 dans les régions pourvues d'unités sanitaires et de 91.0 dans les autres.

Au cours des trois premiers mois de 1944, le nombre des naissances atteint 22,179, ce qui donne un taux de 25.4. En comparaison des données définitives de la même période de 1943, les naissances se chiffrent à 23,955 avec un taux de 28.2. Ce fléchissement disparaitra probablement quand les rapports de 1944 seront complétés. Il y a lieu de conclure que la natalité demeure encore très élevée.

Durant janvier, février, mars 1944, il y a eu 3,087 mariages, soit 1,500 de moins qu'en 1943.

On demandera pour échanger des civils

LONDRES — Le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures de Grande-Bretagne, M. Anthony Eden, a annoncé aux Communes un accord entre le gouvernement britannique et les Dominions, le gouvernement des Indes et le gouvernement allemand, décrétant que tous les civils détenus par les Allemands, soit en Allemagne, soit en territoire occupé, et que tous les civils allemands détenus dans le Commonwealth et les territoires à mandat, soient rapatriés.

M. Eden, qui a dit que le gouvernement suisse a agi comme intermédiaire, a ajouté que les personnes qui ne désirent pas être rapatriées ne le seront pas, des deux côtés. Le rapatriement de toute personne qui pourrait être considérée dangereuse pour la puissance qui la détient actuellement ou de toute personne condamnée par un tribunal civil ne sera pas non plus effectué.

Cet accord ne s'applique pas non plus aux marins de la marine marchande qui sont considérés comme prisonniers de guerre.

Dans les échanges le principe numéraire sera en vigueur.

NEW-YORK — La *New York Life Insurance Co.*, annonce qu'elle a souscrit un montant additionnel de $40 millions au 5e emprunt de guerre des E.-U.

La Turquie se rangerait du côté des Alliés

ANKARA — Des entretiens sont en cours dont pourrait résulter la participation de la Turquie à la guerre d'ici la fin d'été. Ces pourparlers se déroulent entre les représentants de la Turquie, de la Russie et de l'Angleterre.

Ces conférences, entre les ambassadeurs turc, britannique et soviet ont débuté au point où en était la Turquie lors de la conférence du Caire l'année dernière, laissant la position de ce pays indéfinie par rapport aux Nations-Unies.

Les Etats-Unis ont été informés de ces conférences et de la bonne tournure qu'elles prennent. Elles durent depuis environ dix jours et des consultations simultanées ont lieu à Londres, Moscou et probablement à Washington.

L'on dit que les Turcs pensent qu'il serait plus digne pour eux de participer à la guerre en prêtant des bases aux Alliés.

Avant de s'engager, les Turcs veulent avoir l'assurance de l'intérité de leurs relations politiques d'après-guerre et de leurs territoires ainsi qu'une explication satisfaisante sur la manière et la quantité d'armements qu'ils recevront s'ils entrent en guerre et une idée de ce que l'on attend d'eux.

Ces points n'ont pas été éclaircis lors de la conférence du Caire.

Les Turcs sont convaincus que le non-participation à la guerre serait contre les intérêts de la nation. Ils sont également convaincus que s'ils ne sont pas renseignés sur les deux points ci-dessus mentionnés, il pourrait en résulter des maux plus graves.

Les représentants alliés admettent ces deux points mais la réponse est difficile étant donné l'incertitude de l'après-guerre.

Messe solennelle du R. P. F. Delaye, O.M.I., à Radville

La paroisse Ste-Famille de Radville avait l'honneur de recevoir son premier prêtre le dimanche 2 juillet dernier. Le R. P. F. Delaye, O.M.I., ordonné prêtre le 25 juin dernier au Scolasticat du Sacré-Coeur, de Lebret, par S. Exc. Mgr P. J. Monahan, chanta sa première grand'messe dans son église paroissiale. M. l'abbé Vandeau, curé de Radville, n'a rien épargné pour souligner ce fait important dans la vie d'une paroisse, et rehausser cette cérémonie pour célébrer ainsi le sacerdoce catholique dans la personne de ce premier enfant de la paroisse élevé à la dignité de la prêtrise.

Quoique né à Souris Valley, autrefois mission dépendante de Radville, le R. P. Delaye, jeune encore, vient demeurer à Radville avec ses parents. Ses études primaires terminées au Couvent des Soeurs de St-Louis à Radville, le Père Delaye étudie au Collège Mathieu de Gravelbourg, et en 1938 il entre au Noviciat des RR. PP. Oblats de Marie Immaculée à St-Laurent, Man., puis se dirige au Scolasticat de Lebret pour y poursuivre ses études philosophiques et théologiques.

En la fête de la Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie, vers les 10 h. 30, l'église de Radville ne peut contenir tous les paroissiens, les parents et les amis du nouveau prêtre pour assister

[Suite à la cinquième page]

Tué outre-mer



L'officier d'aviation Maurice-R. Cantin, fils de M. et Mme A.-J. Cantin, de McCreary, Man., est présumé mort au combat.

NOUVEAU QUARTIER ALLEMAND

ZURICH, Suisse — Les Allemands ont installés un nouveau quartier général en Bavarie, ce qui indique qu'ils s'attendent à une retraite totale et prochaine en Italie.

DESTITUTION DE VON RUNDSTEDT

LONDRES—La radio de Berlin a annoncé que le feld-maréchal Karl Rudolph Von Rundstedt a été destitué de son poste de commandant en chef des armées allemandes dans l'ouest de l'Europe et qu'il a été remplacé par le feld-maréchal Guenther Von Kluge, qui a dirigé l'offensive allemande en Russie lors de la première saison de la campagne pour ne s'arrêter qu'aux portes de Moscou.

On ne révèle pas l'origine de l'incendie

HARTFORD, Conn.—Le procureur du district Hugh M. Alcorn, fils, et le commissaire des incendies, M. J. Bickey, ont révélé que l'origine de l'incendie qui a détruit la semaine dernière la grande tente du cirque *Ringling Brothers-Barnum & Bailey*, causant la mort de 159 spectateurs, est connue, mais on a refusé de rendre publique la cause du désastre, pour le moment du moins.

De Gaulle satisfait de sa visite aux Etats-Unis

WASHINGTON — Le général de Gaulle a annoncé cette semaine qu'il transportera ses quartiers généraux d'Alger en territoire libre français aussitôt que possible.

"J'ai eu de grandes et franches conversations avec le président Roosevelt", a déclaré de Gaulle; il a ajouté qu'il rapporte "la meilleure impression possible de son séjour dans la capitale américaine".

Le général français a dit qu'il a expliqué au Président, aussi bien qu'il le pouvait, comment la France, émergeant graduellement de son infortune temporaire, a l'intention de participer avec ses alliés, à sa vraie place, première dans la guerre et deuxièmement dans la vie du monde en temps de paix.

Le président Roosevelt reconnaît le gén. de Gaulle

WASHINGTON — Le président Roosevelt a annoncé mardi qu'il accepte le Comité français de la libération nationale, dirigé par le général de Gaulle, comme l'autorité, pour l'administration civile de la France libérée.

La nouvelle attitude de M. Roosevelt envers le Comité résulte de ses pourparlers avec le général français, pourparlers qui ont eu lieu jeudi, vendredi et samedi de la semaine dernière, a-t-il dit.

Il n'y a aucun changement dans la politique du gouvernement qui ne reconnait pas le Comité français comme gouvernement provisoire de la France.

Le Comité, dans son autorité, sera sous la juridiction générale du général Eisenhower, commandant en chef allié. Eisenhower décidera quand une cité ou une ville ou encore un département passera sous la juridiction du Comité.

Le président Roosevelt a employé le terme "de facto authority" en décrivant le rôle du Comité pendant le temps que le peuple français aura à sa disposition pour se choisir un gouvernement.

"De facto authority" signifie que le Comité exercera l'autorité d'un administrateur en fait et qu'il sera reconnu comme tel, mais du point de vue des Etats-Unis, il ne sera pas, diplomatiquement et politiquement, un gouvernement.

Le président a dit que l'accord avec le Comité se limitera à la rédaction d'un mémorandum qui sera basé sur l'accord fait à Londres entre le gouvernement britannique et le Comité français sur les questions de monnaie, d'administration civile.

L'invasion des E.-U. était prévue

WASHINGTON — Hitler avait préparé, en 1940, un plan pour l'invasion des Etats-Unis après "avoir fait agenouiller l'Angleterre", a affirmé M. J. Carlton Ward, fils, président de la "Fairchild Engine" et de l'"Aircraft Corporation" au sous-comité militaire sénatorial.

Ward a dit qu'il avait vu ces plans lorsqu'il était à Paris avant la chute de la France et qu'il l'avait rapporté au gouvernement étatsunien qui le savait déjà.

Ce manufacturier était à la tête d'une mission industrielle en France.

On propose la création d'une banque internationale

BRETTON WOODS, N.H.—La conférence monétaire des Nations Unies a terminé sa première semaine de délibération dans une atmosphère d'optimisme. La discussion a porté surtout sur l'établissement d'un fond de stabilisation monétaire et d'une banque internationale pour la reconstruction d'après-guerre.

Bien qu'aucune décision officielle n'ait été prise concernant ces deux grands problèmes à l'étude, plusieurs porte-parole ont exprimé l'avis officieusement que l'établissement d'une banque internationale et d'un fond de stabilisation monétaire, ne comporte pas en soi d'obstacles insurmontables et que les deux projets sont même en bonne voie de réalisation. Ce sont là, en tout cas, les deux principaux sujets à l'étude de la conférence. On se propose également d'étudier la question de l'adoption de l'argent comme base monétaire. Cette dernière proposition vient du comité mexicain.

Les Polonais de Londres et les menées des Russes

LONDRES — "L'Union des Patriotes Polonais" lança une attaque contre le gouvernement Polonais à Londres quand fut proclamé le décret du gouvernement soviétique qui "restitue" la nationalité polonaise aux Polonais actuellement en Russie. Le "Dziennik Polski", quotidien polonais du 3 juillet, fait les commentaires suivants sur la déclaration des "Patriotes Polonais".

"Nous ne donnons pas la moindre attention aux dernières fantaisies de l'Union des Patriotes Polonais. Le gouvernement Polonais à Londres, qui est le seul représentant légal de la Nation Polonaise et de l'Etat Polonais ne s'intéresse nullement à la "reconnaissance" d'un groupe Polonais à Moscou qui n'a aucun lien avec les Polonais de Pologne. Le groupe de Moscou reconnait comme son chef une femme (Wanda Waslewska - Kornejczuk), laquelle, en tant que "Patriote Polonaise" a volontairement pris la nationalité russe.

"Les points de discussion relevés par l'Union des Patriotes Polonais sont inappliquables et il est difficile de les discuter. L'établissement d'un Conseil National fictif contre un gouvernement dont la base repose sur une coalition des quatre plus grands partis politiques Polonais, et de maintenir que ce Conseil a pour but la formation d'un gouvernement temporaire, est un raisonnement ridicule qui ne peut être défendu".

"Les accusations des "Patriotes Polonais" et leurs insinuations que l'Armée de l'Underground Polonais est inactive sont également sans fondement. L'Armée de l'Underground Polonais est la seule organisation en Pologne qui depuis quatre ans se bat effectivement contre l'envahisseur allemand".

23,320 PERSONNES CONGEDIEES

OTTAWA — Le bureau fédéral de la statistique enregistrait au début de mai une pente dans l'embauchage. 14,539 industries diverses avaient congédié durant les semaines précédentes un total de 23,320 personnes, soit 1.3 p.c. de leurs 1,796,340 enployés.

Les lois de la mobilisation sont obscures

OTTAWA — M. J.-F. Pouliot, député de Témiscouata, a déclaré aux Communes, mardi, qu'il serait nécessaire de faire suivre un "cours de droit" à tous les Canadiens afin qu'ils puissent comprendre la loi de la mobilisation nationale.

Il a dit être "surpris" des questions posées en Chambre en marge d'un discours sur la mobilisation prononcé, dimanche, par le premier ministre Godbout. M. Godbout ne se souvient pas d'avoir dit "certaines choses" et croit que son discours a été mal interprété dans les journaux.

LES NEGRES NE PEUVENT VOTER

ATLANTA — Les Nègres se sont vu refuser le droit de vote aux élections primaires de Georgie la semaine dernière. Ils se sont contentés de protester et ont quitté les polls sans occasionner d'incidents lorsque les directeurs leur ont dit que leurs noms n'étaient pas sur les listes.

L'exécutif avait annoncé il y a plusieurs jours que lors des élections primaires, les Noirs ne pourraient pas voter et que le droit de vote ne vaudrait que pour les Blancs.

Des aéroports remis à notre pays

EDMONTON—Le ministre canadien du Commerce, M. MacKinnon, a dit dans une interview, que six aéroports du nord-ouest, le long du Mackenzie, seront remis au ministère du Transport du Dominion, par les autorités des Etats-Unis, cette année.

"A la suite de négociations entre les Etats-Unis et le gouvernement canadien, les bâtisses et l'équipement des aéroports de McMurray, Embarrass, Fort Smith, Fort Resolution, Ay River et Providence, seront remis au ministère du Transport.

On prévoit également que les terrains d'atterrissage de Fort Simpson, Fort Wrigley et Norman Wells seront aussi remis au gouvernement canadien avant la fin de l'année. En attendant, des ingénieurs du ministère du Transport y seront nommés en qualité d'agents de liaison.

CITE DU VATICAN—Sa Sainteté le Pape Pie XII a accordé une audience particulière de 15 minutes au prince Bernhard de Hollande, lundi.

L'entretien, dont on n'a pas révélé la nature, s'est déroulé dans la bibliothèque papale. Le prince portait un uniforme de général hollandais.

Québec augmente les pensions de vieillesse

QUEBEC—Plus de 25,000 personnes qui bénéficiaient jusqu'ici d'une pension de vieillesse recevront au 1er août, une augmentation de cette pension. De plus 600 autres personnes qui n'avaient pu, pour une raison ou pour une autre, profiter de cet avantage, deviendront éligibles à la pension dans un avenir très rapproché.

Voilà l'excellente nouvelle que l'hon. Adélard Godbout a annoncée:

"Depuis la mise en vigueur de la loi, dit M. Godbout, et d'après les termes de l'entente signée avec le gouvernement fédéral, les vieillards, les aveugles et les mères nécessiteuses de la province ont reçu près de cent millons de dollars, soit exactement $94,684,113.65".

Le premier ministre a expliqué que par suite des démarches répétées qu'il a faites en ce sens auprès des autorités fédérales, la loi a été modifiée le 30 mai dernier.

L'amendement permet de porter le taux maximum du revenu d'un pensionnaire de $365 à $425. Le ministre intérimaire du travail, l'hon. Wilfrid Hamel, a signé récemment avec le ministre fédéral des finances une entente qui donne force de loi, à compter du 1er avril dernier, à cet amendement.

"Grâce à cet amendement, poursuivit M. Godbout, il nous sera possible d'augmenter la pension d'environ 25.000 bénéficiaires. On a déjà commencé la revision de tous les dossiers et ce travail considérable sera complété à la fin de juillet. Les pensionnaires qui auraient droit à une augmentation recevront d'ici-là un avis officiel et le 1er août on leur expédiera un chèque portant le montant de l'augmentation avec effet rétroactif depuis le 1er avril dernier".

Le prêt-bail mis au service des Etats-Unis

WASHINGTON — Les Britanniques ont réparé des avaries et ont effectué des travaux divers pour la flotte commerciale américaine dans les eaux britanniques pour une valeur totale de $66,400,000, en vertu du régime de prêt-bail mis en pratique en sens inverse. C'est ce que révèle M. Leo T. Crowley, administrateur de l'économie avec l'étranger. Il a déclaré que l'aide ainsi donnée par la Grande-Bretagne a grandement contribué au succès de l'exportation de matériel de guerre en Russie.

INVESTIGATIONS PRÉNUPTIALES

Mariés de demain, renseignez-vous!

C'est le premier juillet 1944 qu'ont pris effet au Manitoba les nouvelles prescriptions ecclésiastiques concernant la célébration des mariages.

Nous rappelions, la semaine passée, entre autres choses, que les enquêtes prénuptiales, ou examen des futurs époux, doivent porter principalement sur trois points: a) absence d'empêchement; b) liberté du consentement; c) connaissance suffisante de la doctrine chrétienne. (art. 25)

Les remarques que nous formulons aujourd'hui devraient être encore plus utiles aux mariés de demain. Elles couvrent un terrain plus pratique.

Puissent-elles, par ailleurs, dissiper certaines appréhensions faciles à comprendre, mais qui auront tôt fait de disparaître pour peu que chacun se rende compte qu'il s'agit de procurer "l'intérêt commun des âmes et l'avantage de la société chrétienne". (art 20)

"Autres temps, autres moeurs", dit le vieil axiome.

Les moeurs d'aujourd'hui sont telles que la célébration des mariages doit être entourée de plus grandes précautions, si l'on veut prévenir une véritable course à l'abime.

C'est pour écarter un tel péril que l'Eglise a parlé, qu'elle a édicté de nouvelles lois qui obligent, en conscience, pasteurs et fidèles.

Oui, soyons-en bien convaincus, l'Eglise veille autour du mariage chrétien comme une mère consciencieuse, un peu craintive, autour du berceau de son enfant.

Quel langage tient-elle, en somme, envers ceux et celles qui viennent la solliciter de bénir leur union dans l'état matrimonial?

"C'est très bien, mes chers enfants; vous avez entendu la voix du Créateur qui a dit: "croissez et multipliez- vous".

"Noble et grande est votre ambition de fonder un foyer pour y vivre et vous *survivre*, sous le regard de Dieu, unique Maître de vos destinées.

"Mais, ne l'oubliez-vous pas, en ce grand voyage de la vie à deux, un *bon départ*, voilà ce qui compte par-dessus tout!

"Si vous *partez mal*, vous vous en allez fatalement au pire désastre: désastre temporel, désastre pour vos âmes.

"Si au contraire, dociles aux recommandations de l'Eglise (c'est-à-dire, celles du Seigneur Lui-même), vous vous engagez dans un chemin nouveau avec la ferme détermination de ne vous écarter en rien des prescriptions de l'Auteur même du mariage chrétien, oh! alors, n'ayez pas d'inquiétudes! vous y trouverez le bonheur, parce que Dieu ne le refuse pas aux bonnes volontés, aux consciences droites.

"Or, c'est pour faciliter aux futurs conjoints ce bon départ, pour le garantir, dans toute la mesure du possible, que l'Eglise s'incline présentement vers eux et leur demande de répondre, en toute loyauté d'âme, avec franchise et sans restrictions mentales, à un interrogatoire jugé nécessaire.

"Interrogatoire qui sera substantiellement le même pour tous, rédigé par l'autorité supérieure et transmis aux curés par la Chancellerie diocésaine.

"Où que se fasse la célébration du mariage, la même enquête est de rigueur. Inutile donc de vouloir éluder la loi en allant se marier ailleurs.

"Lorsque donc viendra le moment de la préparation immédiate au grand sacrement du mariage, les époux sauront se plier de bon gré aux lois que l'Eglise a portées pour garantir la légitimité, la licéité et la validité des noces chrétiennes". (art. 20)

"Que les intéressés y mettent *du bon vouloir; la grâce divine* fera le reste!"

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous; quels sont ceux qu'il n'est permis de voir qu'à certaines conditions; quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais." —PIE XI.

Quelques films à l'affiche cette semaine

The Cowboy and the Senorita	I
Silent Partner	I
Cowboy Canteen	I
Weekend Pass	I
Cover Girl	II
Nine Girls	II
Swing Out the Blues	II
The Scarlet Claw	II
Knickerbocker Holiday	II
The Hour Before the Dawn	III
The Miracle of Morgan's Creek	III

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

OTTAWA—On vient d'expédier en Russie 10,000,000 de livres de lard canadien, mettant ainsi fin à un surplus qui existait au Canada.

A TOUS LES FRANÇAIS

La France a perdu une bataille!
Mais la France n'a pas perdu la guerre!

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu!

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!

Voilà pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

Notre patrie est en péril de mort.
Luttons tous pour la sauver!

VIVE LA FRANCE !

GÉNÉRAL DE GAULLE

Un document historique

La déclaration de tout l'épiscopat français

Voici le texte du message que les cardinaux et archevêques de France voulaient adresser au peuple français et dont la publication intégrale n'a pas été autorisée:

Depuis plus de quatre années, nous avons ressenti profondément dans nos coeurs de pasteurs toutes vos souffrances. Nous les avons partagées. Nous nous efforçons de les soulager par toutes nos oeuvres d'entr'aide et de charité fraternelle. Nous vous avons invités sans cesse à apporter largement votre coopération personnelle au magnifique mouvement de solidarité nationale qui, au-dessus de nos douloureuses divisions, a fait apparaître le vrai visage de la France, généreuse, compatissante et bonne, regroupant tous ces fils pour les porter au secours de toutes les victimes de la guerre.

Très particulièrement, la détresse des milieux populaires nous émeut et, faisant écho de la grande paix du Souverain Pontife, nous rappelons leurs responsabilités à tous ceux qui devront travailler à l'établissement d'un ordre social plus juste et plus fraternel, qui mettra fin à la prolétarisation des masses et permettra l'accès des ouvriers à la propriété, dès que les circonstances normales de cette guerre auront pris fin.

Mais, parmi toutes les épreuves qui frappent notre pays, comment ne mettrions-nous pas au premier rang les violations de cette morale naturelle et chrétienne, dont notre Ministère évangélique nous a confié la garde? Comment ne dénoncerions-nous pas d'abord l'admission unanime du principe de la guerre totale, dont tout ce que nous déplorons n'est que la fatale conséquence?

Après la réquisition de la main-d'oeuvre masculine, qui a atteint des centaines de familles et jeté l'angoisse dans le coeur des mères, voici que les femmes et les jeunes filles de France sont menacées d'être appelées pour un travail obligatoire. Certes, nous n'ignorons point les dispositions par lesquelles les pouvoirs établis s'efforcent de limiter les conséquences sociales de pareilles mesures. Mais, quelles que soient les conditions, c'est le fait lui-même de cette mobilisation qui porte une atteinte grave à la vie des familles et à l'avenir de notre pays, à la dignité et à la délicatesse morale des femmes et des jeunes filles, à leur vocation providentielle.

Nous ne pouvons également cacher notre réprobation devant le bombardement des villes ouvertes, qui sème en quelques instants la désolation, la ruine, la mort parmi les populations civiles, anéantissant les hôpitaux et les églises, les monuments historiques et les trésors artistiques, les demeures familiales et les cités.

Toutes les injustices, d'où qu'elles viennent, quels qu'en soient les victimes et les auteurs, nous les condamnons au nom de la morale et du droit.

On dira que ce sont les lois de la guerre. Non! l'état de guerre, si anormal et inhumain qu'il soit par lui-même, ne justifie pas tous ces procédés. Si la guerre a des lois, ce sont d'abord celles qui ont été fixées par la morale naturelle et la loi divine; ce sont aussi celles qui ont été inscrites par un effort commun des peuples dans les conventions internationales, tendant à la régler dans la manière de la conduire et à la rendre moins cruelle. Or, ces ententes, qui avaient marqué un progrès de la civilisation, sont aujourd'hui impunément violées. C'est cette civilisation qui est en péril. C'est elle qu'il faut sauver.

On ne la sauvera qu'en revenant aux principes essentiels qui la fondent: *le respect de la personne humaine, la sauvegarde du foyer familial, la fidélité à une règle de droit supérieure à l'autorité de l'Etat et aux intérêts immédiats de chaque nation, l'entente pacifique entre les peuples.*

Mais la condition pour qu'elle soit en mesure de jouer ce noble rôle dans l'Europe de demain enfin pacifiée, c'est qu'elle forme une communauté nationale, dont tous les fils seront vraiment unis entre eux. C'est pourquoi nous condamnons ces appels à la violence et ces actes de terrorisme, qui déchirent aujourd'hui le pays, provoquant l'assassinat des personnes et les pillages des demeures. En prévision d'un avenir qui risque de devenir plus trouble encore, nous vous adressons un pressant appel au calme et à la raison.

S'il n'est au pouvoir de personne d'apporter un remède immédiat à l'état de désordre dénoncé par notre déclaration, il reste qu'une action doit être entreprise avec persévérance dans le sens de l'idéal que nous vous avons rappelés; c'est le devoir impérieux pour chacun d'opérer le redressement de sa propre conscience.

A cette grande oeuvre de la réforme morale, nous avons entendu vous convier, en dehors et au-dessus de toute préoccupation politique, avec le sentiment profond de l'indépendance de l'Eglise dans son domaine propre.

Disciples et témoins du Divin Maître, qui a apporté la paix aux hommes de bonne volonté et sa sublime loi d'amour à l'humanité qu'il a relevée, nous vous supplions de vous faire les apôtres inlassables de la Charité du Christ, de l'entente entre les classes, de l'unité de la patrie.

(*Les passages en italique ont été censurés et leur publication interdite*).

RADIO FRANÇAISE

Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 15 au 22 juillet 1944.

CBK, Watrous, Sask. (540 kics)

SAMEDI 15 JUILLET
10.30—Les variétés françaises
12.15—Radio-journal.
5.30—Il était une fois..
7.00—Ici l'on chante.
11.00—F. Rozet, diseur.

DIMANCHE 16 JUIL.
10.30—"Les yeux sur l'Europe."
10.45—La Bonne Chanson: Alouette; Su' L' Joli Vent; Ah! Si mon moine voulait danser; Meunier, tu dors; Youppe! Youppe! Sur la rivière.
11.00—"Les Hommes traqués".

LUNDI 17 JUILLET
1.15—Radio-journal.
4.15—La Fiancée du Commando.
5.30—Un homme et son péché.
6.37—Nouvelles.

MARDI 18 JUILLET
1.15—Radio-journal.
3.45—Récital, Montréal.
4.15—La Fiancée du Commando
5.30—Causerie par R.-A. Benoit.
6.37—Nouvelles.

MERCREDI 19 JUILLET
1.15—Radio-journal.
4.15—La Fiancée du Commando.
5.30—Un homme et son péché
6.37—Nouvelles.

JEUDI 20 JUILLET
1.15—Radio-journal.
3.45—Récital, Montréal.
4.15—La Chanson Française: Dans un coin de ton coeur; Impatience; Rêve de Valse; Lettre retrouvée.
5.30—A être annoncé.
6.00—Quatuor Alouette.
6.37—Nouvelles.

VENDREDI 21 JUILLET
1.15—Radio-journal.
5.30—Un homme et son péché
6.37—Nouvelles.

CBFY, Verchères, P.Q. (Ondes courtes)

SAMEDI 15 JUILLET
11.00—Musique.
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—A communiquer.
12.15—Radio-journal.
12.30—Concert.
1.00—Musique militaire
1.30—Musique.
2.00—Mélodies.
2.30—'Music on Display'
3.00—Intermède.
3.02—Orchestre.
4.00—Intermède.
4.02—Concert.
4.45—Musique.
5.15—Radio-journal.
5.30—Chansonnettes.
5.45—Chronique sportive.
5.50—Intermède.
6.00—Concert estival.
6.30—En marge de l'actualité.
6.45—Chronique sportive.
7.00—Ici, l'on chante.
7.30—Sur le qui-vive.
8.00—Concerts.
8.30—Groupe instrumental.
9.00—Radio-journal.
9.10—Vieux airs.
9.30—Orchestre.
10.00—Musique.
10.15—Musique de danse
10.28—Nouvelles
10.30—Musique.
11.00—Nouvelles.

DIMANCHE 16 JUIL.
11.00—La France Combattante.
11.15—Radio-journal et intermède.
11.30—Chant.
11.45—Musique.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Musique.
12.30—Musique de chambre.
1.00—Récital.
1.30—Quelques scènes des classiques.
1.45—L'assurance-chômage.
2.00—Music Hall.
2.30—Chefs-d'oeuvre de la musique
3.30—Au clavecin.
4.00—Musique.
4.30—Disques.
5.00—Les yeux sur l'Europe.
5.15—Radio-journal.
5.30—Revue des événements de la semaine.
5.45—Chansonnettes.
6.00—Sérénade pour cordes.
6.30—Les gars de la Marine.
7.00—Actualités canadiennes.
7.30—Le trio lyrique.
8.00—"Les Trois Mousquetaires".
8.30—Musique familière
9.00—Radio-journal.
9.15—François Rozet.
9.45—Récital de violoncelle.
10.00—Musique.
10.15—Orchestre, danse.
10.28—Nouvelles.
10.30—Orchestre.
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

LUNDI 17 JUILLET
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Orchestre.
1.00—La femme aujourd'hui.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Les maitres de la musique.
2.30—Nouvelles.
2.33—Music Hall.
3.00—Anne Watt, sopr.
3.15—Musique
3.45—Récital.
4.00—L'Heure du thé.
4.30—Musique.
4.45—Cotes de la Bourse.
5.00—A Radio-Canada.
5.10—Intermède.
5.15—Radio journal.
5.25—Causerie.
5.30—Nouvelles.
5.45—Mélodies du soir.
6.00—Le Père Jovial.
6.15—"Métropole"
6.30—Colette et Roland
6.45—La Fiancée.
7.00—Le défilé de la Victoire.
7.30—Emission politique
8.00—"Le Comte de Luxembourg".
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—'Salute to Mexico'
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—"Saludos Amigos"
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

MARDI 18 JUILLET
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le Réveil rural
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Nouvelles.
1.00—La femme, aujourd'hui.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Chefs-d'oeuvre.
2.30—Nouvelles.
2.33—Music Hall.
3.00—Récital.
3.15—Musique.
3.45—Les artistes de demain.
4.00—L'Heure du thé.
4.30—Musique.
4.45—Cotes de la Bourse.
5.00—A Radio-Canada.
5.10—Intermède.
5.15—Radio journal.
5.25—Causerie.
5.30—Nouvelles franç.
5.45—Musique
6.00—Le Père Jovial.
6.15—"Métropole".
6.30—Romance.
7.00—Les secrets du Dr Morhanges.
7.30—Les contes de chez nous.
8.00—La Marine Royale Canadienne.
8.30—Emission politique
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie de R.-A. Benoit.
9.30—Le Cycle de Bach
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—La Caravane Tropicale.
11.00—Nouvelles.

MERCREDI 19 JUILLET
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Radio-journal.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Nouvelles.
1.00—Le Moulin de la chanson.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Chefs-d'oeuvre.
2.30—Nouvelles.
2.33—Music Hall.
3.00—Chant.
3.15—Musique.
3.45—Orchestre à cordes.
4.00—L'Heure du thé
4.30—Disques.
4.45—Cotes de la Bourse.
5.00—A Radio-Canada
5.10—Intermède.
5.15—Radio-journal.
5.25—Causerie.
5.30—Nouvelles franç.
5.45—Mélodies du soir.
6.00—Le Père Jovial.
6.15—"Métropole".
6.30—Colette et Roland
6.45—La Fiancée.
7.00—Musique du Corps d'aviation.
7.30—Causeries.
8.00—Concert du Chalet
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—Chefs-d'oeuvre du piano.
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—Orchestre.
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

JEUDI 20 JUILLET
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Nouvelles.
1.00—La Femme, aujourd'hui.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Chefs-d'oeuvre.
2.30—Nouvelles.
2.33—Music Hall.
3.00—Stanley Hoban.
3.15—Musique de chambre.
3.45—Récital.
4.00—L'heure du thé.
4.30—Disques.
4.45—Cotes de la Bourse.
5.00—A Radio-Canada.
5.15—Radio-journal.
5.25—Causerie.
5.30—Nouvelles franç.
5.45—Musique
6.00—Le Père Jovial.
6.15—Métropole
6.30—Quatuor Alouette.
7.00—Pourquoi?
7.30—Le Mot s'il vous plait.
8.00—Radio-Carabin.
8.30—Emission politique
9.00—Radio-journal.
9.15—A communiquer.
9.30—Orchestre.
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—Musique.
11.00—Nouvelles.

VENDREDI 21 JUILLET
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie.
12.45—Nouvelles.
1.00—La femme, aujourd'hui.
1.15—Musique
1.30—Chefs-d'oeuvre.
2.30—Nouvelles.
2.33—Music Hall.
3.00—Isabel McEwan.
3.15—Musique de chambre.
3.45—Récital.
4.00—L'heure du thé.
4.30—Disques.
4.45—Cotes de la Bourse.
5.00—A Radio-Canada.
5.10—Chronique militaire.
5.15—Radio-journal.
5.25—Causerie.
5.30—Nouvelles franç.
5.45—Mélodies du soir.
6.00—Le Père Jovial.
6.15—Métropole.
6.30—Colette et Roland.
6.45—La Fiancée du Commando.
7.00—Le Défilé de la Victoire.
7.30—Emission politique
8.00—L'heure de la valse.
8.20—Emission politique
9.00—Radio-journal.
9.15—A communiquer.
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—Concert.
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

Le Crédit Social détient 35 sièges dans l'Alberta

EDMONTON—Les électeurs de l'Alberta voteront à une élection provinciale générale, le 8 août, en même temps que les voteurs de la province de Québec. Le premier ministre E. C. Manning a annoncé que la mise en nomination est fixée au 29 juillet.

Ce sera la seconde élection en temps de guerre en Alberta. Le premier appel au peuple s'est fait le 21 mars 1940, alors que le gouvernement du Crédit Social fut retourné au pouvoir.

Ce sera la seconde élection en temps de guerre en Alberta. Le premier appel au peuple s'est fait le 21 mars 1940, alors que le gouvernement du Crédit Social fut retourné au pouvoir.

La IXe législature a été dissoute, et les chefs de partis ont immédiatement préparé leurs plans pour la campagne électorale.

M. Manning a annoncé que des arrangements seraient pris pour que les membres des services armés de l'Alberta élisent trois hommes ou femmes en service actif, comme députés. Le vote chez les hommes et femmes en service actif sera pris après l'élection du 8 août, mais l'on veut qu'il soit complété assez tôt pour que les députés élus puissent siéger à la prochaine session régulière de la Législature.

Si l'on y ajoute les trois représentants des services armés, la législature passera de cinquante-sept membres à soixante.

Voici la distribution des forces des divers partis au moment de la dissolution des chambres:

Crédit Social	35
Indépendants	17
C.C.F.	1
Crédit Social ind.	1
Travailliste	1
Libéral	1

un siège vacant au siège de Calgary qui élit 5 députés.

Le gouvernement du Crédit Social prit le pouvoir en 1935, et battit un gouvernement des Fermiers-Unis d'Alberta, qui avait été en office durant quatorze ans.

M. Manning a été premier ministre durant un peu plus d'un an. Le premier ministre William Aberhart, fondateur du mouvement du Crédit Social en Alberta, mourut le 23 mai 1943, à Vancouver, et, une semaine plus tard, M. Manning était nommé pour lui succéder. Il devint le plus jeune premier ministre de l'Empire à l'âge de 34 ans.

Echos de la France Combattante

Le cercle St-Boniface et Winnipeg désire être fidèle à sa promesse de ne pas relâcher ses activités, en aucun temps, tant que sa mission ne sera pas achevée, mais doit cependant faire face à l'obstacle des vacances. La cohésion de son enrôlement est interrompue, mais de nombreux contacts individuels sont établis par le déplacement temporaire de plusieurs de nos membres et ces échanges d'idées et sympathies seront bénéficiables à notre cause.

Il n'y a rien de tel que de se rencontrer pour se connaître et s'apprécier. Un exemple!... Votre chroniqueur a eu la bonne fortune d'être délégué au 15ème Congrès de l'Association d'Education du Manitoba, une Organisation plus que méritoire, fonctionnant avec succès depuis 28 ans. Et bien! depuis près d'un demi-siècle de résidence ici, il n'y a rien qu'il ait autant apprécié que ce contact avec l'élite et le casuel, de ce qui représente et forme, en somme, la grande famille française au Canada. Il en fut édifié. Avouons-le, nous, Français, vivons ici, à l'abri, jouissant des bénéfices et privilèges durement acquis pour nous durant deux siècles de lutte sublime et héroïque, par nos frères canadiens-français. Nous sommes sympathiques, il est vrai, mais inconsciemment ignorants de notre dette de gratitude envers eux. Nous ne ferons désormais jamais assez trop pour nous en acquitter.

Ce Congrès fut un exposé de la lutte continuelle et des efforts vigilants nécessités par le maintien de notre foi, de notre langue et de nos droits, et vraiment l'héroïsme n'est pas seulement réservé au champ de bataille. Aucun de nous peut se réclamer de la compétence, érudition et dévotion aux intérêts moraux et matériels de notre race et nation, telles que montrées par les délégués et personnages participant au Congrès. Dans l'ensemble et le détail des délibérations, discours et allocutions, on se réjouissait d'entendre parler un français pur, élégant, d'une éloquence imagée et virile, et bien que profane en la matière, votre chroniqueur était assez ému pour admirer la sincérité, la vertu et ferveur des sentiments exprimés par l'élite de nos représentants du clergé, du corps enseignant, des experts et professionnels laïques membres d'associations diverses. Dans cet auditoire sympathique, imbu d'une cordialité fraternelle et spirituelle, votre correspondant se sentait le plus humble et le plus en besoin d'écouter pour s'instruire et s'inspirer. L'espace manque ici pour rendre hommage et justice aux congressistes et au programme et résolutions du Congrès, mais comme conclusion de ses observations, laissez votre chroniqueur rendre grâce à Dieu et dire merci pour vous à l'Association d'Education du Manitoba pour services rendus et appréciés. Notre foi, notre langue et notre avenir sont en bonnes mains. Désormais, nous ne serons plus ignorants de nos privilèges et encore moins de nos devoirs et à l'avenir nous saurons loyalement collaborer à cette oeuvre nationale.

Devant tant de magnanimité, montrons-nous dignes. Puissants dans le passé pour revivifier nos coeurs et nous inspirer, regardons l'avenir avec courage et conviction. Nous avons une mission à remplir. Dans l'union et la solidarité, nous trouverons la clef de notre survivance et succès. Avec le respect et la pratique des principes inhérents à notre origine nationale, nous aiderons à la libération et restauration de notre Patrie et nous reverrons bientôt une France heureuse et glorieuse, reprenant son rôle de civilisateur. Pensons aux quarante millions des nôtres, là-bas, qui souffrent depuis si longtemps. Ils comptent sur nous. Qu'ils sachent et sentent que nous sommes avec et derrière eux. Pour cela, unissons-nous; joignons les cercles de la France Combattante et collaborons à ses activités.

• • •

Notre valeureux chef et champion, le général de Gaulle, a été honoré à Washington et Ottawa. Il a laissé l'impression que nous anticipions; celle d'un chef, d'un vrai Français, sincère, patriote, sûr de lui-même, de sa cause et de ses droits. Il ne parle pas pour lui-même, mais pour la France qu'il a toujours voulue grande dans l'avenir comme dans le passé. Nous partageons ses idées et nous l'aiderons dans sa mission.

• • •

Pour commémorer notre Fête Nationale, nos membres assisteront à la messe annuelle, au Collège de St-Boniface le dimanche 16 juillet, à 10 h. 30. Un sermon de circonstance sera prononcé par l'éloquent M. l'abbé Pierquin, curé de Laurier. Venez tous.

• • •

N'oubliez pas notre "Tag Day" le samedi 22 juillet. Il faut des dames quêteuses pour Winnipeg, St-Boniface, St-Vital et Transcona. Accordez-nous quelques heures. Si disponibles et volontaires, avisez-nous. Téléphone 97 125 ou 204 567.

C. B.



La Liberté et le Patriote

LA LIBERTE — Fondée en 1913 — Organe des Franco-Canadiens du Manitoba. — WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST — Fondé en 1910 — Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan. — PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED

Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone, 21 817.

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; Europe, $2.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Lendemain de Congrès

Le Congrès de l'Association d'Education du Manitoba qui fut tenu à St-Boniface les 3 et 4 juillet marquera une date dans l'histoire de la survivance du groupe français du Manitoba. Il fut, de l'aveu de tous ceux qui eurent l'avantage d'y prendre part, un véritable succès. Et pourtant en raison de circonstances tout à fait défavorables, nous aurions pu nous attendre au contraire: retards des travaux de la ferme, rationnement de l'essence, difficulté pour les fermiers de se trouver la main-d'oeuvre requise, bref, tout semblait vouloir nuire à la tenue d'un congrès au Manitoba cette année.

Nonobstant toutes ces difficultés l'assistance aux séances fut aussi bonne—sinon meilleure—que les années passées. Ce qui prouve une fois de plus qu'avec un peu d'organisation nous pouvons atteindre de magnifiques résultats. L'intérêt fut soutenu jusqu'à la dernière réunion. Nous n'en voulons d'autres témoignages que la part prise aux discussions par les délégués.

Les cadres restreints d'un article de rédaction ne nous permettent pas de commenter toutes les questions qui furent étudiées lors de ce congrès. D'ailleurs, nous aurons l'occasion d'y revenir au cours de l'année. Comme nous l'a fait remarquer si justement S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface, "le Congrès commence". Il doit se perpétuer comme une réalité vivante durant les deux années qui nous séparent de la prochaine convention qui aura lieu en 1946. Cependant, dès aujourd'hui, nous voulons relever quelques points qui nous semblent plus importants et qui méritent une attention spéciale.

On sait la situation qui fut faite aux Canadiens français du Manitoba en 1916 alors que, poussés par le fanatisme, nos compatriotes de langue anglaise décidèrent de supprimer d'un coup de plume les droits garantis par la Constitution canadienne et acquis par plusieurs années de fidélité scrupuleuse aux lois de la province.

L'Association d'Education est née de cette tempête, mais, contrairement aux mouvements de ce genre, elle y a survécu. C'est que les Canadiens français du Manitoba savaient fort bien que leur action, pour être efficace, ne devait pas se limiter à une année, ou même à quelques années. L'état de choses créé par la fameuse loi persécutrice devait malheureusement se perpétuer durant plusieurs années. Au fait, il dure encore. A la persécution organisée et "légale" il fallait opposer la résistance organisée. C'est ce qui fut fait avec une entente parfaite. Depuis près de trente ans, notre Association s'efforce de corriger par tous les moyens possibles les effets néfastes de la législation de 1916. Elle y a réussi partiellement; cela est suffisant pour qu'elle ait droit à la sympathie et à l'aide de tout l'élément français de la province.

Les séances tenues durant le dernier Congrès auront fourni une autre preuve de l'esprit de solidarité qui existe entre les Canadiens français du Manitoba. Les divergences d'opinions, s'il s'en trouve,—et il n'est que normal qu'il en existe—n'ont jamais fait perdre de vue aux délégués l'objectif principal qu'il faut à tout prix sauvegarder: celui de la préservation de l'enseignement religieux et français chez nous. Aussi ce fut pour tous ceux qui savent élever leurs regards au-dessus des petites difficultés humaines, une vive consolation de constater l'unanimité qui se faisait autour des questions principales après que les divers points de vue avaient été exposés.

Le Congrès aura révélé une fois de plus la détermination de la minorité française de survivre comme groupe religieux et ethnique. La lutte commencée en 1916 sera continuée jusqu'à ce qu'un redressement complet de la situation soit obtenu. D'ici là, l'Association travaillera à corriger le règlement qui fut imposé au groupement français.

Un autre point consolant du Congrès c'est qu'il a révélé d'une façon tangible la soumission de l'élément français à ses chefs ecclésiastiques. L'esprit de critique qui commence à se dévoiler dans d'autres parties du pays est à peu près inexistant chez nous. Cela est tout à l'honneur de nos compatriotes et de ceux qui les ont dirigés.

La situation des Canadiens français du Manitoba n'offre donc pas seulement des sujets d'inquiétude. Cependant, sous peine de sembler exagérer la présence d'un mal dans notre milieu, nous croyons nécessaire de souligner une remarque faite par S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface, à la séance de l'après-midi du 4 juillet. Son Excellence a signalé l'existence d'un danger sur lequel nous n'avons cessé d'attirer l'attention des lecteurs de **La Liberté et le Patriote** depuis deux ans. C'est que notre jeunesse se désintéresse d'une façon inquiétante de l'Association d'Education et des mouvements nationaux. Et ceux-là qui le nient n'ont certes jamais eu à organiser des journées de perception, par exemple, dans nos paroisses. Ils auraient rencontré une apathie inexplicable chez ceux qui, demain, devront prendre en mains les affaires de l'Association dans leur milieu, quand les anciens auront disparu. Il ne nous appartient pas de trouver un remède à cet état de choses, mais c'est notre rôle d'attirer l'attention de ceux qu'intéresse la survivance du groupe français. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point que nous ne faisons qu'effleurer aujourd'hui. Celui qui croit que tout va bien dans le meilleur des mondes est certes trop optimiste.

Les groupements français des autres provinces avaient délégué des représentants à notre Congrès. Il faut les en remercier. Plus que jamais les Canadiens français de tout le Canada doivent être unis. Nos remerciements au délégué du Comité Permanent de la Survivance française en Amérique, M. Adrien Pouliot, à M. Laforest, représentant l'Association d'Education de l'Ontario, à Mgr Maurice Baudoux, délégué de l'A.C.F.C. de la Saskatchewan, à M. le Dr L.-O. Beauchemin et au R. P. P.-E. Breton, O.M.I., de l'Alberta. Tous, chefs de file dans leur province respective, se sont plu à dire que l'Association d'Education du Manitoba était une oeuvre qui ne chômait pas.

L. L.

Une explication, s.v.p.

M. l'abbé J. A. McDonagh, Directeur de la Catholic Church Extension Society, au retour d'un voyage qu'il fit récemment dans l'Ouest, à l'occasion de l'Exposition Missionnaire qui fut tenue à Gravelbourg, écrivait dans le **Canadian Register:**

"The hectic week in which we witnessed the melting process going on in the West, brought us from the French-Canadians of Gravelbourg to the Ukrainians of Yorkton and the Hungarians of Stockholm. It is too late to talk of where the West is heading. It is already there. The provincial school systems, the radio, the talkies, hockey, baseball, the army—all these have decided. **The language and customs will be Canadian of the English-speaking variety. Sporadic resistance to this tide will be a movement against nature.** Our clear duty is to support the bishops in their dynamic efforts to run well ahead of the secular tide—to be the actual pioneers in the rapid formation of a mighty, powerful and unified people."

Nous nous abstenons de commenter le passage de l'article cité plus haut; il a causé un vif émoi et un profond malaise chez les Canadiens français de l'Ouest. Nous préférons attendre que le Directeur de la "Catholic Church Extension Society" explique lui-même le sens de ces lignes qui, à première lecture, paraissent pour le moins étranges. Très respectueusement nous prions M. l'abbé McDonagh de se rendre aux désirs de plusieurs lecteurs du **Canadian Register.**

La Russie nous fait la leçon

Les sociologues catholiques réclament depuis trop longtemps un plan fédéral d'allocations familiales pour ne pas applaudir au projet du gouvernement King qui veut doter le pays d'un système d'aide aux familles nombreuses.

Certes, le plan tel qu'il a été proposé à la Chambre n'est pas sans contenir quelques imperfections. Ainsi il est étrange que le législateur ait cru devoir réduire l'allocation à partir du 5ème enfant. Les familles nombreuses recevraient une aide beaucoup plus appréciable si l'Etat leur versait l'allocation nominale fixée d'après l'âge de l'enfant, sans tenir compte du nombre d'enfants dans la famille. D'autre part, M. Camille L'Heureux signale dans le "Droit" du lundi 10 juillet que l'application du principe du taux décroissant, à partir du 5ème enfant, n'est pas aussi désavantageuse pour la famille nombreuse du petit salarié que l'on serait porté à le croire, après une étude superficielle du projet. "Cette réduction est compensée en partie par le fait que le coût moyen de l'éducation familiale des plus jeunes en leur bas-âge est moins élevé dans une famille nombreuse que dans une petite famille. L'expérience est là pour le démontrer".

La Russie, qui en est revenue de ses expériences communistes, vient d'adopter un plan d'aide aux familles nombreuses qui diffère sensiblement de celui qui est actuellement à l'étude dans notre pays. A certains points de vue, il offre plus de garanties; il reconnait surtout le rôle éminemment précieux que la mère de famille consciente de sa mission est appelée à jouer dans toute société bien organisée. Ainsi l'Etat fera un don de 400 roubles à la famille dès la naissance du 3ème enfant; au 4ème il lui versera la somme de $247. plus une allocation mensuelle de $15.20; au 11ème, il lui donnera $950. et une prime mensuelle de $57. Les versements se continueront jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de 5 ans.

D'autres mesures destinées à exalter le rôle sublime de la mère ont été votées.

La Russie nous tracera-t-elle la voie dans les mesures d'ordre social qui auraient dû, d'ailleurs, être votées par nos gouvernements depuis longtemps?

L. L.

Le coût de la vie

OTTAWA—Le bureau fédéral de la statistique fait rapport que l'indice du coût de la vie, établi sur la moyenne de 1935-1939, accuse un fléchissement de 119.2 le 1er mai à 119.0 le 1er juin, soit une augmentation générale du temps de guerre de 18.1 pour cent.

Dans le domaine des produits alimentaires, on note une diminution de 131.7 à 131.1 causée sans doute par la baisse des prix des pommes de terre, du beurre, des oeufs, des oignons, des choux et des carottes.

La poésie, dans la plus large acception de ce mot, me parait être un rayonnement divin se projetant sur les personnes et sur les choses.

LA CATHEDRALE DE MONTEBOURG

Des ingénieurs américains sont à nettoyer les abords de la cathédrale de Montebourg qui a été pratiquement toute détruire par les bombardements alliés. Les Allemands utilisaient cette magnifique église comme poste d'observation.

Billet du vendredi

Vigny le stoïque

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Alfred de Vigny meurt à soixante et six ans, le 17 septembre 1863. Il succombe à un mal alors mystérieux, probablement le cancer. Avec Hugo, Lamartine, Musset, il est en France l'un des poètes les plus représentatifs de l'ère romantique. L'homme est d'abord soldat. A dix-sept ans à peine, il fait partie de l'escorte de Louis XVIII, sur la route de Gand. Dans le même cortège chevauche Alphonse de Lamartine, de sept ans plus âgé, mais les deux poètes ne se connaissent pas. A la mort de Vigny, Lamartine écrit: "Une belle carrière militaire couronnée par une haute dignité et un grade illustre sous une maison royale, c'était l'idéal de sa vie." A l'époque de Gand, Vigny se sent tout fier de son grade de lieutenant. Blond et mince, les cheveux soyeux et longs, les yeux bleus, il porte crânement l'uniforme rouge d'officier de la Maison du Roi. A ce moment de sa vie, note Fortunat Strowski, il avait une expression gracieuse et maligne, qui se tourna plus tard en réserve et en mélancolie. Ce dernier trait tient sans doute à l'influence de sa mère, qui lui avait donné une éducation sévère, ne transigeant en rien avec les principes. Royaliste par tradition de famille, vivant dans le souvenir de l'ancien régime et le regrettant, il n'accepte pas l'esprit des temps nouveaux. Après l'Empire et les Cent-Jours, il se reprend à espérer. Cela ne durera pas longtemps. Triste et désabusé, brisé par la vie, il se retirera plus tard dans son domaine du Maine-Giraud, en pays angoumois. Il y passera trente ans à soigner sa femme malade, cette Lydia Bunbury épousée à Pau, le 3 février 1825. Avec son mariage se termine sa carrière militaire.

★

On retrouve cette belle figure de Vigny dans la biographie,—essai de portrait psychologique,—que lui consacre Bertrand de La Salle, rééditée à Montréal. (1) Vigny naît à Loches le 27 mars 1797, fils d'un homme qui eût pu être son grand-père, Léon-Pierre de Vigny, et de Marie-Jeanne-Amélie de Baraudin. Trois enfants viennent avant Alfred, qui meurent en bas âge. On imagine la tendresse dont entoure son dernier-né le vieillard, rendu à demi paralytique par les blessures reçues au service de Louis XV. A l'exemple de son père, l'enfant devenu jeune homme ambitionne une carrière dans les armes. Il y connaît un certain succès et des déboires, qu'il évoquera dans **Grandeurs et servitudes militaires.** Lieutenant à dix-sept ans, capitaine à vingt-six, il vit d'abord de garnison en garnison. Il se marie à vingt-huit ans et s'installe dès lors à Paris. Sa femme est fille d'un Anglais excentrique, sir Hugh Mills Bunbury. Beau-père et gendre ne s'entendront jamais. Vigny commence d'écrire jeune, s'intéressant en même temps aux armes et aux lettres. En un temps où la tendance est à l'épanchement, aux confidences, aux confessions, il se replie sur lui-même. Il est discret, concis, hautain. Dans le monde romantique, il fait vite figure de penseur et de pessimiste. Son vers dépouillé, classique, sans enflures comme celui de Hugo, annonce déjà la poésie moderne. "Il a apporté, écrit de La Salle, un message que personne de son temps ne peut tout à fait comprendre, que lui-même ne saurait d'abord tout à fait concevoir sans doute, mais d'où va procéder un siècle de poésie renouvelée." Sur la fin de sa vie, malade, il reçoit chez lui Baudelaire, et les deux poètes se comprennent comme des frères jumeaux.

★

En raison de la maladie de sa femme, la vie sentimentale de Vigny est fort triste. On lui connait quelques liaisons, qui ne lui apportent que de l'amertume. A l'automne de 1838, il décide d'abandonner le monde. Il se réfugie dans la gentilhommière du Maine-Giraud, en Charente, que lui a léguée la chanoinesse de Baraudin, soeur de sa mère. S'il s'en échappe de temps à autre, pour un voyage à Londres ou de courts séjours à Paris, il y passe dans l'ensemble le reste de ses jours. Il ne s'y plaît guère, se résigne cependant à son sort. La petite tourelle, au-dessus de la porte d'entrée de sa demeure, devient sa tour d'ivoire. Solitaire depuis sa jeunesse, il l'est plus que jamais. Il souffre sans se plaindre, en silence. "Devenu un homme mûr, écrit Paul Fort, ne voyant plus dans la femme que la trahison, dans la nature que l'indifférence... il s'est réfugié dans un stoïcisme infiniment fier, mais désespéré." L'état de sa femme s'aggrave, et pendant trente ans il la soigne avec un inlassable dévouement. On connait la finale de **La mort du loup,** l'une de ses plus belles pièces:

Fais énergiquement ta longue et lourde tâche,
Dans la voie où le sort a voulu t'appeler,
Puis après, comme moi, souffre et meurs sans parler.

Vigny tout entier revit dans ces vers. Malgré sa philosophie rationaliste, qui l'a éloigné de la pratique religieuse et de Dieu, il meurt dans la foi de ses pères. Quinze jours avant la fin, il reçoit la visite de l'abbé Vidal, curé de Bercy, un vieil ami. Le prêtre lui donne l'absolution et le poète dit: — "Ah! monsieur l'Abbé, quelle bonne action vous venez de faire."

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

(1) Editions Variétés.

L'ALBERTA DANS UNE SITUATION DIFFICILE

CALGARY — La conférence de l'Alberta sur la lutte contre les maladies vénériennes demande, dans une résolution l'établissement de cliniques d'observation et de maisons de détention combinées pour y garder et y traiter les filles contaminées.

Le docteur Harold Orr, d'Edmonton, directeur de la division de la santé sociale, a déclaré que le service de l'hygiène est fort inquiet concernant le sort de 51 filles souffrant de maladies vénériennes et détenues dans un hôpital pour y être traitées. Le docteur Orr a expliqué que ces malades ne seront remises en liberté que lorsqu'elles seront guéries.

Noël Bernier

Le poète a dit que "ceux-là que Dieu aime, meurent jeunes": jeunes dans la fraicheur continue de leur idéal; jeunes dans la verdeur de leur pensée. C'est cette parole du poète qui nous est venue, en apprenant que l'ami de tant de belles choses n'était plus. La mort qui l'a cueilli en pleine maturité l'aura trouvé fidèle à ses origines, montant la garde auprès des choses qu'il a toujours révérées, dans la cité qu'il a toujours aimée:

Heureux ceux qui sont morts
pour leur âtre et leur feu,
Et les pauvres honneurs des
maisons paternelles,

a dit Péguy.

Ce qui frappait davantage chez Noël Bernier c'était l'ensemble harmonieux de la vie. Le culte du beau s'alliait chez lui à la mesure, le protégeant d'un dilettantisme sec et égoïste; son goût inné pour la splendeur de la forme était tempéré d'un sens chrétien profond. Disons plus: son intellectualisme et son respect de la beauté étaient baignés d'une lumière limpide et sereine, celle des nuits d'étoiles qui nous montrent le ciel. La fidélité aux choses de l'esprit n'a fait que fortifier sa foi en l'ordre divin et inspirer son adhésion à la primauté du spirituel. Ruskin eut aimé ce fin lettré, ce "désireux d'amour lointain", resté fidèle à ses convictions d'étudiant et capable d'allier le culte du beau et de la forme à l'ordre et la discipline de Dieu.

Les services que Noël Bernier nous a rendus sont multiples. Il incarnait si bien la vieille et traditionnelle culture chrétienne et française que de plus en plus nous nous tournions vers lui dès qu'il fallait faire entendre une voix plus autorisée. C'est ainsi qu'on trouvera son nom associé à presque tous nos mouvements sociaux et culturels des trente dernières années et plus. Il était rare qu'il refusait alors son concours. Il se préparait avec diligence, amassant les matériaux, bâtissant puis ciselant avec soin jusqu'à ce que l'oeuvre présentât un tout harmonieux et beau, symbole de sa propre vie. Il nous servit encore au sein de nos associations nationales, alliant une grande sûreté de jugement à un sens profond de justice et d'équité.

Dans les dernières années de sa trop courte vie, alors que le cercle allait bientôt se refermer, il s'était tourné avec une prédilection spéciale vers le passé et avait voué un amour particulier à notre petite histoire locale, y découvrant des grandeurs insoupçonnées. Il semblait aimer à y errer, voyageur intelligent et consciencieux, pour y retrouver la figure des choses d'autrefois et la mettre en relief avec le visage changeant de celles d'aujourd'hui. Encore ici ce n'était pas le dilettante égoïste qui parlait, mais le défenseur de nos valeurs qui examinait les facteurs nouveaux et en montrait les dangers, non sans confiance toutefois, car il était suffisamment averti des choses humaines pour croire à la pérennité des institutions, sinon à celle de ceux qui les combattent ou même les défendent.

Là où Noël Bernier excellait c'était à l'évocation de ses propres souvenirs. Il avait vécu l'époque où les grands changements s'opérèrent avec une rapidité déconcertante, et ses yeux d'enfant en étaient restés remplis. Il avait vu évoluer sur la petite scène de sa ville natale une foule d'hommes nouveaux, énergiques et entreprenants. Aux soirées de la Société Historique, — qu'il a toujours aimée et soutenue — il nous fit passer des heures délicieuses à faire revivre les hommes et les choses d'autrefois. Il y mettait un esprit, une verve inlassables et le tout était parsemé de remarques profondément humaines. Peut-être quelque jeune auditeur d'aujourd'hui dira-t-il, lui aussi, dans une quarantaine d'années, l'impression profonde créée en lui par ces causeries sur "le vieux St-Boniface". On devait déjà à M. Bernier "Fannystelle", excellent volume, remarquable par la forme et l'agencement de la matière. Nous savons qu'il rêvait d'autres publications et qu'il eût donné encore mieux. Puis ce fut la série d'articles parus dans *La Liberté et le Patriote* sur le St-Boniface d'autrefois. Toujours et partout on le retrouvait: soigneux, consciencieux, impeccablement juste et honnête.

On pourrait dire encore bien des choses sur Noël Bernier, l'homme et l'individu. Son extrême courtoisie, sa politesse exquise, et encore et partout, cette grandeur d'âme qui le rendait incapable de quelque bassesse que ce fût. On pourrait signaler sa fierté et sa profonde dignité, — encore ici on sentait que toutes ces belles choses provenaient de sa foi limpide et profonde, où au moins en étaient inspirées. Il était en plus un humble et un timide. Ce fut sans doute la raison pour laquelle il ne reçut jamais de décorations honorifiques ni de titres officiels, malgré les services éminents qu'il a rendus. Il eut cependant à un très haut degré le respect universel et la fidèle amitié de tous ceux qui eurent le bonheur de le connaître. Ajoutons qu'il fut merveilleusement secondé et appuyé par l'admirable compagne de sa vie qui le soutint de son affection et de son dévouement jusqu'à la fin. Il y avait là aussi, on le sentait, harmonie parfaite et entente complète dans les buts à atteindre comme dans la manière. A elle aussi nous sommes profondément redevables.

Antoine d'ESCHAMBAULT, ptre,
Président de la Société
Historique de St-Boniface.

Allocations familiales et divorces en Russie

MOSCOU—Le Soviet suprême, dans un décret pour resserrer la vie familiale, a rendu les divorces plus difficiles à obtenir et a augmenté son aide aux familles nombreuses, donnant un montant de $950 pour le onzième enfant, plus une pension mensuelle de $57.

L'aide de l'Etat commence au troisième enfant. Ce décret, qui a causé une sensation en Russie, crée également des honneurs pour les mères, le plus haut étant la mère "héroïne", femme qui a dix enfants et plus.

GENEVE—Au début de l'année 1944, il y avait 70,493 réfugiés en sol suisse. Cet afflux de réfugiés pose au pays de nombreux problèmes politiques et économiques. La Confédération suisse a dépensé jusqu'ici pour l'entretien de ces réfugiés une somme de 22.3 millions de francs environ. Ne sont pas comprises dans cette somme les prestations très élevées des organisations privées d'entr'aide.

"On Our Conscience"

Le **Free Press** hait Franco et l'Espagne catholique. Celui qui connait les opinions de ce journal en matières religieuses et surtout sa haine, parfois voilée, mais toujours existante, de tout ce qui est catholique, ne s'en surprend pas.

Le journal de feu M. Dafoe s'obstine à écrire que durant les tristes années de la guerre civile de 1937 et 1938 le soi-disant régime républicain de l'Espagne représentait d'une façon indiscutable les volontés du peuple espagnol. Franco est un usurpateur, un fasciste, un traitre, qu'il faut déloger de son poste le plus tôt possible, pour mettre à sa place quelque chef communiste espagnol actuellement réfugié au Mexique, et qui continue en Amérique une sale besogne de propagande rouge.

Il y avait déjà quelques semaines que le journal de Winnipeg qui se prétend le défenseur de la liberté religieuse et de l'égalité des droits, n'avait pas déversé dans ses colonnes sa haine morbide envers le chef du gouvernement espagnol. Une occasion s'est présentée; il l'a saisie et a servi à ses lecteurs l'articulet au titre significatif "On Our Conscience" dont nous citons quelques extraits:

"The continuing prosperity of Franco, the bloody dictator of Spain, rests uneasily on the conscience of the United States. While for military reasons, the United States' Government has refused to break entirely with the Spanish butcher, the issue of Justice involved here will not be down.

"Unfortunately, for reasons which he considers sound, Mr. Churchill, while denouncing Mussolini in these terms, has found it necessary to praise Mussolini's cheap and gaudy imitator in Madrid. In the end no praise will save him from his own people, from the resurgent democracy of Europe and from the conscience of the United Nations."

Les Américains, gens pratiques et peu scrupuleux s'il en fut jamais, ne doivent pas être troublés outre mesure dans leur conscience de ce qu'ils ont refusé d'accéder aux demandes des communistes de leur pays qui réclamaient que les Etats-Unis se rangent officiellement du côté des Rouges durant la guerre civile espagnole.

"Certains pensent que notre politique étrangère envers l'Espagne s'exprime le mieux dans des caricatures grossières contre le général Franco. Il y a vraiment plus que cela dans ce problème. **Je n'ai aucun respect pour ceux qui trouvent habile et même amusant d'insulter et d'outrager le gouvernement de l'Espagne...** L'Espagne, d'ailleurs a droit à notre gratitude pour être restée hors de la guerre", disait l'hon. W. Churchill dans un discours prononcé à la Chambre anglaise au mois de mai dernier.

Nous nous rangeons volontiers du côté de M. Churchill et nous adressons aux rédacteurs du **Free Press** les remarques que l'homme d'état anglais faisait aux dénigreurs de Franco: "Nous n'avons aucun respect pour ceux qui trouvent habile et même amusant d'insulter et d'outrager le gouvernement de l'Espagne."

"Fools rush in where angels fear to tread", écrivait le **Free Press** le 12 juin dernier en parlant de ceux qui avaient critiqué Churchill pour avoir reconnu le gouvernement Badoglio. Nous craignons qu'il n'ait à s'appliquer ces mêmes paroles dans la critique qu'il fait de l'Espagne.

Si le **Free Press** voulait être juste, il critiquerait de la même façon la Turquie et la Suède qui n'ont jamais discontinué leur aide à l'Allemagne et au Japon. Mais c'est là le moindre souci des rédacteurs du journal de feu M. Dafoe. D'autres préoccupations les obsèdent. Elles ne sont pas inconnues de leurs lecteurs.

L. L.

Vient de paraître

Poésies choisies

d'Alfred de MUSSET

Ce livre est toute sa jeunesse;
Je l'ai fait sans presque y songer...

Tous les vers de Musset, qu'on retrouvera dans les "Poésies choisies", publiés dans l'élégante collection "A l'enseigne des muses", des Editions Bernard Valiquette, gardent en effet, la fraîcheur d'une jeunesse que le temps a laissée intacte. Musset qui fut l'enfant terrible du romantisme, a su s'affranchir de toutes les contraintes d'une école pour n'écouter que son coeur. Et c'est pourquoi son chant est si pur et sa poésie sans rides. Son évidente sincérité, la grâce de son génie, l'élégance nonchalante de ses attitudes, tout cela reportera tous les amants de la poésie vers leur jeunesse, dont Musset fut le compagnon, le confident et l'interprète.

Alfred de Musset vécut la vie d'un bohème presque toute sa vie. Après les premières années d'une jeunesse éblouissante et orageuse, où la gloire et l'amour lui souriaient, il a connu à la suite d'une aventure éclatante avec George Sand, les détresses de l'amour qu'il a traduites dans ses "Nuits" immortelles.

La musique de ses vers en les noms de Ninette ou Ninon s'embrouillent avec tant de grâce et de spontanéité, est sans égale et d'un ton unique dans la littérature française dont Musset incarne si bien le génie.

Le volume "Poésies choisies" d'Alfred de Musset, paraît dans la collection "A l'enseigne des Muses" des Editions Bernard Valiquette, où l'on retrouvera, sous une présentation luxueuse, dans une typographie soignée, les "Oeuvres complètes" d'Arthur Rimbaud, les "Poésies choisies" de Victor Hugo, les deux premiers tomes des "Oeuvres" de Paul Verlaine (Poèmes saturniens, fêtes galantes, la Bonne Chanson, Sagesse). Dans cette collection également paraîtra prochainement une "Anthologie de la poésie française", en 5 volumes. Chaque volume se vend $1.00 ($1.10 par la poste) chez l'éditeur, 1420, rue St-Urbain, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies.

Les familles nombreuses

Le gagnant du prix "Prince de Galles" dans la province de Québec est M. Gérard Nadeau, le benjamin d'une famille de douze enfants.

La propagande mensongère des apôtres de la limitation des naissances trouve dans ce fait un démenti éclatant. Elle veut faire croire aux badauds que s'ils ont trop d'enfants ceux-ci risquent fort d'être moins bien doués. La quantité diminuerait la qualité.

Or, le gagnant du prix "Prince de Galles" est joliment bien doué. Il doit, en effet, concourir avec des centaines d'autres jeunes gens fréquentant d'autres collèges et venant de milieux tout à fait différents.

Cependant le gagnant, cette année, est le benjamin d'une famille de douze enfants. Comme le fait remarquer M. Louis-Philippe Roy dans l'**Action Catholique** de Québec "limiter volontairement la famille pour la seule raison que la quantité diminue la qualité, c'est une absurdité".

L'idiotie se rencontre chez les fils uniques, tout comme le génie n'est pas rare dans les familles nombreuses.

L. L.

Savoir consoler est la récompense magnifique que Dieu accorde ici-bas à ceux qui ont *beaucoup* et *bien souffert*: ne semble-t-il pas les associer à une de ses plus belles prérogatives?...

SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

S. Exc. Mgr l'Archevêque Coadjuteur est allé faire la visite pastorale d'Atikokan et des missions des environs. Monseigneur visitera aussi les paroisses de cette partie de l'Ontario.

• • •

Vendredi de cette semaine a lieu à l'Archevêché une réunion des prêtres de langue française du Manitoba en vue du projet de construction d'un poste radiophonique français.

• • •

Le R. P. Litowski, curé de Ladywood, doit célébrer son vingt-cinquième anniversaire de prêtrise à Ladywood, dimanche prochain, le 16 juillet.

A la cathédrale

Fête patronale

Dimanche dernier a eu lieu la solennité de S. Boniface, patron de notre ville et du diocèse. Le sermon de circonstance a été donné par le R. P. L. Mailhot, S.J., recteur du Collège. S. Boniface a été choisi comme patron de la petite mission de la Rivière-Rouge en 1818 par Mgr Provencher. Mgr Plessis avait une grande dévotion pour les deux grands missionnaires, S. François-Xavier et S. Boniface, et les deux premières chapelles de la mission, à Pembina et ici, furent nommées d'après ces deux titulaires.

Terrains de jeux

Les terrains de jeux se sont ouverts cette semaine, au Parc Provencher pour les garçons et à l'Institut Collégial pour les filles. On prend soin des enfants à partir de 9 heures du matin jusqu'à 11 h. 30 et de 1 heure à 4 heures de l'après-midi.

Pique-nique de la chorale

Dimanche prochain, le 16, aura lieu le pique-nique annuel de la chorale. Il n'y aura pas de grand'messe à 11 heures, vu l'absence des chantres. La chorale se rendra en pique-nique à Albert Beach, sur le lac Winnipeg.

Messe pour les Français

L'Union Nationale Française fera célébrer une messe spéciale dimanche prochain le 16, à 10 h. 30, dans la chapelle du Collège. Mgr M. Kessler, V.G., célébrera le Saint Sacrifice, et le sermon de circonstance sera prononcé par M. l'abbé Maurice Pierquin, V.F., curé de Laurier.

LONDRES—Lord Halifax, ambassadeur britannique aux Etats-Unis et membre du cabinet de guerre anglais, a été créé comte de Halifax.

Il a été créé comte le jour de la fête du roi d'Angleterre.

Un Comité sera constitué pour le centenaire Riel

Un Comité, formé par les principaux représentants de l'Union Nationale Métisse et des présidents de nos diverses associations nationales, est à se constituer dans le but de commémorer le centenaire de naissance de Louis Riel. Comme on le sait, c'est à St-Boniface, le 24 octobre 1844, que Riel naquit. Le but du Comité est de souligner cet événement d'une manière appropriée. Les grandes lignes de la célébration sont à se préciser. Il est déjà décidé qu'on dévoilera une plaque commémorative qui sera placée sur la cathédrale de St-Boniface.

Il y aura aussi messe spéciale avec prédication.

• • •

Une assemblée générale des membres du Comité a été fixée pour le 23 juillet à 2 heures à l'Archevêché de St-Boniface. Ce centenaire, faisant suite à celui des Soeurs Grises, est de nature à susciter un très grand intérêt. Nous devons à la mémoire de Riel de célébrer cet anniversaire avec toute la dignité et l'éclat voulus. Le premier pas que l'on fera pour cette célébration sera la présentation du portrait du chef métis et son premier Conseil (avant la formation du gouvernement provisoire) qui se fera dimanche prochain au chef du Cabinet, l'honorable M. Garson, à l'occasion du pique-nique des Anciens du Manitoba à Lido Plage. Ce portrait doit être pendu aux murs du Parlement. M. l'abbé A. d'Eschambault, président de la Société Historique de St-Boniface, fera cette présentation.

A LA GROTTE DE N.-D. DE LOURDES

Dimanche prochain, le 16 juillet, il y aura bénédiction du St-Sacrement à la grotte de Lourdes de la paroisse du Sacré-Coeur des Belges, suivie de la procession aux flambeaux.

• • •

Le dimanche 23 juillet aura lieu le pique-nique annuel sur le terrain de l'église.

• • •

Tous les samedis matins la messe est célébrée à 8 heures.

Baptêmes

Le 28 juin — Carol-Rose-Pauline, née le 22 mai, fille dArthur-Joseph-Lucien Bélanger et de Caroline-Wilina Banash, de Winnipeg. Parrain, Joseph-Rosario Marion; marraine, Mary Bay.

Le 1er juillet — Norman-Laurent-Joseph, né le 17 juin, fils de Léon Huard et de Clémentine Fraser. Parrain, Laurent Fraser; marraine, Léa Delvaux.

Le 2 juillet—Léo-Jean-Joseph, né le 21 juin, fils de Maurille Chabidon et d'Adrienne Miron. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Chabidon.

Le 2 juillet—Joseph-Edouard-Roland, né le 15 juin, fils de Philippe-L. Coutu et d'Orize Perron. Parrain et marraine, M. et Mme James Simpson.

Le 2 juillet—Marie-Olive-Marcelle, née le 20 juin, fille d'Olivier Véroneau et d'Irène Létourneau. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Létourneau.

Le 2 juillet — Marie-Irène-Rachelle, née le 20 juin, fille d'Olivier Véroneau et d'Irène Létourneau. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Léger.

CANDIDAT



M. E.-R. Gagnon, de St-Boniface, fut choisi la semaine dernière pour briguer les suffrages comme candidat de la C.C.F. dans le district électoral fédéral de St-Boniface. Né à St-Jean-Baptiste en 1897, M. Gagnon habite St-Boniface depuis 1899. Il fait partie de la brigade des incendies depuis 1920.

Il est secrétaire-trésorier de la Fédération des employés de la ville de St-Boniface, et secrétaire du Comité des employés publics.

Pique-nique de la chorale des Dames de Ste Anne

Mercredi dernier, la Chorale des Dames de Ste-Anne se rendit à un pique-nique, au parc Kildonan. Ce pique-nique fut organisé par la directrice, Mme Napoléon Senez.

Un autobus spécial conduisait les dames et leurs enfants au parc. Dans le cours de l'après-midi il y eut jeux et courses pour les jeunes et pour les mamans se sentant jeunes encore.

Après le souper nous avons eu le plaisir d'entendre "Hormidas" (Mme Jean Trudeau) "et sa bonne vieille" (Mme Jean Poitras) dans un chant comique. "Les querelles des vieux" rendu avec beaucoup d'art et avec costumes appropriés. Nos félicitations à Mme Trudeau qui a su si bien personnifier "Hormidas". Rien n'y manquait pas même "la pipe et le bon tabac canayen".

A Mme Poitras, sa trop timide compagne, vont aussi nos félicitations.

Cette petite comédie nous valut un auditoire sur lequel nous n'avions pas compté.

Puis toutes bien installées nous clôturions cette agréable journée par des chants canadiens qui attirèrent aussi des "pique-niqueurs" étrangers qui, sans nous comprendre, sans doute, semblèrent apprécier nos chants.

Nos remerciements bien sincères à notre dévouée organisatrice.

La secrétaire de la Chorale.

Exposition de travaux d'art domestique

La Société d'Enseignement Postscolaire tiendra, encore cette année, une exposition locale d'art domestique et de photographie. La Section Photographique est organisée par l'Amicale Photographique, sous la direction de MM. Henri Lane et Maurice Prud'homme. La section des arts domestiques et notamment du tissage est sous la direction de Mlle Marie-Louise Boily, directrice des Cercles de Fermières au Manitoba français.

Le tissage comprendra plusieurs variétés d'objets confectionnés par les tisseuses manitobaines. Prière d'indiquer si l'on s'est servi de laine domestique, et le nom de la personne qui a tissé cette laine. S'il y a des objets que l'on veut vendre, indiquer le prix de l'objet.

L'exposition commence cette semaine et durera tout le mois de juillet. A la fin de l'exposition, les objets faits durant le cours de juillet par des élèves du cours seront ajoutés aux autres. Des prix seront donnés pour divers genres de travaux et il y aura un prix paroissial pour le meilleur groupe. Nous désirons faire de cette exposition locale un succès.

Assemblée du Crédit Social

"Nous n'avons pas besoin de partis", a déclaré M. Paul Prince, lundi soir, à la salle du Cercle Ouvrier. "Nous avons besoin d'une autre conception de la politique et d'une réorganisation générale de l'ordre politique". Les partis sont une source de division et ils engendrent la course au pouvoir et la spéculation sur le vote. "Avec les partis le peuple perd sa réelle liberté: il ne peut choisir que ce qu'on lui offre, et il n'a plus le choix sur ce qu'il peut faire. La preuve indéniable de la nocivité du régime parti est bien le chaos actuel".

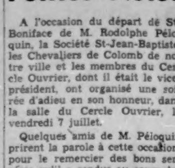
M. P. Prince dit que le projet d'allocations familiales, tel que proposé par notre gouvernement, ne répond pas au concept chrétien des allocations familiales telles qu'exposées et voulues par nos papes.

L'autre orateur de la soirée était M. A. Allaire qui parla sur l'importance et la nécessité de l'éducation des adultes sur les problèmes économiques.

M. François Mahé présidait l'assemblée.

(Communiqué)

Petites Notes



A l'occasion du départ de St-Boniface de M. Rodolphe Péloquin, la Société St-Jean-Baptiste, les Chevaliers de Colomb de notre ville et les membres du Cercle Ouvrier, dont il était le vice-président, ont organisé une soirée d'adieu en son honneur, dans la salle du Cercle Ouvrier, le vendredi 7 juillet.

Quelques amis de M. Péloquin prirent la parole à cette occasion, pour le remercier des bons services qu'il a rendus au cours des nombreuses années où il fut paroissien de St-Boniface, et pour lui offrir leurs voeux de succès dans sa nouvelle sphère d'activités.

• • •

Noces de cristal

A l'occasion du 15ème anniversaire de mariage de M. et Mme Edouard Lambert, un groupe de parents—au nombre de 17 environ — des familles Lambert et Toupin, se sont réunis à la demeure des jubilaires, 511, rue Ritchot, le samedi soir 8 juillet, pour leur offrir leurs voeux et leurs félicitations.

Les quatre fils de M. et Mme E. Lambert présentèrent un joli bouquet de fleurs à leurs parents. De jolis articles de verrerie furent offerts aux héros de la fête par les parents réunis.

• • •

M. et Mme Aimé L'Heureux et leur fils, Philibert, ainsi que Mme E. Turenne sont de retour d'un voyage à Walhalla, Dakota Nord, où ils ont rendu visite à leurs parents et amis.

• • •

Mlle Antoinette Baril est partie jeudi dernier pour la province de Québec, où elle passera une vacance de deux mois.

En route elle s'est arrêtée à Ottawa voir sa nièce, Mlle Carmelle Baril.

• • •

En l'honneur de Mlle Lydia Cadoreth dont le mariage aura lieu demain, un groupe d'amies lui ont organisé un shower à la résidence de ses parents, 455, rue de la Morénie, le mercredi soir 12 juillet.

Un corsage de roses et un magnifique cadeau furent offerts à Mlle Cadoreth.

On comptait une quarantaine d'invitées.

• • •

M. Rodolphe Péloquin, de 537, rue Langevin, et sa fille, Alice, nous ont quittés le mardi 11 juillet pour aller résider à Windsor, Ont. Ils feront un arrêt à Détroit, Mich.

Mme Péloquin ira les rejoindre plus tard.

• • •

Mme Léonard Dubé (Joséphine Gallant) et sa fillette, Elaine, sont reparties la semaine dernière pour Vancouver, C.B., après avoir passé un mois chez Mme Angéline Gallant, mère de Mme Dubé.

• • •

M. et Mme Liguori Dorge qui demeuraient à St-Boniface, sont partis il y a environ un mois pour demeurer à Windsor, Ont.

• • •

Le samedi soir 8 juillet, un groupe de parents de M. Rodolphe Péloquin se réunirent à sa résidence pour une soirée-surprise, à l'occasion de son départ pour l'Ontario. Environ 30 personnes vinrent saluer M. Péloquin et lui offrir leurs voeux.

• • •

Mlle Marie-Jeanne Baril est partie mercredi dernier avec M. et Mme Jos. Savoie, de Brandon, pour Clear Lake, où elle passera deux semaines.

• • •

M. et Mme Antoine Landry (Lucienne Dussault), de Mariapolis, étaient de passage à St-Boniface à l'occasion du baptême de la fillette de M. et Mme René Dussault, dont ils furent parrain et marraine.

• • •

Mlles Lucille Rémillard et Roseline Gallant ont reçu Mlle Marguerite McArthur à un goûter (buffet lunch) au Café Waldorf, le mercredi 5 juillet, à l'occasion de son mariage avec M. Alfred Landry, qui fut célébré le mardi 11 juillet.

La table était décorée d'oeillets de diverses teintes.

Des articles de toile et un corsage furent offerts à Mlle McArthur.

Environ 32 invitées étaient présentes.

• • •

Le lundi soir 10 juillet, Mlle Régina Toupin fut l'invitée d'honneur à un dîner servi chez Moore's, à l'occasion de son mariage qui eut lieu le mercredi 12 juillet.

Mmes Marcel LeGoff, Edgar Fourneaux et Mlle Charlotte Meunier organisèrent cette réception intime.

Un corsage d'oeillets roses fut offert à Mlle Toupin. On lui présenta aussi deux chandeliers en argent ainsi qu'un vase de fleurs en argent.

35 invitées prirent part à ce dîner.

• • •

Mlle Anna Baril est partie pour Banff dernièrement. A son retour, elle s'arrêtera à Edmonton chez sa soeur, Mme Albert Kérouac.

• • •

Mme Robert Lemieux, accompagnée de ses deux fils, Ronald et Norbert, de Somerset, est venue rendre visite à sa mère qui demeure à St-Boniface. Durant son séjour à St-Boniface, Mme Lemieux ira voir ses parents et amies de Winnipeg.

M. et Mme Albert Tanguay (Louisa Pilon) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon, né le vendredi 7 juillet. Parrain et marraine, M. Maxime Muloin et Mme H. Restiaux (Hélène Tanguay), oncle et tante de l'enfant.

• • •

Mlle Agnès Dufault est arrivée de Prud'homme, Sask., le vendredi 7 juillet. Elle est venue saluer son frère, l'aviateur Wilfrid Dufault, avant le départ de ce dernier pour l'Est.

Mlle Dufault est restée quelques jours chez sa mère, Mme A. Dufault, de 218, boulevard Dollard, et le mardi soir 11 juillet, elle est retournée à Prud'homme.

• • •

Shower

A l'occasion du prochain mariage de Mlle Thérèse Desautels, Mlles Mathilde Clément et Marguerite Masson ont organisé un shower d'ustensiles de cuisine à la résidence de Mme N. Desautels, 145, rue Bertrand, le mardi soir 11 juillet.

En plus des cadeaux, un corsage fut présenté à la future épouse.

Il y eut environ 30 invitées.

• • •

Mlle Louise Chenard, de St-Pierre, est en visite à St-Boniface chez Mlle Bernice Bransfield.

• • •

M. et Mme Georges Labossière, de Somerset, sont arrivés le vendredi 7 juillet pour assister au mariage de leur nièce, Mlle Bella Lafrenière, qui eut lieu le lendemain.

• • •

Une douzaine de membres de l'Amicale Photographique sont allés en excursion par bateau à East Selkirk, le samedi après-midi 8 juillet. Ils ont pris le souper là-bas et sont revenus par bateau, également.

• • •

Mlles Bernice Bransfield et Marcelle Bérubé sont de retour de St-Pierre où elles ont passé une semaine chez Mme Chénard.

• • •

M. Pierre Lafrenière, de Fort Frances, Ont., est venu assister au mariage de sa filleule, Mlle Bella Lafrenière, qui fut célébré le samedi 8 juillet.

BLESSE

M. et Mme Arsène Millier, autrefois de St-Boniface, ont reçu la nouvelle le dimanche 9 juillet, que leur fils, le soldat Valmore-Lucien Millier, des "Winnipeg Grenadiers", a été blessé en France le mardi 4 juillet dernier.

Le soldat Millier s'est enrôlé au mois de juin 1943. Il fut stationné au camp Shilo et de là il partit pour l'Angleterre en avril 1944.

Mariages

PAQUIN-MILLIER

Le mariage de Mlle Yolande Millier, fille de M. et Mme Arsène Millier, avec le soldat Jean Paquin, fils de M. et Mme Frédéric Paquin, fut célébré le samedi matin 8 juillet, à 8 heures, en la cathédrale de St-Boniface.

M. l'abbé A. d'Eschambault officia.

La mariée, accompagnée de son père, portait un ensemble deux-pièces blanc, et un chapeau blanc. Elle avait un corsage de roses Talisman.

La fille d'honneur était Mlle Claire Millier, soeur de la mariée, et M. Lucien Paquin, frère du marié, agissait comme garçon d'honneur.

Mlle Millier portait un costume bleu pâle et un bouquet de fleurs.

Après la messe, une réception eut lieu chez les parents du marié, M. et Mme Frédéric Paquin, 214, rue Berry.

M. et Mme Jean Paquin résideront à 412, rue Sherbrook, Winnipeg.

• • •

LETIENNE-LAFRENIERE

La samedi 8 juillet, à 9 heures, avait lieu le mariage de Mlle Bella Lafrenière, fille de M. et Mme C.-P. Lafrenière, avec M. Claude Létienne, fils de M. et Mme Emile Létienne.

La mariée, accompagnée de son père, était revêtue d'une longue robe de satin blanc broché, avec jupe ample. Son voile court était retenu par une petite couronne de fleurs blanches.

Elle portait au cou une petite croix dorée garnie de perles, que sa mère avait portée le jour de son mariage. Elle tenait un bouquet composé de roses, de pois de senteur et de "baby's breath".

Mlle Anna Lafrenière, soeur de la mariée, était fille d'honneur, et M. Claude Joyal, garçon d'honneur. Mlle Lafrenière portait une robe de taffetas croisé bleu pâle, style princesse, avec froncis à la taille, encolure ronde garnie de dentelle, fermant derrière avec boutons recouverts de même dentelle. Elle portait une couronne de fleurs blanches avec voile bleu pâle. Son bouquet était de roses Talisman et de marguerites.

MM. Albert et Jean Lafrenière, frères de la mariée, servaient la messe. Les huissiers étaient MM. Jean-Marie Huot et Maurice Gydé.

Pendant la messe, M. Jean-Marie Huot chanta "Mon Jésus" de Saint Saens, et "Jésus pour moi s'immole". Mme S. Bourbonnière l'accompagnait à l'orgue.

Le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., cousin de la mariée, officiait.

Après la cérémoine religieuse, une réception eut lieu à la résidence des parents de la mariée, 186, boulevard Dollard.

Dans l'après-midi, à 2 h. 30, une autre réception fut donnée chez les parents du marié, M. et Mme Emile Létienne, 686, rue du Collège.

Au cours de la soirée, les nouveaux époux partirent pour un voyage au Lac des Bois. A leur retour, ils résideront à 686, rue du Collège.

• • •

LANDRY-McARTHUR

En la cathédrale de St-Boniface, le mardi 11 juillet, à 8 heures, fut célébré le mariage de Mlle Marguerite McArthur, fille de M. et Mme Arthur McArthur, avec M. Alfred Landry, fils de M. et Mme Octave Landry.

M. l'abbé A. d'Eschambault bénit le mariage.

M. Alfred Turcotte accompagnait la mariée, qui était revêtue d'une robe de crêpe blanc, style "dirdnl". Elle portait un chapeau bleu pâle avec voilette de même teinte. Son corsage était composé de roses rouges.

Le marié avait comme témoin son père, M. Octave Landry.

Mlle Eliane Pelletier était à l'orgue. Elle joua une marche à l'entrée de la mariée dans l'église et d'autres morceaux de choix pendant la messe. Elle accompagna sur l'orgue M. Edwin Gallant qui chanta "Mon Sauveur je ne suis pas digne" et "Cantique de mariage".

A l'issue de la messe, une réception eût lieu chez M. et Mme Alfred Turcotte, de 406, rue St Jean-Baptiste. Après la réception M. et Mme A. Landry partiren pour un voyage à Kenora.

Ils résideront à 495, rue de Meurons.

Retraites fermées

Du 17 au 21 juillet — Filles. L. Blais, prêtre.

Du 21 au 24 juillet — Hommes et jeunes gens qui travaillent en ville. S. Exc. Mgr G. Cabana.

Du 24 au 28 juillet — Femmes mariées. L. Blais, prêtre.

Du 28 au 31 juillet — Filles qui travaillent en ville.

31 juillet au 4 août — Filles R. P. A. Veilleux, O.M.I.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Dunrea

[. l'abbé A. Boulet, de La [.]e, et sa soeur, Virginie, sont [.]us conduire les nouveaux ma[.] M et Mme Lavallée. Plu[.]rs autos escortaient les jeu[.] époux, malgré la pluie tor[.]tielle qui dura toute la jour[.]. Cela n'a pas ralenti l'en[.]n qui régnait où les nom[.]ux invités se souviendront [.]gtemps de cette agréable soi[.].

[.]galement chez M. et Mme Jo[.]h Boulet, il y eut un "shower" l'honneur des jeunes mariés. [.]s de 100 personnes y prirent [.]t dans une atmosphère de [.]che gaîté. Les nouveaux é[.]x reçurent un joli cadeau.

• • •

[.]. le docteur et Mme Richard [.] et leur fils, Germain, sont [.]tis pour l'Est pour leurs va[.]ces annuelles.

En visite

[.]. l'abbé Roland Lavoie, de [.]maculée Conception, de Win[.]eg, est en vacance chez ses [.]ents, M. et Mme A. Lavoie.

• • •

[.]es soldats Louis Souyri et [.]orges Boulet sont en congé [.]r quelques jours dans leur fa[.]lle.

TUE AU COMBAT



Le soldat Alfred Houle a été [.] au combat outre-mer. Lui [.]vivent, outre sa mère, quatre [.]urs, Méderise, Mme W. Paul, St-Eustache, Mme G. Eve[.]gh, de St-Eustache, et Mme P. [.]rard, de Portage la Prairie, et frère, John, de Pigeon Lake, [.]n.

Otterburne

Mariage

[.]e 28 juin, le R. P. Curé a béni mariage de M. Marcel Hébert, [.] de M. et Mme Hector Hébert, St-Pierre, avec Mlle M.-Thé[.]e Roy, fille de M. et Mme An[.]io Roy, de notre paroisse. MM. [.]bert et Roy servaient de té[.]ins à leurs enfants.

Naissance

A M. et Mme Eudore Lacasse [.]gathe Lévesque), un fils bap[.]é le 28 juin, sous les noms de [.]seph-Guy-Paul. Parrain et [.]rraine, M. et Mme Louis Lé[.]que, d'Aubigny, grands-pa[.]nts de l'enfant.

Aide aux soldats

Récemment s'est formé un co[.]té de l'Aide aux soldats, le[.]el se propose l'assistance tant [.]térielle que spirituelle aux co[.]roissiens engagés dans les for[.]s armées. Font partie de ce co[.]té, outre le R. P. Curé, M. A. [.]nq-Mars, Mme N. Lacasse, MM. Chs Carrière et Ad. Proulx. Le comité a inauguré ses activités en organisant une soirée qui a rapporté une somme très appréciable. Il a déjà commencé l'envoi de colis à nos soldats outre-mer. Chaque mois une grand'messe sera célébrée aux intentions de tous nos soldats. Le dimanche 9 juillet, le comité rendait visite à M. Marcel Saltel, hospitalisé à Fort Osborne, qui fut grièvement blessé pendant la campagne d'Italie, à Ortona.

Lorette

Décès

Le samedi 8 juillet avaient lieu les funérailles de Mme Emma (Fiola) Lebrun, décédée le 5 à l'âge de 63 ans et 10 mois. Le service fut chanté par le neveu de la défunte, M. l'abbé J. Jolicoeur, curé de Vassar, Man.

Les porteurs étaient aussi ses neveux: Camille Jolicoeur, Joseph et Stanislas Fiola, Joseph Brisson, Adrien Gauthier et Bernard Dornez.

La défunte laisse dans le deuil son mari, Joseph Lebrun, et six enfants: Adélard, de St-Boniface, Zénon, Aurore (Mme J. Brunelle), Alphonse, Philéas et Jean-Baptiste, tous de Lorette, et onze petits-enfants. Lui survivent deux frères: Ferdinand, de Ste-Geneviève, et Elzéar, de Giroux, Man., et six soeurs: Mme Jolicoeur (Angèle), de St-Boniface, Mme Brisson (Adèle), de La Broquerie, Mme A. Parent (Léontine), Mme P. Fillion (Ernestine), de Ste-Anne, Mme Th. Gauthier (Amanda) et Maria, de Ste-Geneviève.

La famille Lebrun remercie parents et amis qui lui ont témoigné leur sympathie en cette circonstance.

Naissance

Un petit garçon, à M. et Mme Gaston Bohémier (Joséphine Grégoire), né le 3 et baptisé le 4 juillet sous les noms de Joseph-Bernard-Claude. Parrain, M. Alexandre Bohémier et Eva Bohémier, grand-père et tante de l'enfant.

• • •

Au presbytère, M. l'abbé S. Gauvin, de St-Boniface, qui prêche la première retraite aux Religieuses de St-Joseph.

La Broquerie

La vie créditiste

Le 1er du mois courant, le comité local de l'organisation manitobaine du Crédit Social tenait une journée sociale. Dans l'après-midi, il y eut pique-nique où jeunes et vieux se sont amusés en famille. Il y a eu courses et jeux divers, et il nous plaît de mentionner entre autres, la joute de fer à cheval, où se sont distingués MM. Jos. Dandeneau et Marcel Boisjoli.

Le soir il y eut assemblée publique dans la salle paroissiale. Le président, E. Désorcy, souhaita la bienvenue aux assistants et souligna l'importance d'une journée sociale. Puis, invité à nous adresser la parole, M. Marcel Montagnon, de St-Boniface, nous fit en termes clairs et précis, l'histoire de sa conversion au Crédit Social. M. Alex. Allaire, secrétaire-trésorier du Comité central, venu de St-Boniface pour cette occasion, nous parla du progrès de la doctrine créditiste à travers la province.

Au cours de la soirée, nous avons eu le plaisir d'entendre Mme Paul Prince en deux belles chansons, ainsi que dans un duo de piano avec M. Louis Emond. Pour clore l'assemblée, notre distingué président provincial, M. Paul Prince, nous donna des conseils appropriés, et eut des paroles encourageantes pour l'avenir du Crédit Social, non seulement au Manitoba, mais dans tout le pays.

Le Comité local.

P.S.—Nous prions nos amis de La Broquerie et des environs de prendre note que le 16 juillet au soir, dans la salle paroissiale, il y aura assemblée au cours de laquelle M. Paul Prince adressera la parole.

Porté disparu



Le caporal Georges-A. Lavallée fils de Mme J.-J. Lavallée, de Starbuck, Man., est porté disparu. Le caporal Lavallée compte six frères en service actif outre-mer.

Ile-de-Chênes

"Shower"

En l'honneur de Mlle Annette Trudeau, dont le mariage eut lieu le 28 juin, un shower fut organisé, le 26, par Mlles Alma Leclaire, Angèle Trudeau et Yvette D'Auteuil, à l'école de l'Ile-de-Chênes. De nombreux et riches cadeaux furent présentés à la future épouse qui remercia très gentiment toutes les assistantes. Après un succulent goûter, suivi d'heureux moments de franche gaîeté, on se sépara, enchantées d'avoir passé une aussi joyeuse soirée.

• • •

Mariage

LAMOUREUX-TRUDEAU

Le mercredi 28 juin, Mlle Annette Trudeau, fille de M. et Mme Georges Trudeau, unissait sa destinée à celle de M. Albert Lamoureux, fils de M. et Mme Edmond Lamoureux, tous deux de la paroisse. Les nouveaux mariés étaient accompagnés de leurs pères respectifs. A l'issue de la grand'messe, célébrée par M. le curé Rivard, un cantique approprié fut chanté par les compagnes de classe de la mariée: Mlles Jacqueline Dufault, May et Thérèse Guichon et Armande Carrière, accompagnées à l'orgue par Mme Israël Dufault. Après la cérémonie, les nouveaux mariés suivis de leurs invités, se rendirent au salon de l'hôtel Marlborough, où eurent lieu le déjeuner et la réception.

Dans le cours de l'après-midi, l'heureux couple partit en voyage à Kenora.

• • •

Le samedi 1er juillet, les nombreux amis, jeunes et vieux, de M. Raphaël Beauchemin, (militaire en congé) se réunissaient à la résidence de M. J.-B. Beauchemin, pour fêter son retour. Tous s'amusèrent ferme, et après avoir présenté une bourse bien garnie au héros de la fête, on se sépara joyeusement, souhaitant bonheur et prospérité au futur époux, dont le mariage avec Mlle Gracia Tétrault eut lieu à St-Pierre, le mercredi 5 juillet.

Laurier

Le R.P. W. Sicotte, O.M.I., voyageant à travers l'Ouest canadien au profit du journal "La Liberté et le Patriote" s'est arrêté dans notre paroisse et nous a donné une belle soirée de cinéma. A notre tour nous avons pu jouir d'un beau voyage à travers le Gaspésie et quelques coins pittoresques de la province de Québec. Un film comédie et un film en anglais furent aussi très captivants. Les enfants des écoles ont eu leur séance l'après-midi; la soirée étant réservée aux adultes. Le Rév. Père parla ensuite pendant quelques instants et nous intéressa beaucoup par ses anecdotes amusantes. Nous le remercions vivement et souhaitons qu'il nous revienne encore.

• • •

M. Paul Bonin, un enfant de la place, engagé dans la marine marchande américaine, vient d'être décoré par le gouvernement norvégien pour actes de bravoure tandis qu'il naviguait sur un de leurs bateaux. Félicitations à ce brave.

Les Révérendes Soeurs Térésa de Jésus, François du Sauveur et Berthe-Marie sont retournées pour quelques semaines à la maison-mère à St-Hyacinthe.

• • •

Les élèves gagnantes du cours de couture, G. Deremiens, L. Jeannotte et R. Dheilly, sont revenues enchantées de leur séjour à Wasaga Camp.

Letellier

Naissance

Joseph-Roméo-Marc, enfant d'Albert Perron et de Cécile Comeault, né à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg, le 22 juin, baptisé le 29. Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Perron, oncle et tante de l'enfant.

• • •

Assemblée scolaire annuelle

L'assemblée annuelle de notre district scolaire aura lieu le lundi 17 juillet, à 8 h. 30 p.m. Outre l'élection d'un commissaire, il y a plusieurs questions importantes à discuter concernant surtout l'administration financière. Les commissaires veulent soumettre ces problèmes aux contribuables, mais il faut que ces derniers soient présents à la réunion.

• • •

Samedi soir dernier, un groupe nombreux d'amis s'étaient réunis pour offrir leurs félicitations et leurs souhaits de bonheur à M. Joseph Leclaire à l'occasion de son prochain mariage. Une bourse lui fut présentée.

• • •

Mariage

LECLAIRE-BARNABE

Le mardi 11 juillet, M. le Curé bénissait le mariage de M. Joseph Leclaire avec Mlle Odile Barnabé; les témoins étaient MM. Wilfrid Barnabé et Amédée Leclaire. L'assistance était nombreuse.

Des cantiques appropriés furent chantés pendant la messe nuptiale par Mlles Cécile Danseréau, Lorraine Breton, Gisèle Bouchard et Marcelle Loiselle. Mme Albert Breton accompagnait.

Une réception eut lieu à la résidence de M. Wilfrid Barnabé après la cérémonie; les nouveaux époux partirent ensuite en voyage aux Etats-Unis.

• • •

M. et Mme Richard Boire, de Benson, Sask., assistaient au mariage Leclaire-Barnabé.

• • •

Mlle Aline Daigneault, de Montréal, a rendu visite à M. et Mme Z. Robert.

• • •

M. et Mme Joseph Saurette sont revenus d'un voyage à Poplar Point et à Ste-Rose du Lac.

Pine Falls

Le 27 juin dernier, les membres de la famille Pépin avaient la douleur de perdre leur mère, Mme Pierre Pépin, née Angeline Lamie. Mme Pépin s'est éteinte doucement à l'hôpital de Pine Falls, à l'âge de 67 ans, après une courte maladie. Elle était munie des secours de la Sainte Eglise.

Cette brave mère de famille eut une vie bien méritoire. Elle laisse une couronne de 11 enfants, tous vivants: Aimé et Louis, de Pine Falls; Omer, de Inwood, Man.; Edouard, de Vancouver, C.B.; Florence (Mme Robert Lavallée), de Pine Falls; Alice et Marie (Mme Boulay), de Winnipeg; Délia (Mme Moïse Meilleur), et Jeanne (Mme Albert Meilleur), de Fisher Branch; Eveline (Mme Marchand), d'Edmonton, et Emma (Mme Auger), de Walhalla, D.N.

• • •

Depuis le début de l'année nous avons le privilège et le bonheur de posséder parmi nous un prêtre résident. Nous en exprimons ici notre reconnaissance à notre vénéré Archevêque coadjuteur. Pour le moment, notre curé demeure dans une maison louée, mais nous travaillons ferme à ramasser les fonds nécessaires pour construire une maison convenable à côté de l'église pour notre prêtre. Il est vraiment consolant de voir chacun des paroissiens donner sa part généreuse à cette fin. L'union qui règne dans la jeune paroisse pour la poursuite du même but est un signe de bénédiction et un gage de succès.

Saint-Norbert

Alcide Champagne, attaché à la Marine Marchande, officier, sans-filiste, vient de passer trois semaines dans sa famille à St-Norbert. Il revenait parmi les siens après une tournée de neuf mois en Afrique et en Amérique du Sud. L'officier Champagne après un heureux séjour chez ses parents et amis vient de partir pour Montréal, où il s'organisera pour un autre voyage.

Nous lui souhaitons bon voyage et un heureux retour avant longtemps.

Pèlerinage annuel en l'honneur de S. Joseph

MAISON ST-JOSEPH D'OTTERBURNE

Pèlerinage le 6 août

Le premier dimanche d'août, le sixième jour du mois en 1944, aura lieu à Otterburne, sur les bords de la Rivière aux Rats, à l'endroit où déjà ont eu lieu quinze pèlerinages en l'honneur de S. Joseph, le 16ème pèlerinage annuel organisé par les Clercs de St-Viateur. Avec la gracieuse autorisation de leurs Excellences Nos Seigneurs les Archevêques de St-Boniface, S. Exc. Mgr P. J. Monahan, archevêque de Régina, présidera la solennelle réunion des milliers de prêtres et de laïques qui profitent de cette occasion chaque année, pour rendre un hommage spécial au Père de Jésus en ce monde.

S. Exc. Mgr Monahan célébrera une grand'messe dite pontificale et nous donnera le sermon. Les cérémonies seront expliquées à la foule pour que tous rapportent de cette grandiose manifestation de piété une intelligence et un amour plus éclairés des mystères chrétiens.

Le 16ème pèlerinage annuel à Otterburne ne devrait-il pas, dans les circonstances présentes, être marqué par un beaucoup plus grand concours de fidèles désireux de glorifier et de supplier Saint Joseph, Protecteur de l'Eglise Universelle, Saint Joseph soutien des familles, Saint Joseph consolation des malheureux, en particulier des blessés sur les divers champs de guerre, Saint Joseph, Patron des mourants...

Le 16ème pèlerinage annuel à Otterburne prendra plus que jamais, au moins pour les Clercs de St-Viateur et les Petites Missionnaires, la tonalité de l'action de grâces. En effet, sans rien retrancher des articles accoutumés du programme traditionnel, nous ajouterons l'inauguration d'un monument digne, nous l'espérons, de Saint Joseph et des bienfaits dont nous voulons le remercier en ce quarantième anniversaire de l'arrivée des Clercs de St-Viateur à Makinak, Manitoba, 200 milles à l'ouest de Winnipeg. Saint Joseph a préservé du découragement les premiers missionnaires. Il n'a pas permis aux opinions défaitistes de l'emporter sur la confiance des Pères Houle, Ducharme, Bellerose, Lauzon et des Frères Gareau, Perreault, Brière, etc. Trois ans après l'entreprise de l'Oeuvre des Mourants, Saint Joseph amenait les Clercs de St-Viateur à Otterburne. Il les y fait triompher de toutes sortes de difficultés. L'Association du Culte perpétuel fut tellement agréable à Saint Joseph qu'il n'a pas cessé un instant de prouver à toutes les ramifications de notre Orphelinat agricole combien il est puissant et bon, Lui le modèle des travailleurs.

Ce monument sera dédié à Saint Joseph, Protecteur des Moissons. Saint Joseph debout porte Jésus de sa main gauche et de la main droite il présente au Maître du monde, un fermier. Ce fermier, jeune, en habits de travail, apporte aux pieds du Père Nourricier de Jésus les prémices de ses champs. Jésus souriant bénit le fermier qui met le genou en terre et tend les bras vers le Créateur-Enfant, duquel seul vient tout don parfait.

Placé à la jonction des routes, près de notre verger-pépinière, il sera vénéré par un grand nombre de voyageurs. En toutes saisons on demandera les bénédictions du Seigneur à Saint Joseph, Protecteur des Moissons. L'inauguration du monument ouvrira la journée agricole.

R. P. F. Delaye

[Suite de la première page]

à cette première messe solennelle. Mgr H. Kugener, P.D., Vicaire Général du diocèse de Gravelbourg et ancien curé de Radville jusqu'en 1925, est présent au choeur. M. l'abbé Yandeau remplit les fonctions de prêtre assistant, le Père H. Gagné, O.M.I., du Scolasticat de Lebret, et M. l'abbé P.-E. Béchard, confrère du R. P. Delaye au Collège de Gravelbourg, servent diacre et sous-diacre. Aux premières places dans l'église prennent place M. C. Delaye, père du nouveau prêtre, M. Louis Delaye, frère du R. P. Delaye, et Mme Louis Delaye, M. Claudius Delaye, autre frère, et Mme Claudius Delaye, Mme Maurice Carles, soeur du R. P. Delaye, et M. Maurice Carles, les neveux et nièces et les autres parents. Mme Cancade, autre soeur du R. P. Delaye, de Kennedy, Sask., n'a pas pu se rendre à cette fête.

Une messe grégorienne est exécutée avec succès par les enfants de la paroisse sous la direction des Religieuses du Couvent de Radville.

Après l'Evangile, M. l'abbé Yandeau souhaite la bienvenue au nouveau prêtre, félicite les parents et les paroissiens de Radville de l'honneur d'avoir donné à Dieu et à l'Eglise, prêtre pour l'éternité, ce jeune homme de la paroisse de Radville. Il signale ensuite la présence de Mgr Kugener et le remercie de son travail dans la paroisse; enfin profitant d'une telle occasion, il remercie les Religieuses de St-Louis, anciennes éducatrices du R. P. Delaye, pour leur magnifique travail dans la paroisse de Radville. Il exprime le souhait que cette fête suscite dans le coeur des jeunes de sa paroisse, le généreux désir de se consacrer à Dieu.

Le sermon est donné par le R. P. H. Gagné, O.M.I. Commentant le texte de l'Epitre de S. Paul aux Hébreux: "tout prêtre est pris d'entre les hommes et établi pour eux-mêmes en vue de leurs rapports avec Dieu", le prédicateur traite d'abord de la vocation, c'est-à-dire du rôle des parents et de la famille, de la part des Religieuses et du Collège comme celle du Scolasticat ou du Grand Séminaire dans la formation du jeune homme, et enfin de l'appel de l'évêque, qui constitue la vocation à la prêtrise, puis de la mission du prêtre. Le prêtre, autre Christ, sous la direction de Notre St-Père le Pape et des évêques, continue dans l'Eglise la mission même du Christ-Prêtre, c'est-à-dire de Victime, de Docteur et de Roi, pour sacrifier, instruire, gouverner dans l'Eglise catholique.

Après la messe, le R. P. Delaye se rend à la salle paroissiale et y rencontre un grand nombre de parents et d'amis. Un diner intime est servi chez M. Claudius Delaye pour les membres du clergé et la famille du nouveau prêtre. Outre les membres de la famille, sont présents Mgr Kugener, M. l'abbé Yandeau, le R. P. Delaye, M. l'abbé Langlais, curé de Souris Valley, le R. P. Maloughney, C.S.C., le R. P. H. Gagné, O.M.I., et M. l'abbé P-E. Béchard.

A la fin du repas, M. le curé félicite de nouveau le R. P. Delaye, son vénérable père et toute la famille Delaye. Il rappelle ensuite le souvenir de Mme Delaye, fervente chrétienne et modèle comme mère de famille, qui, rappelée à Dieu il y a un an et demi, ne vivait que dans l'espérance de voir son plus jeune fils monter à l'autel. Mlles Alice et Thérèse Delaye, nièces du P. Delaye, donnent ensuite deux récitations appropriées à la fête.

Puis, le Père Delaye, en termes choisis, rend des actions de grâces à Dieu et à Marie Immaculée de cette grande faveur du sacerdoce; il remercie ensuite son père et sa mère, ses frères et soeurs qui par leurs sacrifices généreusement acceptés lui ont permis de poursuivre ses études et parvenir ainsi jusqu'au sacerdoce. Il a un bon mot pour Mgr Kugener, et en lui il exprime sa reconnaissance pour les anciens curés de Radville, spécialement M. l'abbé Lévesque, curé de Périgord, Sask., qui l'a dirigé vers le Collège de Gravelbourg, et ensuite pour le curé actuel de Radville, M. l'abbé Yandeau, qui s'est dépensé beaucoup pour lui ménager une telle réception.

A 7 h. du soir il y eut bénédiction solennelle du St-Sacrement par le R. P. Delaye, assisté du R. P. Gagné et de M. l'abbé Béchard.

Félicitations au R. P. Delaye, à sa famille, aux paroissiens de Radville! Puisse donc se réaliser le souhait de M. l'abbé Yandeau: que sous peu la paroisse de Radville soit témoin cette fois d'une ordination sacerdotale, et que d'autres jeunes gens se donnent à Dieu en devenant ses prêtres.

Ste-Rose-du-Lac

Remerciements

Mme F. Hemery remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont offert des sympathies, soit par visites, messages, offrandes de messes, à l'occasion du décès de son fils, le soldat Antonio Vermette, mort au champ d'honneur.

Elle remercie spécialement les élèves de l'école.

Sainte-Agathe

Décès

Mme THEOBALD JOYAL

Le samedi 8 juillet dernier, après quelques semaines de maladie, mourait subitement à l'hôpital de St-Boniface, Mme Théobald Joyal (Rébecca St-Onge).

Née à Ste-Agathe, Man., le 2 avril 1887, Rébecca St-Onge épousait en première noce, M. Pierre Lemoine, de Ste-Agathe. Après la mort de son mari en 1917, Mme Lemoine se consacra à l'éducation de ses cinq enfants, tous encore vivants: Albert, caporal dans l'aviation canadienne, actuellement en France; Roland et Léopold, de Ste-Agathe; Pierre, sous-officier breveté de l'aviation à Winnipeg; Béatrice (Mme Roland Rochon), de Winnipeg.

En 1941, Rébecca St-Onge épousait en seconde noce, M. Théobald Joyal, de Ste-Agathe.

La mort si rapide de Mme Joyal fut une rude épreuve pour ses nombreux parents et amis. La regrettée défunte avait su gagner l'affection et l'estime de tous et son départ laisse un grand vide dans bien des coeurs. Aimable, enjouée, délicate et dévouée, Mme Joyal savait multiplier son activité pour être au service de toutes les causes. Le sourire aux lèvres, elle acceptait les plus dures besognes pour mener à bonne fin les organisations paroissiales: Dames de Ste-Anne, organisation de banquets, soirées, etc. La bonne humeur et la gaîté qu'elle montrait dans l'accomplissement de ces tâches ne laissaient pas soupçonner que souvent elle se sacrifiait dans l'intérêt des autres. Son dévouement généreux et sa délicate charité lui gagnèrent l'affection de tous, et très nombreux furent les parents et amis qui visitèrent la chambre mortuaire pour offrir un dernier hommage et une prière pour le repos de son âme.

L'église paroissiale de Ste-Agathe se remplit d'une foule pieuse pour le service funèbre qui eut lieu le mardi 11 juillet.

Le célébrant fut le R. P. Isidore Joyal, O.M.I., assisté du R. P. Albert Joyal, O.M.I, comme diacre, et du R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., comme sous-diacre.

La chorale paroissiale exécuta les chants liturgiques, accompagnée à l'orgue de Mlle Hélène Lemoine.

M. Edmond Comeault, de Letellier, dirigeait les pompes funèbres.

Les porteurs furent: MM. Amédée Alarie, Emile Joyal, Gérard Joyal, Emmanuel Bilodeau, Adolphe St-Onge, Alex. Lemoine.

Mme Joseph St-Onge et Mme Arthur Péloquin recueillirent les offrandes pour les messes.

Les porteuses de rubans étaient: Mme Emile Joyal, Mme Adolphe St-Onge, Mme Gérard Gobeil, Mme Emmanuel Bilodeau.

Assistaient au choeur: Mgr J.-E. Joyal, P.D., curé de Debden, Sask., MM. les abbés Paillé, Rocan, Boulet, Normandin, Beaudry, Bélanger, aumônier d'aviation, et le R. P. Lachapelle.

Remerciements

Les familles Joyal, Lemoine et St-Onge remercient bien vivement tous les amis pour les témoignages de sympathie, pour les nombreuses messes et les bouquets spirituels offerts, ainsi que pour tous les services rendus durant ces jours de deuil.

PORTE DISPARU



Le soldat Norman Vermette, fils de M. et Mme Arthur Vermette, est porté disparu en France. Deux de ses frères sont également dans le service actif outre-mer.

Les momies égyptiennes sont souvent ornées de perruques.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Prince-Albert

Le vendredi soir 7 juillet, plusieurs amis se réunirent dans la salle des Chevaliers de Colomb pour faire leurs adieux à la famille Rousseau, qui nous quitte définitivement pour Edmonton. Un joli programme, très bien élaboré, fut certainement rendu avec brio. Inutile de mentionner des artistes en particulier, car tous se sont acquittés de leurs rôles avec une habileté et une aisance remarquables.

Les divers orateurs ont exprimé leurs regrets sincères de voir partir une famille si méritante et lui ont offert leurs meilleurs souhaits de bonheur et de succès dans son nouveau champ d'activités.

Le clou de la réunion fut certainement la présentation de deux magnifiques cadeaux à M. et Mme Rousseau, grâce à la générosité de leurs nombreux et véritables amis. Ces cadeaux, deux montres-bracelet, rediront sans cesse à ceux qui seront loin de nous, l'affection dont ils jouissaient à Prince-Albert.

• • •

Lors de la dernière assemblée formelle des Chevaliers de Colomb, le Comité local s'est donné un nouvel exécutif. Nous ne mentionnerons pas tous les noms; qu'il nous suffise de dire que le Grand Chevalier est M. W. Brodeur. Le nouvel exécutif entend continuer le travail amorcé par son prédécesseur.

• • •

Les Révérendes Soeurs de Sion ont enseigné le catéchisme durant deux semaines aux enfants de la campagne, qui étaient au nombre d'environ 70. Plusieurs ont fait leur première communion et ont été confirmés.

Gravelbourg

Va-et-vient

M. Hector Quintal, de Régina, passe quelques jours en ville.

• • •

Mme William St-Germain est retournée à Cadillac, P.Q., après un séjour parmi nous.

• • •

MM. Léonard et Rosario Morin, étudiants en médecine à Québec, sont de passage à Gravelbourg chez leurs parents.

• • •

Mlle Laberge, fille du docteur Laberge, de Lotbinière, P.Q., est de passage à Gravelbourg en promenade chez son oncle et sa tante, M. et Mme Adonias Morin.

Dollard

Va-et-vient

Mme Harold Long, née Yvonne Roy, est partie rejoindre son mari qui fut transféré à Chicago, E.-U.

• • •

M. et Mme Léopold Poulin sont partis pour Wainwright, Alta, où ils résideront.

• • •

Mme P. Gérard, de Fife Lake, est venue passer une semaine ici.

• • •

Après avoir passé trois semaines près de son oncle et sa tante, Mme Robert Herron, de Moosomin, est partie pour la Colombie Britannique.

• • •

M. Félix Granger, principal de l'école de Dollard, et sa famille, sont partis pour Ponteix. M. Granger passera ensuite deux semaines au Camp militaire de Dundurn, puis il ira rendre visite à ses parents, avec sa famille, dans le nord de la province.

• • •

Nous apprenons la mort de M. Théo. Halleart survenue le 4 juillet, à l'hôpital de Shaunavon, après quatre jours de maladie.

Célibataire demeurant au village depuis nombre d'années, il s'occupait de beaucoup de transactions. Agé de 60 ans et né en Belgique, il vint au Canada il y a bien longtemps.

Son enterrement a eu lieu le 6 en l'église paroissiale.

"Shower"

Un shower réunissait un bon nombre d'amies chez Mme Georges Hawken, en l'honneur de Mlle Vimy Winzer, qui reçut de jolis cadeaux. Son mariage avec M. Benny Amon, de Shaunavon, eut lieu le 5.

• • •

M. et Mme Adrien Rouleau, de Vancouver, sont en visite chez leurs parents.

• • •

M. Gérard Billard, de Swift Current, est en visite chez ses parents.

• • •

M. Robert Roy, cadet, est revenu de Dundurn où il avait été faire de l'entrainement.

Meyronne

Nos étudiants de retour

Mlles Rita Brisebois, Thérèse Monette et M. Raymond Thuot passent leurs vacances chez leurs parents.

Va-et-vient

M. et Mme Arthur Thuot sont allés rendre visite à leurs enfants, à Champion, Alta.

• • •

M. et Mme Edgar St-Cyr et Mlle Jeanne St-Cyr étaient à Régina, la semaine dernière.

• • •

Parmi les personnes qui se rendirent à l'exposition de Moose Jaw, on remarquait: M. et Mme Ed. Roy, M. Emile Brisebois et Mlles Alice Lalonde et Lucille Brisebois, ainsi que MM. Léo Brière et Fernand Moulin.

• • •

Mlle Elaine Cloutier, qui a enseigné à l'école Vindictive, passe ses vacances chez ses parents, à Ponteix.

• • •

Mme Joseph Balcaen et ses enfants, Hubert, Louis et Jean, de La Broquerie, Man., sont venus passer trois semaines chez M. et Mme Louis Girardin.

• • •

M. P.-H. Bouvier passe quelque temps chez sa fille, Mme Charles Préfontaine, à St-François-Xavier, Man.

• • •

Nos religieuses, Rév. Mère St-Paul, Rév. Mère Marie-Edouard et Soeur Ste-Julia, nous ont quittés pour les vacances.

• • •

Notre pique-nique paroissial annuel fut un vrai succès, grâce au dévouement des Dames organisatrices et à la collaboration de chacun. Mmes H. Therens et J. Sheehan qui en avaient pris l'initiative, méritent nos meilleurs compliments.

• • •

Soeur Marie Andréa (Marie Van Eslande), du couvent de N.-D. d'Auvergne de Ponteix, et Mlle Thérèse Van Eslande, infirmière, ainsi que l'aviateur-navigateur Charles Van Eslande, stationné à Portage la Prairie, étaient en congé chez leurs prents, M. et Mme Charles Van Eslande.

• • •

Dimanche dernier nous avions le plaisir de revoir Mère Ste-Monique et Mère St-Paul, religieuses de Jésus Marie, qui ont aidé M. le Curé aux catéchismes à la Mission Ste-Elisabeth.

LE PAPE REÇOIT UN GENERAL CANADIEN

NEW-SORK—Le pape Pie XII a reçu, en audience privée, le lieutenant-général Burns, commandant du 1er corps canadien, vendredi dernier.

Pèlerinage diocésain

à Ponteix, Sask.

LE DIMANCHE 16 JUILLET

•

PROGRAMME DE LA JOURNEE

- Messe Pontificale célébrée par S. Exc. Mgr J. Lemieux, O.P., évêque de Gravelbourg
- Sermons en français et en anglais
- Procession avec la Statue-Relique, (vieille de plus de 400 ans) à 2 heures
- Bénédiction solennelle du T. S. Sacrement au retour
- Allocution de S. Exc. Mgr J. Lemieux, O.P.
- Vénération de la relique de la sainte Vierge

•

On inaugurera, pour cette occasion, un système de haut-parleurs

Des repas seront servis à la salle paroissiale pour les pèlerins

Saint-Victor

Le soldat Gaston Perthuis est en permission chez ses parents, M. et Mme Camille Perthuis.

Visiteurs

M. et Mme John Cayer, M. et Mme Willie Martin, de Willow-Bunch, étaient en visite chez des parents, le dimanche 2 juillet.

• • •

M. l'abbé Roger Ducharme et Mme Siméon Ducharme sont partis le mardi 4 juillet pour la province de Québec.

• • •

Mme Georges Lafrance et la petite Georgette sont parties le mercredi 5 juillet pour Saskatoon où Mme Lafrance rendra visite à ses beaux-parents pour quelque temps, après quoi elle retournera en Ontario. Mme Dupuis les accompagnait jusqu'à Régina.

• • •

Mme Oliva Boutin, de Cantal, est en visite chez sa mère, Mme O. Audette qui demeure chez M. Ducharme.

• • •

Nous apprenons que Mlle Lina Vaudrin a été opérée le jeudi 6 juillet.

Wolseley

Conversions

Nous comptons actuellement quatre nouvelles converties dans la paroisse. Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous et nous leur offrons nos meilleurs voeux de persévérance.

Mariages

Le 27 juin M. Léo Hassler, de Windthorst, avec Mlle Florence Hunter, de cette paroisse.

Le 6 juillet, M. Stanley Cieckiewicz avec Mlle Jeannette Spence.

Naissances

Linda-Ann, enfant de M. et Mme E. Dixon, née le 13 juin et baptisée le 18 juin.

Stella-Cécile-Marie, enfant de M. et Mme Francis Coneslan, née le 30 mai et baptisée le 11 juin.

Va-et-vient

Mlle Léa Dureau, institutrice, est allée passer ses vacances avec sa soeur, Lucienne, en Colombie.

• • •

Mlle Léona Dureau, institutrice, est en congé chez ses parents, M. et Mme Lucien Dureau.

• • •

Mlle Rita Langlois, institutrice, est en vacances chez ses parents, M. et Mme G. Langlois.

• • •

Mme Adélard Rioux, et sa fillette, de Montmartre, passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Eloi Tourigny.

• • •

M. Claude Dureau, de l'armée de réserve, est parti le 1er juillet pour le camp Dundurn.

• • •

Mlle Georgette Legrand, de Qu'Appelle, a rendu visite à M. et Mme George Noëls.

• • •

M. et Mme Roméo Tourigny, leur jeune enfant et le soldat Paul-Emile Langlois, ont rendu visite à leurs parents.

• • •

M. C. DeDecker, Mme J. Malach, et son petit garçon, sont en visite chez M. et Mme Alphonse Pitre.

Mme Philisa Laverdière, avec sa fille et son fils, Sylvio, de Gravelbourg, sont en visite chez leurs parents.

• • •

Mme Brière, de Mankota, rend visite à son père, M. Eugène Coneslan.

Ponteix

Notre pèlerinage diocésain à Notre-Dame d'Auvergne aura lieu le dimanche 16 juillet. Nous prierons la Ste Vierge qu'elle nous obtienne la paix et des vocations.

Retraite

Notre retraite paroissiale, prêchée par des Pères Rédemptoristes, a commencé le dimanche 9 juillet.

• • •

Mlles Thérèse de Margerie, de Vonda, M.-L. Gaucher, de Coderre, sont allées passer leur vacances dans leur famille. Mme C. Gauvin, aussi institutrice à l'école du village, est allée passer ses vacances avec son mari, soldat, stationné à Victoria, C.B.

• • •

MM. Paul Lupien et Jean Piché, du Collège de Gravelbourg, nous sont revenus pour les vacances.

• • •

M. et Mme Jules Jeanson (Mlle Claire Carignan) mariés à Lorette, Man., le 28 juin, sont en voyage de noces chez les parents de la mariée, M. et Mme Ed. Carignan. A cette occasion, chez M. Carignan ont aussi eu la visite de M. et Mme O. Jeanson, parents du marié, leur fils, Gaston, soldat, stationné à Red Deer, Alta, leurs filles, Mlles Juliette et Réjeanne, de St-Boniface. Il y avait donc grande fête chez M. Carignan dimanche; M. le curé Lussier voulut bien la rehausser de sa présence.

Visiteurs

Mme Donat St-Cyr, de Vancouver, et ses deux jeunes filles, ont visité des parents et amis.

• • •

Mlle Edna Thuot, de Meyronne, a rendu visite à des amies.

• • •

Mlle Amélie Gérard, du corps féminin de l'armée, est retournée à Montréal, après avoir passé quelque temps chez sa soeur, Mme J.-P. Lacasse, et chez ses frères, M. André, de Ponteix, et M. Maurice, de Frencheville.

• • •

Mme Elie Matte est partie pour un voyage dans l'Est, le 4 juillet.

• • •

Mme J. Ainsworth est partie le 6 juillet pour l'Est également.

Lebret

Va-et-vient

Mlle Rose Bourret est en visite chez ses parents.

• • •

La Rév. Soeur Marie Boulet, S.G.M., soeur de M. Noël Boulet, autrefois de Lebret, est en repos chez les Soeurs Grises.

• • •

Nos collégiens revenus pour les vacances sont: MM. Robert et Placide Châtelain, Bernard Fitzpatrick, Arthur Charette; Mlles Olive et Velma Charette, Thérèse Hulhauser, Thérèse, Lucille et Telly Blayonne.

Nos soldats

M. Zénon Lafleur, de l'armée canadienne, est retourné à son poste après avoir passé quelque temps dans sa famille.

• • •

Le marin Léo Grudniski est revenu chez lui après quelques mois de service.

• • •

M. J. Morin est venu passer plusieurs jours dans sa famille.

Décès

La famille Sinclair a été éprouvée par la mort de Elie, un de nos soldats tué en action.

• • •

Mlle Thérèse Lemire, de Melville, est venue passer ses vacances chez sa tante, Mme Bedel.

• • •

Mlle Gilberte Châtelain est en visite chez ses grands-parents, M. J. Châtelain.

Bellegarde

Plusieurs de nos soldats sont venus en permission plus ou moins longue: Jean Perreault, Maurice George, Alphonse George, Aimé Lamotte, Marcel Fréçon, Lucien Sylvestre, etc.

• • •

Marguerite George a passé quelques jours chez sa mère, Mme Henri George.

• • •

Marie Moreau, après avoir travaillé quelques mois à l'Hospice Taché, de St-Boniface, est revenue aider sa mère, Mme Jules Moreau.

• • •

Marie-Rose Buissé, qui avait travaillé à l'hôpital des Soeurs Grises, à Régina, est revenue en vacances chez ses parents, M. et Mme Aimé Buissé.

• • •

Le R.P. Albert Gervais, O.M.I., en route pour Ottawa, où il doit suivre un cours de pédagogie, a passé deux jours chez ses parents, M. et Mme Alfred Gervais. Il y fut rejoint le deuxième jour par le R.P. Bélair, O.M.I. Celui-ci se rend dans une mission chez les Esquimaux de la Terre de Baffin, au nord du Labrador.

• • •

Mme Alfred Gervais nous est revenue beaucoup mieux de l'hôpital des Soeurs Grises, à Régina. Elle s'est installée avec son mari au village d'Antler. Leur fils, Georges, avec sa famille, occupe maintenant la maison paternelle, d'où il travaillera les deux fermes.

• • •

M. et Mme Eugène Cook se sont installés au village de Redvers.

• • •

Henri Copet fait bâtir un grand hangar derrière son garage, à Antler.

• • •

Joseph Antoine et sa soeur, Mme Eugène Monin, de Frys, ont fait repeindre leur maison; il en est de même de Narcisse Monin, de Mme Jules Garnier, de Félicien Copet et autres.

• • •

M. et Mme Jules Helman (née Willa Eales) ont eu la douleur de perdre leur fils aîné, Maurice, âgé de 18 mois. A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Mariages

Le 7 juin, mariage de Michel Quennelle, de Wauchope, avec Simone-L. Lamy, d'ici. Témoins, Mme Maurice Quennelle et Félicien Lamy.

Le 27 juin, Maurice Nannan, de Grande Clairière, avec Marie Béliveau, d'ici. Témoins, Paul Nannan et Albert George.

Le 1er juillet, Jack Arnold Clemens, de Manor, avec Rita Tessier, d'ici. Témoins, Jacob Clemens et Eugène Tessier.

Le 1er juillet également, Maurice Monin avec Eva Tessier, tous deux d'ici. Témoins, Joseph Monin et Eugène Tessier.

Funérailles

Notre co-paroissiens, M. Vital Nagotiaux, un ancien du pays, et bien connu de tous, est mort le lundi 3 juillet à l'hôpital de St-Boniface, où il avait subi, le mardi précédent, une douloureuse opération. A la première nouvelle du danger, son frère, Firmin, et son fils, Alphonse, s'étaient rendus à l'hôpital. Pendant quelques jours, il y eut un peu d'espoir; mais, le dimanche soir, la perte de sang l'avait tellement affaibli, malgré les différentes transfusions qui lui furent faites, que la fin sembla inévitable. Il reçut les derniers sacrements en pleine connaissance et répondit aux prières pour les mourants jusqu'à la dernière minute.

Le jeudi 6 juillet, on lui fit des funérailles très imposantes. L'église était remplie et l'aurait été encore été bien plus, si la pluie battante du mercredi, dans la nuit, n'avait empêché bon nombre de personnes de venir. Il devait y avoir diacre et sous-diacre, mais M. le curé Ferland, de Storthoaks, à cause des chemins, n'a pu se rendre à l'appel de la famille et de notre curé; seul, M. le curé Turgeon, de Wauchope, avait pu arriver, et il aida au choeur de chant.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, née Marie Adam, ses fils: Edmond, Alphonse, Georges, Firmin, Octave (soldat à Wainwright, Alta) et Raymond (soldat dans l'île Vancouver, qui a pu, lui aussi, avoir la consolation d'être présent, grâce à l'avion); puis sa fille, Mme Francis Parker (née Emma) et son frère Firmin.

La dépouille mortelle était portée par MM. Jules Cop, William Parker, Adelin Salmon (de St-Boniface), Jules Carbotte, Jules George et Vital Tinant.

Les couronnes étaient portées par Roland Sylvestre et Charles Tinant.

Dans la nef, on remarquait une assistance nombreuse de parents et d'amis, venus de toutes parts rendre un dernier hommage au regretté disparu. On en remarqua même qui, malgré leurs efforts héroïques pour arriver à temps, ne purent arriver que durant la cérémonie, (retardée cependant à cause des mauvais chemins), et même quelques-uns juste pour la conduite au cimetière. 27 grand'messes ont été offertes pour le repos de l'âme du défunt.

JEUNE REPUBLIQUE

Quoique sa civilisation remonte à 4,000 ans, la Chine est une des plus jeunes républiques au monde.

AVIS SPECIAL AUX COMMISSAIRES D'ECOLE

Nous serions heureux d'insérer dans un cadre toutes les annonces concernant les demandes pour institutrices aux prix de $1.00 du pouce, par insertion.

Prix minimum, $1.00.

ON DEMANDE

institutrice bilingue, catholique, pour école Tulip no 4629, située à 5 milles du village de Delmas. Grades I à IX. Nombre d'élèves: 22. Salaire, $1,000.00 par année. Ouverture des classes le 29 août. S'adresser à **M. Antoine Richard, sec., Delmas, Sask.** T.F.

ON DEMANDE

institutrice pour district Marguerite no 1321, qualifiée pour la Saskatchewan. 26 élèves. Grades I à VIII. Salaire, $1,100. par année. Ecole à 6 milles du village. S'adresser à **M. A. Salembier, secrétaire, St-Walburg, Sask.** 12C.

ON DEMANDE

une institutrice pour district scolaire d'Argonne, no 2495; grades I à X. Logis près de l'école. Salaire, $1,000 par année; 26 élèves d'inscrits. Devra posséder certificat de première classe. S'adresser à **M. Lionel Gaudet, secrétaire, Hoey, Sask.**

ON DEMANDE

une institutrice bilingue pour l'école McPhail no 3331. Salaire, $1,000. 13 élèves. Pension à 1½ mille de l'école. Ouverture le 1er août. S'adresser à **Mme P. G. Stringer, sec.-trés., Ecole McPhail no 3331, Ponteix, Sask.** 12P.

ON DEMANDE

une institutrice bilingue, catholique, pour l'école Comfort no 3316. Enseignement du français et de l'anglais. Salaire, $1,000., pour institutrice d'expérience de 1ère classe. Environ 13 élèves. Ouverture des classes au commencement d'août. S'adresser immédiatement à **Mme H. Desautels, sec., Ponteix, Sask.** 13C.

ON DEMANDE

institutrice ou instituteur bilingue pour l'école Upper Wakefield. Salaire, $1,100. par année, payé comptant. Bonne pension. 36 élèves. Grades I à VIII. S'adresser à **M. Georges Lévesque, secrétaire Boîte 53, Montmartre, Sask.** TF.

ON DEMANDE

institutrice bilingue, catholique, pour classe intermédiaire. Grades I à VIII. Ecole St-Jean-Baptiste de la Salle du village de Delmas, Sask. S'adresser à **M. Garnet Caplette, secrétaire, Delmas, Sask.** 15P.

Sous-marin coulé par une frégate canadienn

OTTAWA—Le ministre de Marine Macdonald a annoncé semaine dernière, le coulage cinquième sous-marin ennemi la marine canadienne en l'esp de quelques mois. C'est la frég "Swansea" qui a aidé à détru un autre sous-marin il y a q que temps, qui a opéré le dern coulage. Un certain nombre prisonniers ont été captu dont un officier.

Le ministre de la Marine a remarquer que les trois pren res frégates construites—"Wa siu", "Prince Rupert" et "Sw sea" — ont maintenant chac des coulages à leur crédit.

Desservies par l'aéroport Blissville, les villes de Frédéric et de St-Jean, N.-B., sont main nant des étapes sur la ro transcontinentale d'Air-Cana

En Saskatchewan

Willow-Bunch

Visite pastorale

Samedi et dimanche derniers eut lieu la première visite pastorale de S. Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., dans notre paroisse. Son Excellence arrivait de Fife Lake samedi après-midi. On lui fit cortège en automobile à partir des limites de la paroisse.

Samedi soir eut lieu la réception solennelle à l'église. La procession partit du presbytère et se rendit à l'église. Là eurent lieu les cérémonies de la visite. Mgr M. Kugener souhaita ensuite la bienvenue à Son Excellence et M. L. Bouliaine lut l'adresse au nom des paroissiens. Mgr Lemieux répondit ensuite aux adresses et nous expliqua le but de la visite pastorale.

Dimanche matin, Son Excellence célébra la messe de Communion à 8 heures et à la messe paroissiale de 10 h. 30, il confirma les enfants de la paroisse. Il y eut un groupe imposant de candidats: 86. Le Dr et Mme Fréchette agissaient comme parrain et marraine.

Son Excellence prit le diner au presbytère et partit ensuite vers 2 heures pour St-Victor.

Baptême

Dimanche dernier, le R.P. Henri Légaré, O.M.I., baptisait Marie-Anne-Monique, fille de M. et Mme Raymond Bouliaine, née le 4 juillet. Joseph et Marie, frère et soeur de l'enfant, étaient parrain et marraine.

• • •

MM. les abbés S. Morin et A. Poirier accompagnaient Mgr Lemieux lors de la visite.

• • •

M. et Mme Oscar Lalonde, de Détroit, sont actuellement en visite chez M. J.-F. Bellefleur.

• • •

Mlle Claire Lemieux, institutrice au Lac Pelletier, est revenue pour les vacances d'été.

• • •

Mlle Noëlla Mondor, institutrice, ainsi que Mlle Jeannette Balthazar sont de retour à Willow-Bunch pour les vacances d'été.

• • •

M. Marcel Dauphinais qui fait partie de l'aviation canadienne à Mossbank, est venu rendre visite à ses parents pour quelques jours.

Mariage

Le mardi 4 juillet eut lieu le mariage de Mlle Marie-Jeanne Mathieu avec M. Henri Campagne. M. J.-A. Mathieu accompagnait sa fille, et M. Charles Quesnel servait de témoin au marié.

Après le mariage, les nouveaux époux sont partis en voyage pour deux semaines.

Au cinéma

Les 15 et 17 juillet: RANDOM HARVEST, pour adultes seulement.

Aldina

Mariage

Le lundi 26 juin, le R.P. Godbout, O.M.I., bénissait le mariage de M. François Arsenault, de Marcelin, avec Mlle Cécile Brad, fille de M. et Mme George Brad, secrétaire municipal. La mariée, accompagnée de son père, était revêtue d'une magnifique longue robe en sheer blanc et d'un voile "Queen Ann"; elle tenait un bouquet de roses. Mlle Suzanne Brad, soeur ainée de la mariée, était fille d'honneur. Elle portait une toilette en sheer bleu ciel. M. Léon Laprairie était garçon d'honneur.

Mme E. Denis, organiste, joua la marche nuptiale et accompagna la chorale de Notre-Dame de Pontmain, qui rendit une belle messe et de touchants cantiques. Un succulent banquet réunit les deux familles et les amis intimes dans la magnifique maison de M. George Brad récemment érigée. Le R.P. Curé présidait le repas.

• • •

Mlle Marie-Jeanne Mathieu, institutrice depuis deux ans, nous quitta pour Willow-Bunch où elle vient de contracter mariage.

• • •

M. et Mme Stewart Nelson, de Calgary, étaient en congé pour quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Pierre Garand.

• • •

Mme St-Jean, accompagnée de sa soeur, Mme P.-Etienne Garand, est en visite à Battleford.

• • •

Mme E. Denis rendit visite à sa mère, Mme Houle, et à son frère, M. l'abbé A.-J. Houle, de Domrémy.

MOSCOU — Vassily, le fils de Staline, commandait un groupe de combattants qui a coopéré avec les raids sur Liba, avant la prise de cette ville sur le front de Russie.

Frenchville

M. et Mme Henri Poudrier viennent d'apprendre que leur fils, Lucien, du C.A.R.C., est actuellement en service outre-mer.

• • •

Olivier Poudrier, du Collège de Gravelbourg, et Bernard Poudrier, du Jardin de l'Enfance, sont de retour chez leurs grands-parents, M. et Mme H. Poudrier, pour les vacances.

• • •

Lionel Ruest, du Collège de Gravelbourg, et Alida Ruest, institutrice, sont en vacances dans leur famille.

• • •

Henri Hamel est à l'hôpital de Ponteix des suites de brûlures.

• • •

Le petit Léon Goddu est de retour de l'hôpital de Gravelbourg où il a subi une opération d'appendicite.

• • •

Le matelot Fernand Goddu est en congé dans sa famille.

• • •

Mme P. Savaria, de Ponteix, était en visite à Frenchville pour quelques jours récemment.

• • •

Nous avons eu une retraite prêchée par le R. P. Héon, rédemptoriste.

Naissance

Née à M. et Mme André Goddu, le 7 juin, à l'hôpital de Ponteix, une fille, Gloria. Parrain et marraine, M. et Mme J. Henrion, grands-parents de l'enfant.

• • •

Mlles M.-R. Goddu, F. et R. Gérard sont revenues du couvent de Ponteix.

On pourra rapporter $100 de marchandises des Etats-Unis

OTTAWA — Le relâchement des restrictions à la frontière américaine et l'allocation de la somme de $150 pour voyage de plaisir aux Etats-Unis permettent maintenant aux Canadiens de rapporter au pays des marchandises pour une valeur de $100. C'est ce qu'a affirmé aux journalistes un porte-parole du ministère du revenu national.

Cependant on ne pourra rapporter plus d'une pinte de liqueur alcoolique, 200 cigarettes, 50 cigars et 2 livres de tabac.

Toutefois pour avoir droit à ce transport de marchandises au Canada, un Canadien devra avoir demeuré aux Etats-Unis pendant au moins 48 heures. Quant à l'alcool, on ne peut en rapporter qu'une pinte par quatre mois.

On recommande aux Canadiens d'apporter avec eux des documents supplémentaires à leur carte d'enregistrement national, en vue de faciliter leur identification aux frontières.

LES DEPOTS DE LA BANQUE DU CANADA ONT AUGMENTE

OTTAWA—Les dépôts du gouvernement du Dominion ont augmenté de $38,481,000 à $52,161,000 au cours de la semaine se terminant le 5 juillet, a déclaré la Banque du Canada dans son rapport financier hebdomadaire. Les dépôts des banques à charte ont diminué de $2,566,000 à $413,433,000 pendant que les valeurs en circulation ont augmenté de $8,220,000 à $925,037,000.

ON DISSOUDRAIT LE PARLEMENT AVANT LA FIN DU MOIS

OTTAWA—Des rumeurs persistent, dans la capitale, à l'effet que le Parlement pourrait être dissout avant la fin de juillet, mais des personnes bien au fait des procédures électorales disent que même dans ce cas, il sera impossible, à cause du vote des soldats outre-mer, de tenir une élection fédérale avant novembre.

REFUGIES RENVOYES

Avec les Canadiens en France—Près de 500 Français, femmes et enfants, qui vivaient à Carpiquet et qui s'étaient abrités durant la bataille, ont été évacués par les troupes canadiennes et renvoyés dans les lignes canado-anglaises sur des camions canadiens.

C'est une expérience faite que, s'il se trouve dix personnes qui effacent d'un livre une expression ou un sentiment, l'on en fournit aisément un pareil nombre qui les réclame.—LA BRUYERE.

M. M. Raymond dénonce les dépenses excessives du . . .

[Suite de la première page]

plus de doute qu'il s'agit d'une critique concertée, encouragée d'ailleurs par la presse tory.

L'ardeur des impérialistes ne s'arrête pas là. Pour eux, M. Godbout, en destituant M. T.-D. Bouchard de la présidence de l'Hydro-Québec, a enfreint la liberté de parole du sénateur, et c'est très mal. Tout le monde sait que le sénateur a pu faire depuis une déclaration publique sur sa destitution et exprimé de nouveau ses opinions. Personne ne doute qu'il parlera encore de ses compatriotes au Sénat et que toute une presse fera toujours écho à ses paroles, mais pour le Dr Herbert Bruce, député progressiste-conservateur de Toronto-Parkdale, le geste de M. Godbout est néanmoins une menace à la liberté de parole et un précédent dangereux. Le président de la Chambre voulut ramener le docteur à l'ordre, mais sans grand succès. M. Bouchard a d'étranges amis et de piètres défenseurs, sans doute ceux qu'il mérite.

Et M. Rose . . .

Un autre député qui a fait des siennes la semaine dernière est M. Fred Rose, député travailliste-progressiste de Montréal-Cartier et ancien chef communiste de Montréal. M. Rose n'aime pas les nationalistes, qui ont failli l'empêcher l'an dernier d'être député, et il les tient responsables de tout ce qui n'est pas à son goût dans Québec. Ce sont eux qui troublent la paix dans la province, qui auraient mis le feu à une synagogue à Québec, qui fomentent des troubles ouvriers à Valleyfield, qui brisent des réunions ouvrières, qui veulent isoler Québec du reste du monde, enfin qui recourent à l'antisémitisme pour s'opposer à l'immigration. En guise de conclusion, M. Rose a exprimé l'opinion qu'on devrait encourager les gens du Québec qui ont l'esprit démocratique... Il va sans dire que pour M. Rose les nationalistes sont de dangereux fascistes!

M. Hanson critique

L'ancien chef du parti conservateur aux Communes ne manque pas une occasion d'attaquer la C.C.F. et de faire des reproches au gouvernement. A ses yeux M. M. J. Coldwell, leader de la C.C.F., encourage ceux qui, au pays, prêchent ouvertement la révolution. M. Coldwell et ceux qui l'entourent ont déchaîné des forces qu'ils ne peuvent pas contrôler. "La révolution est un mot dangereux. La révolution, plus la force, signifie la trahison", a dit M. Hanson, qui ne se gêne pas pour enfiler des mots qui sonnent creux dans des phrases qui ne veulent rien dire.

Selon M. Hanson, c'est pour des raisons d'opportunisme politique, que le gouvernement a abandonné la politique, énoncée dès le début du conflit et suivie jusqu'au dernier budget: payer au fur et à mesure les frais de la guerre. Alors que les déboursés augmentent, le gouvernement abandonne maintenant une source de revenu, soit l'épargne obligatoire, soit l'emprunt forcé. Enfin, l'ancien chef conservateur ne pouvait s'empêcher, comme M. Rowe et M. McTague, de blâmer le gouvernement de maintenir au pays une armée de 75,000 recrues, armée qui jetterait du discrédit sur le pays tout entier. D'après lui les ministres de la Défense nationale devraient, à ce propos, se comporter, non comme des souris, mais comme des hommes.

MM. Homuth et Green

Deux autres députés progressistes-conservateurs, M. Karl Homuth, de Waterloo-Sud (Ontario), et Howard Green, de Vancouver-Sud, ont aussi pris la parole sur le budget. Le premier a exprimé l'avis que loin de maintenir l'unité nationale au pays, le parti libéral était cause de beaucoup de mécontentement et de désunion, à preuve les divers groupes politiques qui composent la Chambre. A propos des recrues, M. Homuth n'a pas été très catégorique, mais lui non plus n'est pas content de l'armée territoriale.

Le député de Vancouver-Sud a été plus vigoureux. Il a affirmé que l'exposé budgétaire de M. Ilsley ne représente pas la véritable attitude de la population canadienne et ne fait pas face à la situation présente. D'après M. Green, le gouvernement libéral s'expose à ce que notre armée outre-mer manque de renforts, s'il persiste dans son attitude actuelle. "Sous ce rapport, sa politique n'est qu'une moquerie du principe de l'égalité de sacrifice. Elle crée des ressentiments entre Canadiens, ressentiments qui peuvent durer pendant des générations. La politique libérale, qui consiste à lever une armée territoriale, non seulement n'est pas franche ni courageuse, mais elle est essentiellement partisane. Le gouvernement tente par ce moyen de se maintenir au pouvoir... et n'est certes pas digne de conduire les affaires nationales.

M. Maxime Raymond

Dans la première partie de son discours, le chef national du Bloc populaire canadien a analysé les totaux formidables du budget de 1944-1945 et il a rappelé le discours que M. King prononçait en Chambre le 30 mars 1939 pour souligner que notre pays n'avait pas de pouvoirs illimités et avait une énorme dette nationale. On sait que notre dette était alors de $3,385,000,000 et qu'aujourd'hui elle atteint la somme d'environ $11,000,000,000. Elle atteindra même $14,000,000,000 à la fin de l'année financière. M. Raymond est d'avis qu'il y a lieu pour tout Canadien de s'inquiéter de l'avenir de son pays. "Pour ma part, dit-il, je n'hésite pas à répéter que notre effort de guerre dépasse nos moyens, qu'il nous conduit à la ruine, et qu'il est une violation des promesses faites au peuple."

A propos des obligations de la victoire, M. Raymond a affirmé que le public ne les garde pas, parce qu'il doit les revendre pour vivre. Quant à l'impôt, il ne tient pas suffisamment compte des charges de famille et du minimum qui leur est nécessaire. M. Raymond suggère qu'on autorise le père de famille à déduire $140 par enfant au lieu de $108 du total de son revenu imposable.

Critiquant la politique suivie depuis 1939 par la société Radio-Canada, le chef du Bloc populaire a rappelé les réponses que M. Frigon, assistant général de la Société, a faites lors du plébiscite, en 1942, à la Ligue pour la défense du Canada qui demandait à se servir de la radio officielle, comme les partisans du "oui". "Il s'agissait, dit M. Raymond, d'une question de première importance et l'on a refusé à tous les partisans du "non" d'exprimer leur opinion par l'intermédiaire de Radio-Canada." L'orateur rappela également l'attitude des chroniqueurs de la radio officielle à l'égard du docteur Gauthier, qu'on ne manquait pas de désigner comme organisateur du Bloc populaire avant son acquittement au procès militaire de Québec, mais qu'on désigna simplement comme le docteur Gauthier en annonçant la nouvelle même de l'acquittement. "Et on cherche à faire croire au public, ensuite, que la Société Radio-Canada n'est pas une organisation politique, que c'est une société indépendante de la politique et à l'abri de l'ingérence gouvernementale!... Je tenais à mettre ces faits devant le public. Si l'on se plaint parfois que l'on manque de confiance dans les hommes publics, je dis qu'ils ne l'ont pas volé et qu'il y a trop longtemps qu'ils leurrent le public."

M. St-Laurent

Le ministre de la Justice a pris part à la discussion. Il s'en est tenu à un exposé statistique et explicatif qu'il est impossible d'analyser longuement ici. C'était en particulier une réponse à M. Hanson et à ses prétentions au sujet de l'impôt. D'après M. St-Laurent, il n'eût pas été juste de hausser la limite d'exemption de l'impôt et pareille mesure aurait surtout profité aux contribuables les plus fortunés. Au lieu de cela, le gouvernement a cru bon d'abolir l'épargne obligatoire et il ne perd pas les revenus produits par l'échelle actuelle de l'impôt et "qui sont nécessaires à la poursuite de la guerre".

M. L. Bertrand

Un des bons discours de la dernière semaine parlementaire a été celui de M. Lionel Bertrand, député libéral de Terrebonne. M. Bertrand a brossé un tableau réaliste de la situation difficile où se trouve notre jeunesse par suite de la guerre et de ses conséquences. Il a terminé son exposé en recommandant la création d'un ministère de la Jeunesse, ministère qui s'occuperait exclusivement des multiples problèmes de la jeunesse.

La paix plutôt que l'écrasement

STOCKHOLM — Le "Nya Dagligt Allehanda" a publié sans confirmation une dépêche d'Ankara suivant laquelle l'état-major général allemand aurait demandé à plusieurs reprises à Adolf Hitler de chercher à obtenir la paix sous le prétexte qu'il devient de plus en plus difficile de résister militairement. Les généraux auraient recommandé à Hitler qu'il est préférable "de faire la paix maintenant que de succomber complètement".

Des pigeons voyageurs étaient beaucoup en usage par les Allemands et par les Alliés pendant la première grande guerre.

La Société d'Enseignement Postscolaire en Sask.

Le dicton populaire "petit train va loin" peut sans doute aucunement s'appliquer à notre Société. Sans faire sonner de la trompette, elle va son chemin et son influence discrète s'exerce dans nos milieux de la Saskatchewan.

Cette année encore, comme l'année passée, elle a organisé un cours en littérature canadienne-française en deux endroits de la province. Le professeur en est M. Séraphin Marion, Docteur-ès-Lettres, Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université d'Ottawa, membre de la Société Royale.

Le premier cours a lieu à Gravelbourg les 11, 12, 13, 14 et 15 juillet; le second aura lieu à Prud'homme les 19, 20, 21 juillet.

M. Marion a été très apprécié l'an dernier et nous espérons qu'un grand nombre des nôtres voudront profiter du cours cette année. Certaines gens semblent croire que seuls les instituteurs et institutrices sont admis aux cours. C'est là une erreur. Toute personne intéressée à notre langue est cordialement invitée. L'inscription est d'un prix modique.

En plus du cours de M. Marion en littérature canadienne-française, il y aura cette année, à Gravelbourg, un cours en sociologie, professé par le T. R. P. Georges-Henri Lévesque, o.p., Doyen de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval.

Ce cours de sociologie aura lieu du 18 au 22 juillet. Ici encore, et peut-être davantage, ce cours est de nature à intéresser un grand nombre de personnes. L'inscription est à la portée de toutes les bourses.

Pour l'inscription aux cours de Gravelbourg, s'adresser à l'Evêché; pour celui de Prud'homme, s'adresser au couvent.

Un autre cours de tissage domestique vient de se terminer à Spring-Grove, près Domrémy.

Notre institutrice va bientôt déménager en destination du sud de la province, où plusieurs paroisses attendent le cours avec une patience impatiente...

Le premier cours commencera à Gravelbourg vers le 18 juillet. Qu'on se hâte de s'inscrire à cet endroit auprès de Mme Guy Gravel. La Société serait également heureuse d'avoir sans trop tarder des nouvelles précises des autres centres du sud de la province qui désirent organiser un cours. S'adresser à la Société d'Enseignement Postscolaire, Section du tissage, Prud'homme, Sask.

UNE BAISSE DANS LE CHARGEMENT DES WAGONS

OTTAWA—Le total des chargements de wagons a décliné de 72,677 pour la semaine terminant le 24 juin, à 63,539 pour la semaine terminée le 1er juillet, le congé du 1er juillet étant la principale cause de cette baisse, nous apprend le bureau fédéral de la statistique. Le total pour la semaine correspondante de l'an dernier était de 62,599.

Nouveau nom pour désigner de la monnaie

BRETTON WOODS — Un nouveau nom a fait apparition à la conférence monétaire des Etats-Unis, auprès de ceux de "Bancor" et d'"Unitas", comme moyen de désigner l'étalon théorique qui mesurerait les échanges monétaires internationaux.

C'est celui de "Demos". Il fut suggéré par la délégation norvégienne. Il vient du grec et signifie "peuple". Les Norvégiens assurent qu'une telle unité, qui vaudrait $10 en monnaie américaine, est nécessaire pour les transactions compensatoires du fonds international.

"Unitas" était le nom proposé par le plan White pour un contrôle international de la monnaie et "Bancor" fut offert par le plan Keynes. Ces deux noms ont été tous deux rejetés au moment où fut établie la déclaration conjointe de principes qui guide la conférence dans son travail.

OTTAWA—E. E. Perley, conservateur-progressiste du comté de Qu'Appelle, en Saskatchewan, a dit à la Chambre des Communes, qu'il était en faveur de l'étatisation complète de la mise sur le marché, du transport, de l'entreposage et de la vente des récoltes de blé canadien, sous la juridiction de la Commission canadienne du blé.

La première photographie en couleur a été imprimée en 1862.

LES MARCHÉS

aux Abattoirs de St-Boniface

12 juillet

De choix	$12.25—$13.00
Bons	$11.00—$12.00
Moyens	$ 9.75—$10.50
Ordinaires	$ 8.50—$ 9.50
Bouvillons- au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$12.25—$13.00
Bons	$11.00—$12.00
Moyens	$10.00—$10.50
Génisses—	
De choix	$11.00—$12.00
Bonnes	$ 9.75—$10.50
Moyennes	$ 8.50—$ 9.50
Ordinaires	$ 7.50—$8.25
Veaux engraissés—	
De choix	$12.50—$13.00
Bons	$11.50—$12.00
Moyens	$10.00—$11.00
Vaches—	
Bonnes	$7.75—$8.50
Moyennes	$6.50—$7.50
Pour conserves	$4.00—$6.00
Taureaux—	
Bons	$7.00—$7.50
Moyens	$5.50—$6.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$8.25—$9.25
Ordinaires	$7.00—$8.00
Génisses à engraisser—	
Bonnes	$7.50—$8.50
Ordinaires	$6.00—$7.25
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$11.50—$12.50
Ordinaires et moyens	$ 6.00—$11.00
Agneaux—	
Bons du printemps	$12.00—$12.00
Ordinaires	$6.00—$9.00
Moutons—	
Pesants	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$2.00

Sask. Co-Op. Livestock Producers Ltd., Régina

11 juillet

Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.—	
De choix	$12.00—$12.50
Bons	$11.00—$11.50
Moyens	$10.00—$10.50
Ordinaires	$ 9.00—$9.50
Bouvillons- au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$12.00—$12.50
Bons	$11.00—$11.50
Moyens	$10.00—$10.50
Ordinaires	$ 9.00—$9.50
Génisses—	
De choix	$11.00—$11.50
Bonnes	$10.00—$10.50
Moyennes	$ 9.00—$ 9.50
Ordinaires	$ 8.00—$ 8.50
Veaux engraissés—	
De choix	$12.00—$12.50
Bons	$11.00—$11.50
Moyens	$10.00—$10.50
Vaches—	
Bonnes	$7.50—$8.25
Moyennes	$6.00—$7.00
Taureaux—	
Bons	$6.50—$7.00
Ordinaires	$5.50—$6.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$8.50—$9.00
Moyennes	$7.50—$8.00
Ordinaires	$6.00—$7.00
Génisses à engraisser—	
Bonnes	$8.00—$8.50
Ordinaires	$6.00—$7.00
Vaches à engraisser—	
Bonnes	$6.00—$6.50
Ordinaires	$5.00—$5.50
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$12.00—$12.50
Ordinaires et moyens	$10.00—$11.00
Nourris à l'herbe	$7.00—$9.00
Agneaux—	
Bons	$12.00—$13.00
Pesants	$10.00—$11.00
Ordinaires	$ 8.00—$ 9.00
Moutons—	
Pesants	$2.50—$3.00
Bons	$3.00—$4.00
Ordinaires	$1.00—$2.00

PRODUITS DU MANITOBA

Beurre de crémerie	.31½
Oeufs—	
Grade A, larges, la douz.	.30
Grade A, moyens, la douz.	.28
Grade B, la douz.	.25
Grade C, la douz.	.20

VOLAILLES

Poules—	
5 liv. et plus, la liv.	.16
4 à 5 liv., la liv.	.14
Au-dessous de 4 liv., la liv.	.12
Vieux coqs, la liv.	.08
Poulet, la liv	.18

Le dimanche 16 juillet 1944 PÈLERINAGE DIOCÉSAIN À PONTEIX, SASK., en l'honneur de Notre-Dame d'Auvergne

Les belles manières

Je me demandais, chères lectrices, quel serait le sujet de ma chronique, cette semaine? Après réflexion, je voulais aborder celui de la politesse, et voici ce qui m'a raffermie dans cette idée:

Lors des exercices de fin d'année de l'Université du Nouveau-Brunswick, un octogénaire, Sir F. Williams-Taylor, a cru que son âge pouvait lui conférer l'autorisation de faire certaines remarques.

Sauf une ou deux exceptions, déclare-t-il, il semble qu'aucun effort systématique ne soit fait dans nos collèges, pour cultiver les bonnes manières. Le cas est différent dans la plupart des écoles privées — et nous croyons que par écoles privées il entend nos institutions catholiques — et cette pratique mérite bien des éloges; mais les étudiants qui fréquentent nos high schools, *presque toujours "run wild". (Cette expression serait difficile à traduire en lui gardant tout son piquant.) L'avantage, pour la jeunesse de notre pays, de posséder des bonnes manières, est trop évident, pour que ce sujet porte à discussion, continue Sir Taylor. Le jeune homme et la jeune fille qui ont des manières agréables, qui sont familiers avec les aménités d'une société polie, s'orientent dans la vie avec une force en leur faveur, que ne possèdent pas ceux qui n'ont pas de manières ou dont les manières sont mauvaises. Et, remarquez bien, continue-t-il, que les bonnes manières ne coûtent rien; elles peuvent être acquises par ceux dont l'origine est la plus humble. La politesse n'est pas de la servilité. Ce n'est pas s'abaisser que de dire "Monsieur" à ceux qui sont plus âgés que vous. Un homme devrait savoir quand il doit enlever son chapeau.*

Voilà, en substance, les vérités franchement et sincèrement exprimées par Sir Taylor et il mérite notre admiration pour avoir eu le courage et la loyauté de les dire ouvertement. Les paroles de cet homme de bon sens et d'expérience valent d'être citées. Le motif qui les a dictées est évident; il émane d'un esprit supérieur qui aime la jeunesse et qui a l'ambition de la voir se diriger dans le bon chemin: celui de l'honneur, de l'intégrité, de la science, du succès, tout en sachant saluer courtoisement le long de la route... ce qui ne saurait nuire.

Nos collèges et nos couvents enseignent le savoir-vivre à leurs élèves; mais, c'est au foyer surtout, dès le bas âge, que les principes de la politesse doivent être inculqués aux enfants; cet enseignement doit faire partie essentielle de l'éducation familiale. Et si les enfants ont sous les yeux l'exemple des parents, cette initiation aux manières polies leur sera facilitée par là même.

Une jeune fille, revenue du pensionnat, disait à sa mère que, sous le rapport des bienséances, elle n'avait rien appris de nouveau. Quelle maman n'aurait pas été réjouie d'un tel éloge spontané!

A mesure que l'enfant grandit, les parents, et la mère surtout parce qu'elle est constamment en contact avec l'enfant, s'efforceront, en lui apprenant à marcher et à parler, de lui inculquer de même les manières polies qui en feront quelqu'un dont on pourra dire plus tard: C'est une dame. C'est un monsieur, un vrai gentilhomme.

Certaines mères semblent croire que lorsque leurs enfants ont suffisamment mangé, qu'ils sont bien lavés; quand elles les ont vêtus convenablement, selon les saisons, que leur rôle s'achève là. En vérité, il ne fait que commencer. L'éducation est une tâche continuelle, de tous les instants.

Lorsque ma fillette, à l'esprit inquisiteur, était toute petite, et qu'on lui a appris qu'elle devait toujours présenter ou accepter les choses de la main droite, elle a voulu en savoir la raison: "La main gauche n'est donc pas bonne?" Il a fallu lui faire comprendre qu'il y avait, dans le monde civilisé, des usages établis auxquels on devait se conformer, si l'on voulait être rangé au nombre des gens policés et de bonne éducation.

Si vous observez autour de vous, sur la rue, vous ne pouvez manquer de faire parfois de tristes réflexions sur la carence d'éducation de bien des gens. Parfois, les jeunes écolières, au lieu de vous dire bonjour gentiment, vous lancent un "hello", au passage; les écoliers, bien souvent, ne lèvent même pas le petit doigt dans la direction de leur chapeau, quand ils vous rencontrent. Et ce n'est pas lorsqu'ils ont grandi que les jeunes gens se donnent la peine de cultiver les bonnes manières; celui qui, enfant, n'a pas su qu'il devait saluer en levant son chapeau, semble garder la même ignorance et la même faiblesse au bras, toute sa vie . . .

Etre poli et affable n'est pas toujours sans exiger quelque renoncement. Le jeune homme qui cède son siège à une dame âgée, en tramway, sacrifie son propre confort. Celui qui, à table, voit à ce que ceux qui l'entourent ne manquent de rien, met son égoïsme de côté. Penser au bien-être des autres, c'est s'oublier un peu soi-même. On regarde naturellement d'un oeil sympathique et on ne peut s'empêcher d'aimer ceux et celles qui mettent en pratique les règles de la bienséance. Il n'est pas nécessaire d'être des "Emily Post"; il suffit de posséder "la civilité puérile et honnête". De cette façon on contribue à rendre notre contact, les uns avec les autres, plus doux, plus agréable.

Josette RAYMOND.

Le Courrier de Louise

Q.—Mes enfants ont beaucoup de loisirs pendant les vacances. J'aimerais qu'ils les occupent à d'honnêtes passe-temps. Malheureusement actuellement il semble qu'il n'y ait que les histoires en images qui paraissent dans les journaux anglais et neutres pour les intéresser. Existe-t-il de ces "comiques", comme on les appelle, qui soient d'inspiration catholique et française? Y en a-t-il en anglais aussi? —UNE MAMAN.

R.—Heureusement, il s'en vend maintenant. Les Editions Fides de Montréal publient plusieurs histoires en images qui sont fort intéressantes pour les enfants. Les Editions "Topic" de St-Paul, Minn., E.-U., en publient en anglais qui sont tout à fait catholiques. Vous pourrez obtenir l'un ou l'autre en vous adressant au Secrétariat de l'Association d'Education, avenue Provencher, St-Boniface, Man. Dois-je vous dire également que l'on vend de magnifiques livres au bureau de l'Association? Vous en trouverez certainement qui sauront occuper les loisirs de vos enfants.

★

Q.—Il y a quelque temps une lectrice vous demandait dans le Courrier si vous connaissiez quelque professeur qui soit Espagnol et qui sache sa langue parfaitement. Vous lui disiez que vous en connaissiez un qui enseignerait l'Espagnol cet automne. Je suis très désireuse d'apprendre cette langue. Auriez-vous l'obligeance de me dire si de fait il y aura des cours d'Espagnol de donnés à St-Boniface ou à Winnipeg cet automne par quelqu'un qui connaisse très bien cette langue. UNE INTERESSEE.

R.—Je voudrais pouvoir vous dire qu'il y aura des cours d'Espagnol cet automne; malheureusement, je ne suis pas encore en mesure de le faire. Dès que l'on me fournira des renseignements je me ferai un devoir de les communiquer aux lectrices du Courrier.

★

Q. — Est-il préférable d'offrir à un jeune religieux qui vient d'être ordonné prêtre un cadeau d'ordination immédiatement après son élévation au sacerdoce, ou vaut-il mieux attendre qu'il ait quitté le scolasticat, après ses études théologiques? — QUI VEUT SAVOIR.

R.—Il semble qu'il soit préférable d'attendre que le jeune religieux ait fini ses études et qu'il ait reçu son obédience. Vous pourrez ainsi lui offrir quelque chose qui lui sera utile dans l'accomplissement de son travail.

★

Q.—Lorsqu'une jeune fille va à une soirée avec un ami et qu'après y être arrivée elle accepte l'invitation qui lui est faite de danser avec un autre jeune homme, que doit-elle faire si à ce moment l'ami qui l'a accompagnée lui demande également de danser avec lui? — QUI LIT VOTRE COURRIER.

R.—Evidemment l'ami qui l'a accompagnée a le premier choix. D'autre part, il doit laisser à sa compagne la liberté de danser également avec d'autres invités.

Q.—Une personne qui veut bien faire les choses peut-elle ne pas inviter à ses noces ses frères ou ses soeurs qui demeurent au loin?—UNE ABONNEE.

R.—Il conviendrait d'inviter tous les frères et les soeurs, à moins de raisons spéciales.

★

Q.—Lorsqu'on célèbre des noces d'or de vie conjugale, doit-on faire comme si c'était pour un mariage ordinaire, c'est-à-dire y a-t-il un garçon et fille d'honneur? La jubilaire porte-t-elle un bouquet? Je vous serais très reconnaissante si vous vouliez bien me donner ces renseignements. —P. P.

R.—Il n'y a aucune règle gouvernant ces célébrations. Vous êtes donc libre de faire ce qu'il vous semblera convenable. Habituellement, les jubilaires seuls, c'est-à-dire sans fille ni garçon d'honneur, figurent à cette célébration en leur honneur.

★

Q.—J'aimerais savoir quel moyen employer pour faire partir de la peinture rouge sur une robe de rayonne (spun) blanche? — UNE ABONNEE.

R.—Il faut bien frotter la partie tachée avec un morceau de flanelle imbibé de térébenthine et d'ammoniaque; ensuite frotter la tache de graisse laissée par la térébenthine avec de la benzine.

Louise

La machine à écrire a été inventée par un Danois, Mailling Hansen.

Pour Vous, Mesdames

La rançon du bonheur

En ce jour ensoleillé, mon âme demeure triste, le crois-tu?

J'aime à me replier dans le domaine de mes pensées intimes où je savoure un bonheur toujours nouveau, puisé dans mes souvenirs.

Instants, minutes inoubliables qu'on voudrait vivre toujours. Moments délicieux qu'on aime à évoquer, en se remémorant les moindres incidents de bonheur dont furent tissées ces secondes heureuses. Regards affectueux, étreintes muettes que l'être aimé prodiguait, sans compter, bercés que nous sommes par la douce harmonie d'une affection mutuelle. Oh! oui, c'est le bonheur déversant sur une âme attristée, le rayon tendre qui la ranime un instant, pour la laisser ensuite à la tristesse amère qui ajoute aux regrets, de voir finir si tôt, l'illusion semble promettre quelque peu!

Mais, hélas, sur cette terre, on paie quelquefois chèrement, le rayon du bonheur qui brille dans le ciel sombre des jours malheureux. On souffre d'une douleur plus cruelle encore, parce que l'on comprend mieux la douceur des instants envolés.

Rêve fragile d'un bonheur à venir, bonheur vécu, laisserez-vous au coeur qui vous berce, une étincelle d'espoir qui réconforte en faisant naitre dans mon âme la perspective consolante d'un grand bonheur qui fera entrevoir l'illusion réalisée à celle qui ne peut vivre qu'en aimant, qu'en espérant!

ECHO.

Dernier message du soldat

Ma mère, il ne sied pas qu'en cette heure je mente:
La blessure est fatale et mon regard s'éteint;
Mais c'est du sang et non des larmes que se teint
Ce dernier mot, écrit au coeur de la tourmente.

Reçois l'ultime adieu de ma jeunesse aimante.
Suspends au mur, parmi les vieux portraits d'étain
Celui qu'on prit de moi par un récent matin
Et qui marque le jour où l'on s'enrégimente.

Il aura, je le sais, tes baisers et tes pleurs;
Mais quand notre pays connaitra les couleurs
D'un drapeau, sache alors ma requête dernière:

Pour apaiser ton deuil, anoblir mon trépas,
Encadre ce portrait dans la neuve bannière
Que ma mourante main cherche et ne trouve pas

UN VOLONTAIRE.

Une artiste canadienne-française

Claire Gagnier est née à Montréal, nous apprend-elle, mais son enfance s'est déroulée aux Trois-Rivières. Elle appartient à une famille de musiciens, puisque son père fait partie de l'Orchestre Symphonique de Montréal. Les enfants continuent la tradition, parait-il. Et Claire Gagnier me précise le talent de pianiste de sa soeur ainée, à côté de celui de corniste de son frère; les deux autres soeurs sont également des exécutantes et la famille Gagnier, pour la plus grande joie de ses parents, avait même formé un petit orchestre, à elle seule, et donnait des concerts à la maison.

— Qui a découvert votre voix et vos aptitudes pour le chant? Etes-vous mezzo ou soprano?

— Soprano, nous disons coloratura, répond-elle avec son



CLAIRE GAGNIER

charmant sourire. C'est mon père qui m'a toujours répété que je chanterais un jour et m'a encouragée dans cette voie.

— Il doit être aujourd'hui bien récompensé et bien fier quand il vous entend. Avez-vous beaucoup étudié le chant?

— J'aime vraiment l'étude du chant et les plus ingrates vocalises ne m'ont jamais semblé ingrates. Mais j'ai eu la chance d'avoir à Montréal un excellent professeur en la personne de Monsieur Roger Filiatrault, de l'Ecole supérieure de musique d'Outremont, qui fait partie du célèbre quatuor des Alouettes.

— Aimez-vous les Etats-Unis? Est-ce que l'Europe ne vous tenterait pas si elle était d'un accès possible?

— J'aimerais beaucoup connaitre l'Italie. Et Milan avec sa Scala de bois que l'on a prétendue détruite, mais qui, peut-être, ne l'est pas tout à fait.

— Puis-je vous demander quels sont vos opéras préférés?

— *La Bohème, Rigoletto*, et aussi *Lucia de Lammermoor*.

— Je vois que l'art du bel canto a toutes vos préférences, et je le comprends. Est-ce que le Cinéma ne vous a jamais attirée?

— La *Metro-Goldwyn-Mayer* m'avait fait des propositions. De plus, à un Concert à Toronto, j'avais rencontré Spencer Tracy qui est très sympathique. Il voulait absolument que je fasse du cinéma et aille à Hollywood, s'offrant à me guider. Mais j'ai pensé plus sage de terminer mes études de chant d'abord, avant d'envisager autre chose.

Couture et lecture

— Combien je vous admire d'être si raisonnable et de savoir, en vraie Canadienne, préférer la qualité d'un art essentiel à la facile vulgarisation d'Hollywood. Je suis sûre d'ailleurs que la cité du Cinéma vous offrira un avenir brillant quand vous serez en pleine possession de votre technique du chant. Hollywood alors ne représentera plus pour vous toute votre carrière, mais un aimable intermède entre deux saisons d'opéra. Puis-je vous poser la question sacramentelle de tout journaliste américain à la vedette qu'il interroge: avez-vous un violon d'Ingres, un dada, c'est-à-dire une occupation en dehors du chant?

— Mon Dieu, et le joli sourire réapparait, je vous avoue que j'aime bien tricoter, faire des chapeaux ou des robes. On peut avoir tant de fantaisie dans ce domaine. Et puis, j'aime profondément la lecture.

— Avez-vous chanté à la Radio? Quelles ont été vos impressions?

— Eh bien, j'ai eu le trac, ce qui ne m'est jamais arrivé encore en face d'un public visible. Mais en présence du micro, c'est différent. Il manque l'atmosphère chaude et vibrante d'une salle.

— Souhaitez-vous rester à New-York?

— Oh non! je voudrais faire ma carrière au Canada, car j'aime tant mon pays...

Jacqueline LIGNOT.
("L'OEIL", Montréal).

Elle — Pourquoi parle-t-on toujours des trois Mousquetaires puisqu'ils étaient quatre?

Lui — —C'est bien simple; depuis le temps où le roman a été écrit, tout a augmenté.

Jouissez bien de vos vacances

Où passerez-vous vos vacances cette année? Plusieurs sont en mesure de répondre bien catégoriquement à cette question, car leur programme pour cette période est tout tracé d'avance. D'autres sont indécis. Ils ne savent trop à quoi employer cette quinzaine — ou ces semaines — de repos et de détente, qui leur sont accordées.

Le coût des voyages devient si élevé que la majeure partie des gens ne peuvent même pas songer à se payer ce luxe; d'autres pourraient assez facilement se le procurer, mais l'encombrement des trains et des autres moyens de transport, ainsi que le manque de confort qui en résulte, leur font dédaigner ce genre de vacances.





Restent alors les plages, les parcs, les courtes excursions ou simplement le foyer où l'on se repose encore mieux.

Quel que soit votre choix, faites en sorte que ces vacances soient réellement un temps où vous referez vos forces; un temps où, débarrassés du souci des affaires d'un bureau, ou d'une classe ou d'un commerce, vous mettiez "en banque" une bonne provision d'énergie et de vigueur pour entreprendre courageusement une autre année de labeur.

A tous les lecteurs de ce petit entrefilet, l'auteur souhaite de bonnes, de très bonnes vacances!

L. A.

RECETTES

Foie soleil

1 livre de foie de boeuf ou de porc.
3 tasses de chapelure.
½ tasse d'oignon haché.
1 oeuf.
4 c. à table de farine
1 c. à thé de sel.
¼ de c. à thé de poivre.

Laisser le foie 5 minutes dans l'eau bouillante, égoutter et passer au hachoir. Mêler tous les ingrédients ensemble et façonner en petits gâteaux; déposer dans des moules à muffins et badigeonner de gras fondu. Faire cuire dans un four chaud, (400 degrés) pendant 10 miuntes. Renverser sur un plat et servir avec la sauce suivante.

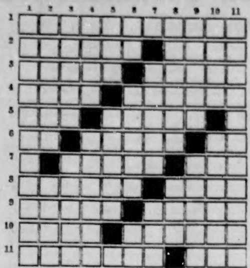
• • •

Sauce soleil

1 tasse de lait.
1 c. à table de gras.
Sel et poivre au goût.
1 tasse de carottes râpées.

Faire chauffer le lait au bain-marie. Faire fondre le gras dans la poêle, incorporer la farine, le sel et le poivre, puis ajouter graduellement le lait chaud. Faire cuire jusqu'à ce que cela soit lisse et épais. Ajouter les carottes râpées et servir immédiatement.

Nos Mots Croisés



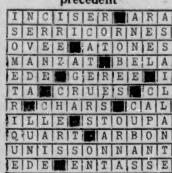
HORIZONTALEMENT

1—Adoration des astres.
2—Dont le dos est orné de grisaille — Ordre, disposition de choses.
3—Qui est entre le chaud et le froid — Tâta, toucha avec la main.
4—Suit une action en justice — Sabre recourbé.
5—Liliacée à fleurs blanches et odorantes — Sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ.
6—Chemin de halage — Royaume du sud-ouest de l'Asie — Carte à jouer.
7—Marque brune sur une peau préparée — Manguier du Gabon.
8—Ce qui rend une personne digne de récompense — Eût la hardiesse.
9—Choisir — Poète italien, né à Davindo.
10—Gros nuage épais — Subitement.
11—Débris de vases, de bouteilles — Monnaie japonaise.

VERTICALEMENT

1—Action d'atteler.
2—Acte par lequel on saisit un bien dont on revendique la propriété — Choisie par l'élection.
3—Chef-lieu de canton (Bouches-du-Rhône) — Choisis parmi plusieurs.
4—Erre çà et là — Couples d'animaux.
5—Enlève — Affirme ce qu'il sache être faux.
6—Chemin de halage — Capitale de la Suisse — Symbole de l'étain.
7—Amas de parties qui font corps ensemble — Exsudat pathologique.
8—Frayeur — Fleuve de France, qui nait dans les Cévennes.
9—Pièce de bois servant de chantier pour les futailles — Avait la hardiesse.
10—Dauphin propre aux fleuves de l'Amérique du Sud — Mette à bas, renverse.
11—Action d'égaliser.

Solution du problème précédent



I	N	C	I	S	E	R	■	A	R	A
S	E	R	R	I	C	O	R	N	E	S
O	V	E	E	■	A	T	O	N	E	S
M	A	N	Z	A	T	■	B	E	L	A
E	D	E	■	G	E	R	E	E	■	I
T	A	■	C	R	U	E	S	■	C	L
R	■	C	H	A	R	S	■	C	A	L
I	L	L	E	■	S	T	O	U	P	A
Q	U	A	R	T	■	A	R	B	O	N
U	N	I	S	S	O	N	N	A	N	T
E	D	E	■	E	N	T	A	S	S	E

De l'ordre dans les armoires

Les étagères

Elles sont trop peu nombreuses. Pourquoi les espacer autant? Peut-être pourriez-vous en faire remettre une entre les planches, et il y aurait ainsi le rayon des chemises, celui des pyjamas, celui des caleçons, etc.

Les tiroirs

Il faut un tiroir fermant à clef pour y mettre les choses précieuses à l'abri des voleurs et des indiscrets.

Un tiroir fermant hermétiquement pour les habits du soir: habit, smoking, que les mites guettent sournoisement.

Les cintres

Pas d'économie sur la qualité des cintres destinés aux vêtements masculins. Il les faut larges, arrondis en forme des épaules, avec des tiges horizontales pour passer le pantalon à cheval.

La planche à chaussures

N'hésitez pas à faire installer une grande planche réservée aux chaussures, avec support pour les talons.

La planche des chapeaux

On peut les mettre sur l'armoire, dans leur carton. Ou bien leur réserver la planche supérieure de l'intérieur de l'armoire.

La boite à mouchoirs

Pas de sachet à mouchoirs: cela exaspère les hommes. Mais une boite large, où les différentes sortes de mouchoirs se placent par piles régulières.

La table à écrire

Gardez-vous bien de prétendre ranger ses papiers! Mais favorisez l'ordre avec de jolis classeurs, presse-papiers. Mettez une corbeille à papiers sous le bureau.

Un dernier conseil

Ne faites pas vos "grands rangements" devant lui. Ces messieurs n'en comprennent pas l'utilité et n'aiment pas voir la maison sens dessus dessous, ni leur femme en tenue de déménageur.



14 juillet

Léo Legal, St-Adolphe.
Eléonore Therrien, Thibaultville.
Jeannine Boulanger, Grande-Clairière.
Arthur Wilcott, St-Georges.
Paul Wilcott, St-Georges.

15 juillet

Lucille Lussier, Thibaultville.
Louise Fillion, St-Joseph.
Lucien Marcoux, Lorette.
Edgar Cadieux, Ste-Anne.
Juliette Nault, Ste-Anne.
Aimé Vandal, Ste-Anne.

16 juillet

Flore Berthelette, Aubigny.
Carmelle Bourrier, St-Lupicin.
Marie-Rose Blaire, Ste-Anne.
Agnès Coleman, Frenchville, Sask.

17 juillet

Yvette Dondo, N.-D. de Lourdes.
Antoine Deschênes, Mariapolis.
Norbert Beaulieu, St-Labre.
Simonne Pelland, St-Norbert.
Yvette Bruneau, Léoville, Sask.
Michel Morin, Léoville, Sask.

18 juillet

Thérèse Aubin, St-Adolphe.
David Fleming, Ste-Geneviève.
Rodolphe Bourrier, St-Lupicin.
Jeanne Turcotte, St-Laurent.
Marie-Rose Fifi, St-Alphonse.

19 juillet

Antonin Desrochers, St-Alphonse.
Theresa Carrière, Ste-Anne.
Edgar Bahuaud, St-Lupicin.
Yvette Belhumeur, Léoville, Sask.

20 juillet

Marcelline Jeanson, Lorette.
Gilberte Rey, Haywood.
Henri Frédette, St-Boniface.
Henriette Laurendeau, Fort Alexandre.

La Mode Pratique



Cette robe si jolie est pourtant simple et facile à faire.

Le patron no 3674 demande 2¼ verges de tissu de 35 pouces, ¼ de verge d'étoffe contrastante et 2⅝ de verges de "ric rac".

Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées et mentionner celle désirée.

(Découpez ce coupon)

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man

Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No. ....

Grandeur ....

NOM ....

ADRESSE ....

MARISE DUCLAU et sa famille — Un escroc — Par McEvoy et Striebel

Si Smith est un escroc — il ne m'échappera pas —
C'est certain —
Mais s'il ne l'est pas, vous êtes mieux de trouver un coin où vous cacher —
J'en prends les risques.
Je compte sur sa disparition maintenant que j'ai arrêté le paiement de ce chèque —
C'est vrai, il n'osera pas réapparaître s'il est un escroc.
Mais le voilà —
Marise — venez ici —
Oh - allo -

Le professeur NIMBUS

Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.











Notre Feuilleton

Solange de Morthone

par Clément d'Othe

NUMERO 12

– Vos simples promenades à pied ou à cheval rniraient un thème varié de propos désobliınts. Et l'on pourrait voir en vous ou le gen:me ou le garde champêtre...

Elle n'acheva pas. Noël est devant elle, pâle; des airs jaillissent de ses yeux sombres. Il parait délire. Il voudrait passer sa colère sur l'orcline... Il n'ose, cependant, lorsqu'une idée ernale lui traversant l'esprit, il marche au mi1 des allées fleuries et, d'un jonc qu'il tient à main, il abat les tiges fragiles.

Solange s'est précipitée pour faire un rempart x frêles victimes; mais brutalement il a saisi le gnet de sa cousine et l'arrête.

Lorsque, sa vengeance achevée, il voit gisant erre les espérances de demain:

– Eh bien! que pensez-vous?

– Que vous êtes méchant et stupidement oreilleux, dit Solange, la voix tremblante.

Noël va répondre... recommencer quelque viotce, mais il s'arrête subitement. La porte de la re vient de s'ouvrir, et, au travers des oran:s, une silhouette se dessine.

Thérèse a tout vu, tout entendu. Ses yeux s doux sont humides de larmes et se posent :ins de reproche et de douleur sur son frère. el reste pétrifié. Sa soeur préférée a toujours ıoré ses méchancetés, et aujourd'hui, pour la emière fois, il est surpris en flagrant délit de utalités!...

Le jeune homme est honteux, il sent un reords, une voix intérieure lui crier:

– Tu es un lâche d'user ainsi de la force pour artyriser une jeune fille, presque une enfant! Mais son orgueil l'empêche d'avouer ses torts; est malheureux et ne veux pas le laisser soupnner. D'un ton qu'il s'efforce de rendre très lme:

– Venez, Thérèse, les parfums violents qui se gagent ici pourraient vous faire mal.

– Non, dit-elle, je reste. Vous, Nol, allez. Ces rfums ont dû vous enivrer, et l'air pur vous :a du bien!

Il a compris la douce ironie de ces paroles, d'un pas automatique il s'éloigne. Du reste, que ut-il dire à sa soeur pour excuser cet excès de olence dont elle a été le témoin?

Pendant qu'il disparait, Solange, les yeux issés, contemple les fleurs fauchées.

Thérèse enlace de son bras la taille de sa coue; elle approche tout près du sien le visage tristé; elle l'incline sur son épaule, et, avec des roles brûlantes de tendresse, elle calme son agrin.

– Oui, je lui dirai à Nol, je lui reprocherai violence. Comment a-t-il pu, lui si bon, si gennent aimable avec moi, être ainsi dur et méant pour vous?

Subitement prise d'inquiétude et avec un léger emblement dans la voix, elle continue:

– Vous non plus ne l'avez jamais vu ainsi... st la première fois?...

L'orpheline ne répond pas, mais la légère teinte i vient empourprer son front suffit à la soeur Noël... Elle sait ce qu'elle redoutait d'apprendre une véritable souffrance se peint sur ses traits.

– Eh bien! Solange, cette violence sera la derère, je vous le jure.

Jusqu'alors, l'orpheline s'était tue; mais devant tte affection si franchement exprimée:

– Thérèse, merci! dit-elle. Votre bonne amitié ffit à me faire oublier ce pénible incident.

– Oublier n'est pas assez. Pardonnez-lui mme je lui pardonne moi-même, car il vient de e faire atrocement souffrir. Je croyais avoir frère si bon... et je me suis trompée... Oh! la ulouereuse surprise!... Mais vous m'aiderez à le ndre meilleur... et à nous deux nous réussirons.

La cloche du dîner vint interrompre leur caurie. Ensemble elles quittèrent la serre. Elles rivèrent dans la salle à manger, où le baron Noël les avaient devancées.

– Vous voilà,mes enfants, dit le vieux Chrisın. A la bonne heure, l'exactitude est la politesse s rois. Ma fille et Mercédès doivent l'ignorer, car es ne sont jamais prêtes. Nous avons encore un art d'heure à les attendre.. c'est très ennuyeux.

– Tenez, Solange, venez donc au salon, vous ez me jouer un petit air très doux pour calmer on impatience. Quand votre mère et votre soeur ront arrivées, venez nous appeler, Nol.

Mais celui-ci et Thérèse les suivaient déjà.

– C'est cela, dit M. de Morthone souriant, nez aussi, nous allons les faire attendre un peu notre tour, ce sera leur punition.

Il riait de sa petite vengeance.

Sans se faire prier, l'orpheline s'était assise vant le piano. La présence de son cousin gênait timidité; elle s'effrayait de cet auditeur moins e sympathique... Surmontant ses craintes, elle ulut faire plaisir à son aïeul.

– Quel morceau désirez-vous, grand-père?

– Je vous laisse le choix, vous l'avez toujours ureux.

La jeune fille sourit et commença: le baron tait rapproché du piano... mais avant la troiıme mesure, il lui prit subitement la main.

– Qu'avez-vous là?

Solange se troubla. Elle balbutiait des mots compréhensibles. Noël tremblait involontaireent. Thérèse, pâle, sans voix, restait haletante... le baron tenait toujours dans la sienne la main e: il montrait, sur le poignet très blanc, des nes bleues, courant en cercle.

– Mais ce sont des marques de doigt... on les mpterait. Répondez-moi, Solange, je le veux.

– Oh! grand-père, ce n'est rien, et je n'en uffre pas.

– Mais encore?...

– Eh bien! ce sont les doigts nerveux de Nol était la première fois que l'orpheline appelait 1 cousin de ce nom familier); il m'a blessée ns le vouloir, je vous assure, et sans même s'en ndre compte.

Souriante, elle continuait:

– Il a voulu faire passer dans cette étreinte...

– Tout son coeur, interrompit le baron... singulier témoignage d'affection! Oh! ces jeunes gens!... Désormais, Nol, souvenez-vous que le poignet d'une jeune fille ne se caresse pas comme la garde d'une épée.

— Oui, grand-père, je m'en souviendrai.

Et pour la première fois aussi il regarda sa cousine avec une sorte de ravissement.

—Voilà maman, dit Thérèse que cette scène étouffait.

Alors, avec une galanterie toute d'affection et de douceur, M. de Morthone appuya le pauvre poignet meurtri sur son bras, et ils passèrent dans la salle à manger, tandis que Thérèse murmurait à l'oreille de son frère bouleversé:

— Admire et imite.

Le repas s'achevait silencieusement; Nol et sa plus jeune soeur, qui ordinairement parlaient, avec exubérance, étaient aujourd'hui tristes, taciturnes. Leur mère s'en aperçut.

— Eh bien! mes enfants, vous semblez vous bouder.

— Oh! pas du tout, mère.

Et, pour donner le change et effacer tout soupçon, Thérèse dit à son frère:

— Que pensez-vous faire ce soir, Nol?

— Monter Diavolo et courir la campagne.

— Et en ma compagnie, si vous voulez me faire plaisir.

Le jeune homme regarda sa soeur; sur son doux visage il lut l'affection de jadis. Elle ne le boudait pas... il ne lui faisait pas horreur, comme il l'avait craint tout d'abord.

— Votre compagnie augmentera pour moi le charme de la promenade. Mercédès, viendrezvous?

— Merci bien, je suis absorbée par une lecture très intéressante et je vais la reprendre.

Elle se levait déjà, et bientôt tous l'imitèrent. Solange monta dans sa chambre et prit son chapeau pour sortir, lorsqu'un coup discret frappé à sa porte vint la surprendre.

— Ma bonne Solange, montez-vous Stella? lui demanda Thérèse.

— Non, je vais à l'église.

— Désormais, vous viendrez avec nous. Pour aujourd'hui, je ne veux pas mettre obstacle à votre pieux désir; du reste, je serai seule avec Nol et j'en vais profiter pour commencer mes premiers essais d'apostolat. Pendant ce temps, priez pour lui.

Elle embrassa l'orpheline.

Elle allait se retirer, quand, s'arrêtant subitement:

— Mais... je n'ai pas mon costume d'amazone; à ma dernière promenade, dans une étroite clairière, ma longue jupe s'accrocha aux broussailles et la déchirure n'est pas réparée.

— Si ce n'est que cela, vous pouvez prendre le mien, nous sommes de la même taille...

Et déjà Solange mettait son propre vêtement sur les bras de sa cousine.

— Merci... Sous vos couleurs je combattrai mieux.

Thérèse s'éloigna, tandis que l'orpheline se dirigeait vivement vers la serre.

Là elle ramassa avec soin les tiges broyées, les fleurs meurtries; elle cueillit celles que Noël avait épargnées, et, après en avoir formé un gracieux bouquet, elle se dirigea vers l'église. Tout en marchant, elle revivait la pénible scène du matin, sa pensée ne pouvait s'en détacher, et son pauvre coeur, gonflé encore de la peine ressentie, éclatait malgré elle. C'est dans cet état d'âme qu'elle arriva au vieux sanctuaire. Absorbée dans sa souffrance, elle ne remarqua pas que la porte était entr'ouverte. Sans se retourner, elle alla directement à la chapelle de la Sainte Vierge.

Après avoir déposé son bouquet sur l'autel, elle s'agenouilla sur la pierre humide, et, les yeux fixés sur la statue, elle pria ardemment. Elle lui parlait presque à haute voix, comme pour se faire mieux entendre et exaucer plus facilement.

— Acceptez ces fleurs, elles renferment une souffrance, et cette souffrance, je vous l'offre! O Marie, je n'ai plus de mère! guidez-moi dans la tâche ardue qui m'incombe. Que la grâce divine pénètre enfin tous ces coeurs; écoutez le désir de Thérèse et le mien, rendez Noël meilleur. Que cette violence soit vraiment la dernière...

Et, à ce souvenir, la voix s'étouffait dans les sanglots. Solange restait à genoux, le mains jointes, les yeux levés vers Marie... Et les pleurs coulaient abondants et pressés.

Soudain, tout près d'elle, une voix très douce murmura ce mot:

— Mademoiselle...

. . . .

Pendant cette matinée où Noël, se laissant emporter par sa fougue naturelle, avait affligé sa cousine et sa soeur, une scène d'un autre genre se passait à une lieue de Morthone.

Dans un vieux manoir, ou plutôt une vieille gentilhommière, qui, toute modeste, se cache entre les replis d'un vallon, un jeune officier est auprès d'une femme âgée dont les traits nobles et fins respirent la douceur. Elle possède cette beauté calme, faite bien plus des reflets d'une sainte âme que de la régularité des traits. Les lèvres ont le pli de la bonté et ses yeux se portent avec une tendre sollicitude sur le jeune et beau visage. Ils sont là tous les deux. Elle, dans un fauteuil, près d'une table à ouvrage, dévide une laine blanche, dont l'écheveau repose sur les deux mains du jeune homme. Lui est assis sur un siège très bas; la tête au pur profil, dans un geste câlin et familier, s'incline sur les genoux maternels. La moustache fine et soyeuse, élégamment relevée laisse voir une bouche d'un dessein régulier... et sur laquelle passe un bien doux sourire, quand l'écheveau enfin mis en peloton, les yeux levés, perdus dans ceux de sa mère, il lui dit:

— Autrefois, quand j'étais tout petit, et que j'avais ainsi tenu, sans remuer, les fils fragilement enroulés, vous me récompensiez par un baiser, vous en souvenez-vous, mère?

— Oui, dit-elle en riant.

(à suivre)

COMMENTATEUR



Gordon Haase qui a récemment été nommé assistant commentateur du "Farm Broadcast" pour la région des Prairies.

Trop d'accidents sur les fermes canadiennes

Sait-on que le nombre d'accidents dans l'industrie agricole est plus élevé que dans toute autre industrie? Des centaines de cultivateurs, des membres de leur famille et des travailleurs sont tués et des milliers sont blessés tous les ans au Canada par suite d'accidents dont la plupart pourraient être prévenus.

C'est là une grave situation, d'autant plus que la main-d'oeuvre se fait rare sur les fermes à l'heure actuelle et qu'il est de plus en plus nécessaire de produire une abondance de vivres pour seconder l'effort de guerre.

Une enquête a révélé que les machines sont la grande cause des accidents de la ferme, que les bestiaux viennent en deuxième lieu et les chutes troisièmes. Le cultivateur prévoyant est celui qui, connaissant les causes de ces accidents, prend les mesures pour les supprimer ainsi que tous les risques possibles. On sait par exemple que les vêtements flottants causent un tiers de tous les accidents produits par les machines. On devrait donc éviter comme la peste les vêtements flottants.

Et les dangers toujours présents de l'incendie qui détruit tous les ans des propriétés pour une valeur de millions de dollars devraient encourager le cultivateur à passer au moins une partie d'une matinée par mois à faire la tournée de la ferme pour découvrir les risques d'incendie aussi bien que les risques d'accidents.

Prévenons les accidents, pour empêcher que la situation de la main-d'oeuvre ne s'aggrave encore et que nous puissions faire un apport plus grand à la production des vivres.

Classement des lards

Les règlements sur le classement des lards (porcs abattus) stipulent que tous les porcs livrés pour l'abatage aux abattoirs et aux fabriques de salaisons soient classés après abatage. Il y a maintenant un service officiel de classement des lards qui fonctionne à 48 fabriques de salaison au Canada. Ces fabriques doivent payer les porcs sur la base de la catégorie officielle des lards et tenir note de toutes les transactions.

Les mauvaises herbes sont voraces

Les mauvaises herbes ne se contentent pas d'accaparer à leur profit l'eau du sol, elles consomment également deux fois plus d'azote, d'acide phosphorique et de potasse que ne fait une plante d'avoine bien développée, dit le Comité national sur les mauvaises herbes. Elles augmentent les frais de travail et de matériel, et surtout les frais de la préparation des récoltes pour l'alimentation de l'animal et de l'homme. Non seulement elles abaissent la valeur du grain dans lequel elles poussent, mais elles réduisent aussi la valeur de la terre. Elles sont dures sur les machines; il faut beaucoup plus de ficelle d'engerbage pour lier une récolte sale qu'une récolte propre. Elles donnent accès aux insectes nuisibles et aux maladies fongiques.

Autour de la Ferme

Il y a un besoin urgent de meilleures maisons de ferme

Une enquête sur les maisons de ferme canadiennes indique que la vaste majorité des familles de la campagne vivent dans des maisons qui laissent grandement à désirer, dit M. Frank Shefrin, de la Division de l'économie du Ministère fédéral de l'Agriculture. La guerre a aggravé encore ces conditions, et il y aura un grand besoin de fournir aux familles de la campagne de meilleurs conditions de logement lorsque la paix reviendra. Beaucoup de maisons ne sont même plus réparables. Il faudrait les remplacer; un grand nombre ont besoin d'être améliorées au point de vue structural et réparées. Beaucoup sont trop petites pour les familles qu'elles abritent et la plupart d'entre elles n'ont pas de plomberie, pas même l'eau courante.

Les faits et les chiffres notés au cours d'une étude des conditions de logement à la campagne, révèlent un très grand besoin d'amélioration. Pour la première fois, dit M. Shefrin, en parlant du rapport final du sous-comité sur le logement et l'organisation communale qui a été déposé à la Chambre des Communes dernièrement à Ottawa, nous avons un rapport sur cette question qui ne traite pas seulement du problème du logement des campagnards, mais qui fait également des recommandations spécifiques, indiquant comment le gouvernement pourrait venir en aide pour relever l'étiage du logement de la ferme. Il est possible que l'intervention gouvernementale dans la construction des maisons de ferme soit une aide nouvelle au Canada, mais elle ne l'est pas ailleurs. Au cours de la période qui s'est écoulée entre les deux guerres, la Grande-Bretagne, la Belgique, la France, la Latvie, les Pays-Bas, la Pologne, la Suède, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie ont pris des mesures pour améliorer les logements de la population rurale, cultivateurs et engagés.

Le sous-comité fait des recommandations spécifiques. Il dit qu'il faudra au moins 125,000 maisons de ferme nouvelles dont 100,000 pour remplacer les anciennes et 25,000 pour loger séparément les familles qui sont forcées aujourd'hui de demeurer sous un même toit. Ce chiffre devrait encore être relevé s'il y avait une augmentation dans la colonisation. Il y a en outre, 138,000 maisons qui ont besoin de réparations extérieures. Ce chiffre ne tient aucun compte des conditions à l'intérieur des maisons et des commodités dont elles disposent. On recommande la construction de près de 100,000 maisons pendant les 10 années qui suivront la paix, à raison de 5,000 à 15,000 maisons par an. Les dispositions pour un programme de construction sont pourvues dans une loi revisée du logement national qui comprendra un article spécial sur les logements de la ferme, reconnaissant la nécessité d'avoir des cottages pour la main-d'oeuvre agricole.

Renseignements utiles sur les poteaux de clôture de fermes

La Station fédérale forestière de Indian Head, Sask., fait depuis longtemps l'essai de matériaux pour allonger la durée des poteaux de clôture employés sur la ferme. Les méthodes de traitement sont celles qui peuvent être employées dans la pratique régulière des fermes. Les matériaux employés comprennent entre autres les préservatifs les mieux connus du bois, comme la créosote, les chlorures de zinc, et les sulfates de cuivre (couperose bleue). Il y avait à l'essai plus de 800 poteaux, traités et non traités, provenant d'arbres de différentes espèces, poussant dans la localité, et les résultats, de même que le meilleur traitement pour les différentes espèces, ont été notés par John Walker, régisseur, et Chas A. Edwards, l'ingénieur forestier de la station.

Il a été démontré que le traitement superficiel des poteaux, par exemple un bain de quelques minutes dans le préservatif ou l'application du préservatif à la brosse n'empêche nullement la pourriture, mais que le bon emploi des préservatifs allonge plus ou moins la durée des poteaux. La durée des poteaux non traités est réglée plutôt par la longueur du séchage avant la mise en place. Il importe que le séchage soit fait lentement. L'époque à laquelle les poteaux sont coupés affecte également leur durée. L'hiver est le meilleur moment pour couper les poteaux, qui ont ainsi le temps de sécher avant que les champignons producteurs de pourriture deviennent actifs en été.

Les poteaux non traités, bien séchés avant d'être mis dans la terre, durent plusieurs années de plus que les poteaux faits de bois mal séché ou vert. La sécheresse qui a sévi dans l'Ouest en ces huit dernières années a prolongé également la durée des poteaux de clôture sur les fermes des Prairies. Dans les conditions normales de température, il aurait fallu remplacer ces poteaux avant l'expiration de cette période. Quand les conditions d'humidité redeviendront plus normales, disent les experts, on peut s'attendre à une vive recrudescence de la demande pour de nouveaux poteaux de clôture.

Les aviculteurs canadiens qui ont reçu des abeilles importées des Etats-Unis avant le 15 juin ont 90 jours à partir de la date de l'arrivée de ces abeilles pour demander la prime de 50 sous par livre qui est offerte à partir du 1er mars jusqu'au 15 juin 1944. Aucune prime ne sera payée sur les abeilles reçues après le 15 juin.

Protégeons les chevaux contre l'encéphalomyélite

L'encéphalomyélite, la maladie du sommeil chez le cheval, se produit généralement à cette époque de l'année. Les investigateurs n'ont pas encore trouvé de remède efficace contre cette maladie, mais l'expérience enseigne que la vaccination faite de bonne heure, par un vétérinaire compétent, est le meilleur moyen préventif. La protection des chevaux contre les insectes qui mordent aide beaucoup aussi à la prévenir. Le directeur général vétérinaire dit qu'on ne recommande pas de faire vacciner tous les chevaux, mais que les cultivateurs devraient être prêts à agir promptement si la maladie fait son apparition dans leur district ou un territoire voisin. Dans tous les districts où la maladie a sévi l'année dernière, les propriétaires de chevaux pur sang et d'un gros prix, agiraient sagement en les faisant vacciner, comme mesure de précaution. La maladie du sommeil peut se communiquer du cheval à l'homme.

LAINE EN SACS

La laine devrait être mise dans des poches ou sacs propres, et vendue aussitôt que possible après la tonte. Si la laine ensachée doit être conservée sur la ferme quelques semaines avant d'être expédiée à un entrepôt, il faut l'emmagasiner dans un endroit sec et ne jamais, en aucune circonstance, empiler les sacs sur le sol parce que la laine absorbe l'humidité comme une éponge.

Porte-greffes rustiques

Les essais conduits par le Ministère fédéral de l'Agriculture ont démontré que les sujets en porte-greffes venant d'Angleterre manquent de rusticité et que leur valeur à cause de cela, est douteuse dans les régions où il y a peu de neige. Il semble que les sujets d'origine russe permettront de résoudre ce problème et l'on fait actuellement une sélection dans cette voie.

USURE DES MOTEURS

On peut dire que 70 pour-cent de l'usure des moteurs à gazoline et à l'huile se produit pendant la période de réchauffement, sans lubrification. La durée de cette période varie avec les moteurs et la température de l'huile, quand le nombre de révolutions de la manivelle est porté de 10,000 à 50,000. Cette période peut être de 10 à 30 minutes pour les automobiles et de 10 à 50 minutes pour les tracteurs.

Plans d'après-guerre pour l'agriculture

Le Sous-Comité du programme agricole, qui fait partie du Comité spécial de la Chambre des Communes sur la reconstruction et le rétablissement, déclare dans son rapport qu'il y aurait lieu d'améliorer les moyens d'écoulement des produits agricoles et que le gouvernement devrait pour cela encourager les coopératives de producteurs.

Le Comité recommande également:

De développer les recherches sur l'utilisation de tous les produits agricoles;

D'améliorer les chemins et les services de camions;

D'établir des programmes nationaux de nutrition;

De développer les recherches et la formation professionnelle en agriculture;

De promulguer des mesures législatives semblables à la loi sur le rétablissement agricole des Prairies et d'appliquer leurs dispositions à l'agriculture sur toute l'étendue du Canada;

De développer la colonisation uniquement sur des terres étudiées et connues de soustraire les terres sous-marginales ou peu arables à la culture pour les reboiser, les mettre en pâturages communaux ou les affecter à d'autres fins utiles;

De développer le crédit rural par l'élargissement des conditions de prêts sous la Loi canadienne du prêt agricole, par l'établissement d'une banque centrale d'hypothèques et par l'encouragement des caisses populaires ou unions de crédit;

Le pouvoir dans les plans de logement d'après-guerre à la construction de maisons pour les engagés agricoles, à l'octroi d'aide aux cultivateurs pour construire et améliorer les maisons de ferme et pour acheter des machines qui économisent le travail;

D'obtenir de l'aide du gouvernement fédéral pour l'électrification des campagnes;

D'obtenir que les gouvernements fédéral et provinciaux encouragent le développement dans les campagnes de centres communaux de récréation et de culture, en mettant pour cela à la disposition des coopératives locales des prêts à faible intérêt et à long terme.

La Ferme des Pins

(Harry Bernard) Illustrateur: Ernest Sénécal, Montréal.

No 39



Madeleine devint plus raisonnable; elle était trop jeune pour désespérer; elle se trouvait injuste à l'égard de son ami et voulut lui parler. Ils examineraient ensemble leur difficulté: l'objection entêtée du père de Georges. Ce serait dur mais il n'est pas de souffrance qui ne devienne une compagne agréable.



Quand Georges revint, Madeleine, elle-même, lui ouvrit la porte. "Je vous attendais, lui dit-elle simplement". Elle était pâle. Comme l'ami ne répondait pas; elle continua: "Vous devez m'en vouloir..." Georges corrigea: "Vous avez été malade, on ne garde pas rancune aux malades". Il cherchait ses mots, se sentait timide.



"Le père a ses idées, déclara Georges; mais il ne peut nous obliger à ruiner notre avenir, comme Philippe, qui, poussé à bout, est allé à la mort. On a parlé de suicide, mais c'est faux. Des gens élevés comme nous autres, ça ne se suicide pas".

Au Sacré-Coeur

Mariage

SALA-TOUPIN

M. l'abbé Léonide Primeau a béni le mariage de Mlle Régina Toupin, fille de feu M. et Mme Félix Toupin, avec le soldat Hervé Sala, fils de feu M. et Mme Paul Sala, le mercredi matin 12 juillet à 8 heures.

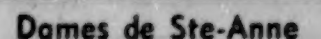
M. Ernest Toupin, frère de la mariée, l'accompagnait à l'autel, tandis que M. Louis Sala servait de témoin à son frère.

La mariée portait un ensemble deux pièces de crêpe bleu pâle, avec chapeau de même teinte et voilette blanche.

Mme Marcel LeGoff joua à l'orgue. Mme Aline Préfontaine chanta quelques cantiques.

Après la cérémonie, une réception eut lieu chez M. Sala, à 628 avenue Bannatyne.

OTTAWA — M. Emmanuel D'Harcourt, attaché d'ambassade venant d'Alger, est arrivé à Ottawa où il remplira ses fonctions à la délégation du Comité français de la libération nationale.



Dames de Ste-Anne

Toutes nos congréganistes sont invitées à suivre la retraite annuelle, en préparation à la fête de Ste Anne, qui commencera le lundi 17, et aura lieu tous les jours après la messe de 8 heures.

Les dames qui en seraient empêchées devront s'unir aux autres membres en récitant le "Souvenez-vous" à Ste Anne. La retraite se terminera par une messe solennelle le mercredi 26, jour où il y aura communion générale des membres. Nous porterons l'insigne.

Après la messe, un petit déjeuner réunira toutes nos dames dans la salle paroissiale. Veuillez, s'il vous plaît, vous faire un devoir de vous y rendre.

Le comité.

PETITES NOTES

La Rév. Sr Alice Perrin, S.G.M., de Fort Totten, Dakota-Nord, vient de partir pour aller suivre un cours d'hospitalière à Montréal.

• • •

M. Louis Perrin, de Flin Flon, ainsi que Thérèse Perrin, sont en vacances dans leur famille, à Ste-Anne.

• • •

M. Georges Gauthier, de Winnipeg, est actuellement en repos chez ses parents, à St-Labre.

Mort du millionnaire James Child Gould

LONDRES — James Child Gould, âgé de 62 ans, un ancien magnat du transport de l'assurance qui était devenu d'un marin qu'il était en 1901 détenteur d'une fortune de $12 millions en 1918, est mort le 2 juillet.

Il a été membre du Parlement pour la circonscription Central Cardiff de 1918 à 1924. Gould avait fait ses douze millions dans l'industrie du transport pendant la première Grande Guerre. Il a subséquemment perdu sa fortune dans d'autres aventures.

Juan Peron est nommé vice-président

BUENOS-AIRES — Le colonel Juan Peron, ministre de la Guerre, a été nommé vice-président de la république argentine par un décret du président Edelmira Farrell. Le siège de la vice-présidence est vacant depuis que Farrell a succédé au président Pedro Ramirez, le 10 mars dernier.

Le contre-amiral Alberto Tessaire, ministre de la Marine, a été nommé ministre de l'Intérieur, remplaçant le général Luis Perlinger, dont la démission a été annoncée il y a deux jours.



Le général Charles de Gaulle quitte le Vatican après avoir été reçu en audience spéciale par Sa Sainteté Pie XII. Le général de Gaulle rendit également visite au Cardinal Maglione, secrétaire d'Etat; il s'arrêta pendant quelques instants à son retour pour prier au tombeau de S. Pierre.

La population catholique augmente au Canada

En 1931, la population catholique au Canada était de 4,285,388 âmes. Dix ans après, elle était estimée, d'après les statistiques du recensement de juin 1941, à 4,986,552 âmes, soit une augmentation de 701,164.

Il y a vingt ans, cette population constituait 38.5 pour-cent de la population totale. Elle a atteint la proportion de 41.3 p.c. en 1931 et, en 1941, de 43.3 p.c. Elle forme sans contredit le groupement religieux le plus nombreux. Les autres Canadiens se répartissent dans diverses sectes: l'église unie du Canada (19.2 p.c.); l'église anglicane (15.2 p.c.); l'église presbytérienne (7.2 p.c.); l'église baptiste (4.2 p.c.); l'église luthérienne (3.5 p.c.); la religion hébraïque (1.5 p.c.), etc.

La population catholique du Canada se répartissait ainsi, en 1931 et en 1941, selon son origine ethnique:

1931

Population catholique—4,285,388

Origine		Proportion
Française	2,849,089	66.4
Irlandaise	384,748	8.9
Anglaise	177,634	4.1
Ukrainienne	156,315	3.6
Ecossaise	126,485	2.9
Polonaise	124,252	2.9
Allemande ..	107,940	2.5
Italienne	91,742	2.1
Indienne et esquimaude	67,201	1.5
Autrichienne	32,783	0.7
Hongroise ..	29,425	0.6
Russe	24,874	0.5
Belge	24,673	0.5
Tchèque et Slovaque	24,266	0.5
Yougoslave ..	12,298	0.2
Roumaine	11,437	0.2
Hollandaise	8,892	0.2
Asiatique	7,586	0.1

1941

Population catholique—4,986,552

Origine		Proportion
Française	3,378,569	67.7
Irlandaise	404,038	8.1
Anglaise	215,343	4.3
Ukrainienne	190,453	3.8
Ecossaise	147,011	2.9
Polonaise	135,342	2.7
Allemande ..	116,181	2.3
Italienne	102,659	2.0
Indienne et esquimaude	59,051	1.1
Hongroise	38,151	0.7
Tchèque et Slovaque ..	32,331	0.6
Belge	25,292	0.5
Autrichienne	21,808	0.4
Russe	17,315	0.3
Hollandaise	12,674	0.2
Asiatique	8,043	0.1
Scandinave ..	7,980	0.1
Roumaine	6,778	0.1

Le tableau suivant indique la proportion des catholiques dans chaque race:

Origine	1931	1941
Française	97.3	97.0
Italienne	93.4	90.1
Belge	89.4	85.1
Polonaise	85.3	80.8
Tchèque et Slovaque	79.8	75.3
Yougoslave	76.0	
Hongroise	72.5	69.8
Ukrainienne	69.4	62.2
Autrichienne	67.4	57.8
Indienne et esquimaude	52.1	47.0
Roumaine	39.3	27.4
Irlandaise	31.2	31.8
Russe	28.2	20.6
Allemande	22.7	25.0
Ecossaise	9.3	10.4
Asiatique	8.9	10.8
Hollandaise	5.9	5.9
Anglaise	6.4	7.2
Scandinave		3.2

Il y a aussi au Canada 835 Finlandais catholiques et 55,454 catholiques que les statistiques mentionnent, sans en déterminer l'origine raciale. De plus, les tableaux précédents ne tiennent pas compte des statistiques démographiques du Yukon, où les catholiques sont au nombre de 742 sur une population de 4,914, non plus que de celles des Territoires du Nord-Ouest, où la population totale est de 12,028 âmes, parmi lesquelles ont compte 5,061 catholiques, la très grande majorité de race indienne ou esquimaude.

De 1931 à 1941, la population catholique a augmenté de 16.3 p.c., alors que l'augmentation de la population totale n'a été que de 10.9 p.c. Cet accroissement de 701,164 âmes représente, en outre, 62.0 p.c. de l'accroissement total qui a été de 1,128,869 âmes.

Le nombre des catholiques de langue française s'est accru de 529,480 âmes; celui des catholiques de langue anglaise, de 79,018, et celui des catholiques d'autres races et d'autres langues, de 92,666. Ce qui représente, respectivement, par rapport à l'augmentation catholique totale, des proportions de 75.5, 11.2 et 13.2 pourcent.

En 1931, la proportion des catholiques de langue française était de 66.4 p.c.; en 1941, elle était de 67.7. Par contre, les catholiques de langue anglaise qui formaient, il y a dix ans, 16.1 p.c. de l'ensemble de la population catholique canadienne, représentent maintenant 15.4 p.c. On enregistre également une légère diminution proportionnelle chez les catholiques d'origine étrangère: de 17.3 à 16.8 p.c.

Les catholiques sont au nombre de 2,894,621 dans la province de Québec, et de 2,091,931 dans l'ensemble des huit autres provinces. Quant aux catholiques de langue française, 2,677,807 vivent dans la province de Québec, et 700,762 en dehors de cette province.

Charles GAUTIER.

(Le Droit)

Echos du Conseil No 2071 des Chevaliers de Colomb



Gravelbourg, Sask.

Notre nouveau Grand Chevalier a demandé pour quelle raison il n'y avait pas eu de chronique la semaine dernière. C'est que le nouveau contrat avec augmentation de salaire n'était pas encore signé. Donc, mes excuses, nous voici encore une fois.

• • •

La première assemblée depuis l'initiation anglaise aura lieu le dimanche 23 juillet, à 3 heures p.m., dans la salle du Collège. Espérons que tous les nouveaux initiés et les membres se feront un devoir d'y assister.

• • •

Nous souhaitons plein succès à nos frères de Ponteix dans l'organisation du pèlerinage pour le dimanche 16 courant. Nous osons croire qu'il y aura une meilleure représentation d'ici à Ponteix, que nous n'en avons eue d'eux le 25 juin...

• • •

Les rumeurs au sujet de notre ami Elphège étaient bien fondées. Il a résigné comme secrétaire de la municipalité rurale, et se lance dans le commerce au nord de la province dans le village de Prud'homme. Nous sommes tous peinés de voir partir un bon citoyen de Gravelbourg et un membre si actif de notre Conseil. Tout de même, nous lui souhaitons tout le succès possible. N'oublie pas, Elphège, nous comptons sur toi pour le voyage aux Etats-Unis...

Son remplaçant est un des nôtres et un Chevalier lui aussi. Bienvenue à Gravelbourg. A nos lecteurs nous l'introduirons plus tard.

• • •

On pourra penser que Bistouri et Scalpello étaient partis en vacances parce que Provencher ne donne pas signe de vie depuis 2 semaines. Le soussigné ne voyageait pas en chemin de fer et les "passes" ne sont pas gratis en automobile. L'identité se rapproche, n'est-ce-pas, Henri et Gus?

• • •

Quoique nos activités soient au minimum pendant les mois d'été, regardez autour de vous et faites signer des demandes d'admission pour une initiation française cet automne.

Maurice y tient avant la fin de l'année et c'est notre devoir de lui donner toute la coopération possible.

• • •

Espérons que Spronken et Bistouri ne reconnaissent pas

SCALPELLO.

Gandhi propose deux Etats aux Indes

BOMBAY — Gandhi vient de proposer aux Indes que son pays soit divisé en deux grands Etats, l'Etat indou et l'Etat musulman, comme solution à l'imbroglio politique qui domine aux Indes depuis que l'Angleterre a pris pied en ce pays.

Le projet de Gandhi a été présenté à Ali Jinnah, président de la Ligue musulmane, par l'intermédiaire de Rajagopalachari, ancien président du congrès indou.

Jinnah a répondu à l'envoyé de Gandhi qu'il considérait le projet comme très intéressant, mais qu'il ne pourrait le soumettre pour étude à la ligue musulmane que si Gandhi le présentait en personne au lieu de l'envoyer par un émissaire.

On se souvient que l'insuccès de la mission de sir Stafford Cripps en 1942 fut dû en partie à l'opposition du groupe musulman qui exigeait la reconnaissance d'un Etat musulman indépendant.

Dans sa réponse à Gandhi, Jinnah insiste longuement sur le fait que la paix ne peut régner aux Indes qu'à la condition qu'on accorde une formule politique reconnaissant l'indépendance de chacun des deux principaux groupes du pays. La réponse du président de la Ligue contient en outre la suggestion d'un plébiscite qui serait tenu immédiatement après la guerre pour décider de l'adoption du principe des deux Etats souverains.

ANCIEN ARCHEVEQUE DE SAN FRANCISCO DECEDE

CITE du VATICAN — S. Exc. Mgr Joseph Edward Manna, ancien archevêque de San Francisco, est décédé le 10 juillet à Rome après une longue maladie, à l'âge de 84 ans.

Né le 21 juillet, 1860, il avait été nommé archevêque de San Francisco en juin 1915, charge qu'il occupa jusqu'en 1935 alors qu'il avait pris sa retraite pour cause de santé. Quelques mois plus tard il avait été nommé archevêque titulaire de Gortina.

Statistiques des salaires moyens des employés

OTTAWA—Les 2,078,735 hommes à gages qui déclarent des gains pour l'année terminée le 2 juin 1941, gagnent en moyenne $993, comparativement à $927 l'année de recensement terminée le 1er juin 1931. Les chiffres correspondants pour les 690,727 femmes à gages sont $490 et $559 respectivement pour les années de recensement de 1941 et 1931. Le nombre moyen de semaines de travail pendant l'année de recensement terminée le 2 juin 1941 est de 41.3 pour les hommes et de 40.7 pour les femmes, les chiffres comparatifs pour 1931 étant 41.1 semaines pour les hommes et 46.6 semaines pour les femmes.

La moyenne des gains et la moyenne des semaines de travail au cours des douze mois terminés le 2 juin 1941, sont les suivantes pour les hommes à gages dans les principaux groupes d'occupations: agriculture, $300 pour 35.5 semaines; abatage du bois, $487 pour 31.2 semaines; mines et carrières, $1,149 pour 40.8 semaines; manufacture, $1,120 pour 43.6 semaines; transport et communications, $1,073 pour 42.2 semaines; commerce, $1,326 pour 46.4 semaines; service professionnel, $1,755 pour 48 semaines; service personnel, $737 pour 42.4 semaines; employés de bureau, $1,218 pour 46.7 semaines; manoeuvres (ailleurs que dans les industries primaires), $602 pour 34.4 semaines. Les données semblables pour les femmes à gages dans les groupes choisis d'occupations sont les suivantes: manufactures, $485 pour 38.9 semaines; commerce, $474 pour 39.6 semaines; service professionnel, $741 pour 45.3 semaines; service personnel, $233 pour 38.9 semaines; employées de bureau, $736 pour 44.3 semaines.

Aux fins de ce recensement, le gain est la somme d'argent reçue en salaires, gages, commissions ou en paiement pour travail à la pièce. Les déductions pour pensions, taxe de la Défense nationale, certificats d'épargne de guerre et assurances sont inclu-ses dans le montant du gain touché durant l'année de recensement, mais le revenu provenant de pensions, de placements, d'indemnisation ouvrière, de secours ou d'autres sources de même nature ne figure pas au gain local déclaré. Il faut ajouter qu'il n'est pas tenu compte de la valeur en argent de la pension et de la chambre dans le gain déclaré au recensement.

Les employés à gages durent déclarer leur nombre de semaines de travail au cours de la période de douze mois terminée le 2 juin 1941. Les employés à gages et à salaire habitués à des vacances et à des congés de maladie avec paie furent priés d'inclure ces périodes dans le total de leurs semaines de travail pendant l'année de recensement. Les semaines de travail à propre compte dans l'agriculture, la pêche, etc., ne figurent pas au total des semaines de travail durant l'année de recensement. Il convient de mentionner que le gain moyen et le nombre moyen de semaines de travail pendant l'année du recensement terminé le 2 juin 1941 dans qu[...] ques occupations furent quel[...] peu réduites par l'entrée dans [...] occupations, pour de courtes [...]riodes antérieures à la date [...] recensement, de main-d'oeu[...] supplémentaire.

Mlle Hilda Hesson a été élue présidente

L'échevin Hilda Hesson, [...] Winnipeg, a été élue préside[...] nationale de la Fédération ca[...]dienne des femmes d'affaires [...] de profession à la clôture [...] son neuvième congrès annu[...] Elle succède à Mlle Marga[...] Wherry, de Montréal.

Mlle Hesson, née à Brand[...] Man., a pris part aux activités [...] associations de femmes à Win[...]peg depuis plusieurs années. E[...] est échevin à Winnipeg dep[...] 1940.

Le congrès a adopté une [...]mande d'exemption de l'im[...] sur le revenu en faveur des [...]laires de $15 par semaine.

NOUVELLE DEFAITE POUR CHURCHILL

LONDRES — Le gouverneme[...] britannique a été défait par u[...] voie de majorité en Chambre [...] lords, mardi, durant un déb[...] sur le bill de l'éducation.

C'est sur ce même bill que [...] gouvernement s'était fait batt[...] aux Communes il y a quelq[...] temps.

Petites Annonces

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Tarif: 2 sous par mot.

Minimum: 50 sous par insertion.

ON DEMANDE—Institutrice pour district d'Otterburne, centre no 1486. Grades V à IX. Logis près de l'école. Salaire, $100.00 par mois. S'adresser à M. Léo Carrière, sec., Otterburne, Man. T.F.

TABACS CANADIENS EN FEUILLES, numéro 1: Petit Rouge, Parfum d'Italie, Petit Canadien, Havane Court. 4 livres $3.50, 12 livres $10.00, port payé. Prix spéciaux pour commandes en gros. J. Sala et Compagnie, 628, avenue Bannatyne, Winnipeg. T.F.

A VENDRE—Jeune chien, bon pour les animaux. S'adresser à M. Ed. Robidoux, Otterburne, Man. 12P.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. A. J. Bruyère, 408½, avenue Notre-Dame, Winnipeg. T.F.

UN EMPLOI AVANTAGEUX est offert à des dames de langue française. S'adresser à Boite 264, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.

BONNE FERME A VENDRE—Du foin en abondance, de l'eau et du bois. 960 acres en tout. 100 acres en culture; on peut facilement en casser davantage. Pas de roches. 2 bonnes maisons. Etable 120 pds x 38 de largeur. Grenier de 60 pieds Remise 72 x 48 pieds. Laiterie. Poulailler et trois graineries. 5 quarts de sections clôturées; excellente clôture; $10,000 comptant, ou avec animaux et machineries, $15,000. S'adresser à M. A. Vachon, Oak Lake, Man.

A VENDRE—Boutique de cordonnier avec tout l'équipement. Située dans place centrale de St-Boniface. Bonne clientèle. S'adresser à Boite 178, La Liberté et le Patriote. 12P.

A VENDRE—Carrosse de bébé en parfaite condition, doublé et de couleur beige. S'adresser à Mme Huot, 476, St. Mary's Road, téléphone 204 374. 12P.

A LOUER—Suite de 3 chambres, avec salle de bain. S'adresser à 206, rue Aubert, St-Boniface, près de la Modern Dairies. 12P.